



**HAL**  
open science

# Les expérimentations didactiques de Madame de Pringy dans les Differens Caracteres des femmes du siecle

Juliette Dubost-Mattutzu

► **To cite this version:**

Juliette Dubost-Mattutzu. Les expérimentations didactiques de Madame de Pringy dans les Differens Caracteres des femmes du siecle. Sciences de l'Homme et Société. 2024. dumas-04750555

**HAL Id: dumas-04750555**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04750555v1>**

Submitted on 23 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# **Les expérimentations didactiques de Madame de Pringy dans les *Differens Caracteres des femmes du siecle***

**Juliette Dubost--Mattutzu**

Sous la direction de Cécile Lignereux

Maître de conférences en langue et littérature françaises d'Ancien Régime

Laboratoire : Litt&Arts

Centre de recherche RARE – Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution

UFR LLASIC – Département Lettres

---

Mémoire de Master 2 Recherche – 27 crédits  
Parcours Littérature : Critique et Création

Année universitaire 2023-2024





# **Les expérimentations didactiques de Madame de Pringy dans les *Differens Caracteres des femmes du siecle***

**Juliette Dubost--Mattutzu**

Sous la direction de Cécile Lignereux

Maître de conférences en langue et littérature françaises d'Ancien Régime

Laboratoire : Litt&Arts

Centre de recherche RARE – Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution

UFR LLASIC – Département Lettres

---

Mémoire de Master 2 Recherche – 27 crédits  
Parcours Littérature : Critique et Création

Année universitaire 2023-2024



## **DÉCLARATION ANTI-PLAGIAT**

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

PRÉNOM : Juliette

NOM : Dubost--Mattutzu

DATE : 9 juillet 2024

# Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à Cécile Lignereux, une directrice de mémoire hors pair en matière de *benevolentiae* et d'*exhortatio*. Merci pour vos conseils précieux et pour votre enthousiasme dans ce projet d'exhumation littéraire. Vous avez su m'offrir un sujet répondant aussi bien à mes questionnements sociologiques qu'à mon désir d'expliquer les ressorts cachés d'un texte.

Je remercie également Stéphane Macé et Bernard Roukhomovsky qui ont, au cours de mes études, formé mon esprit à la stylistique et nourri mon goût pour l'audacieuse écriture des moralistes.

Ma reconnaissance va également à ma famille, qui s'agrandit d'une « moins d'un an » et d'un « presque cent ». Leur transmission d'une curiosité pour le monde a profondément contribué à ce projet.

Merci à Mariam, Tia, Émilie, Fanny, Victorien et Juliana pour cette belle année de camaraderie.

Un grand merci à Louise, Justine et Elsa pour avoir partagé mes joies et mes peines, en nous souhaitant bien d'autres aventures à venir.

Enfin, je remercie Clément, dont la présence et l'amour indéfectible ont été une source inépuisable de motivation et de force.

Du vaste univers  
Les planètes sont malades  
Que la rosée demeure

Takaha Shugyō



# Remarques liminaires

Pour éviter une surcharge des notes de bas de page, les citations recueillies des *Differens Caracteres des femmes du siecle* sont suivies d'une simple référence entre parenthèses, indiquant le titre du chapitre et la page dans notre édition de référence : Madame de Pringy, *Les Differens Caracteres des femmes du siecle avec la description de l'amour propre* [1694], Constant Venesoen (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2002 [réimpression de 2022].

Compte tenu des erreurs de transcription du texte dans cette édition scientifique, nous prenons la liberté de corriger les coquilles et de remanier la ponctuation sans le signaler, en basant nos modifications sur les éditions de 1694 et 1699, toutes deux disponibles sur Gallica.

Pour s'accorder avec le contexte de la composition et de la réception de cet ouvrage, nous optons pour l'utilisation systématique des termes « autrice » et « lectrice ».

Nous utilisons dans nos références les abréviations suivantes.

## 1. Œuvre de Madame de Pringy

*DCF* PRINGY, Madame de, *Les Differens Caracteres des femmes du siecle avec la description de l'amour propre* [1694], C. Venesoen (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2002 [réimpression de 2022].

## 2. Langue

*Académie* ACADEMIE FRANÇAISE, *Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, C. Blum (éd.), Paris, 1694.

*Furetière* FURETIERE, Antoine, *Le Dictionnaire universel*, C. Blum (éd.), La Haye et Rotterdam, 1690.

*Richelet* RICHELET, Pierre, *Le Dictionnaire françois*, Genève, Widerhold, 1680.

*TLFi* Trésor de la Langue Française informatisé, dans Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, URL : <https://www.cnrtl.fr>

### **3. Rhétorique**

*Fontanier* FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours* [1821-1830],  
G. Genette (éd.), Paris, Flammarion, 1977.

*Lamy* LAMY, Bernard, *La Rhétorique ou l'art de parler*,  
Chr. Noille-Clauzade (éd.), Paris, Honoré Champion, 1998.

# Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	<b>12</b>
1. État de l'art.....	13
1.1. Enquêtes biographiques : l'activité littéraire de Madame de Pringy .....	14
1.2. Études thématiques : le motif privilégié de l'amour-propre .....	17
1.3. Travaux en histoire des idées : pour une éducation conservatrice des femmes .....	20
1.4. Analyses de poétique : similitudes et différences avec les moralistes contemporains.....	25
2. Pour une lecture rhétorique des <i>Differens Caracteres des femmes du siecle</i> .....	27
2.1. Cadre théorique et conceptuel .....	28
2.2. Problématique et hypothèse de lecture.....	34
<b>Chapitre I <i>Docere</i> : la méthode des traités d'éducation</b> .....	<b>43</b>
1. Expliquer les mœurs .....	46
1.1. Marqueurs d'énumération .....	47
1.2. Marqueurs de causalité.....	51
2. Prescrire l'examen de soi.....	52
2.1. La suggestion .....	53
2.2. L'obligation .....	55
2.3. L'injonction.....	57
<b>Chapitre II <i>Placere</i> : l'esthétique des moralistes</b> .....	<b>60</b>
1. Graver le caractère .....	63
2. Décrypter les ressorts cachés .....	66
2.1. La concession logique .....	66
2.2. La concession rectificative .....	68
2.3. La concession argumentative.....	69
<b>Chapitre III <i>Movere</i> : l'éloquence de la chaire</b> .....	<b>71</b>
1. Prendre à témoin.....	75
1.1. Les apostrophes .....	76
1.2. Les interrogations oratoires.....	83
2. Faire imaginer .....	92
2.1. Les personnifications.....	93
2.2. Les images topiques.....	99
<b>Conclusion</b> .....	<b>106</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>109</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>115</b>



## Introduction générale

Bien que Madame de Pringy ait relativement peu retenu l'attention des critiques en tant qu'écrivaine, elle est cependant l'auteurice d'un traité antithétique sur les *Differens Caracteres des femmes du siecle*<sup>1</sup>, dont la singularité est reconnue par plusieurs études modernes. Cet ouvrage est effectivement ordonné en douze parties selon une structure binaire qui transpose six « caractères », dénonçant chacun un défaut, et six « perfections » pour les corriger. En sorte que le premier caractère dépeint la galanterie excessive des coquettes, qu'il faut réprimer par l'effort de modestie. S'ensuit l'hypocrisie des bigotes dans leur œuvre de charité qui doit laisser place à une piété sincère. Puis les « spirituelles » affectées de superficialité sont encouragées à développer une véritable connaissance des choses. Les économes sont incitées à la modération de leur avarice. Les femmes adeptes des divertissements tels que les jeux d'argent doivent s'employer à des occupations plus pieuses. Enfin, les plaideuses aspirant au triomphe d'un procès sont exhortées à la sérénité. Affirmant que « l'amour propre est la source de toutes les passions et de tous les vices<sup>2</sup> », Madame de Pringy décrit les défauts traditionnellement attribués aux femmes. Elle suggère également l'importance des vertus morales, incitant ainsi ses lectrices à les adopter dans leur comportement.

Au regard de cette ambition réformatrice des mœurs féminines de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, nous nous proposons de mener une étude rhétorique des expérimentations didactiques qui structurent les *Differens Caracteres des femmes*. Afin de situer notre approche dans un champ d'étude, nous commencerons par indiquer l'actuel état de l'art. Nous définirons ensuite plus en détail les fondements théoriques d'une lecture rhétorique. Enfin, nous ferons une étude des procédés stylistiques employés par Madame de Pringy.

---

<sup>1</sup> L'éditeur scientifique Constant Venesoen fait le choix de ne pas accentuer le terme « caractère » à l'instar de l'orthographe reproduite dans le *Dictionnaire universel* de Furetière, voir *DCF*, « Établissement du texte », p. 12.

<sup>2</sup> Madame de Pringy, « La Description de l'amour propre », dans les *DCF*, p. 134-150. Ce texte est un complément aux *Differens Caracteres des femmes* qui ne fera pas l'objet de notre analyse rhétorique mais certaines de ses formulations sont significatives de la pensée de l'auteurice.

# 1. État de l'art

Le champ universitaire moderne s'enrichit d'une histoire de la théorie et de la critique littéraire remarquablement fertile durant le xx<sup>e</sup> siècle. Il est désormais d'usage de consolider ses travaux en alliant deux pratiques résultant de cette époque, bien qu'elles soient parfois contradictoires, à savoir la méthode objective théorisée par Gustave Lanson et le structuralisme littéraire de Roland Barthes<sup>3</sup>. Cette convergence critique garantit alors le sens du texte, aussi bien par le contexte historique et la biographique de l'autrice, que par les structures qui l'organisent. En conséquence, lorsque Madame de Pringy commence à faire l'objet de recherches littéraires à partir du milieu des années 1980, nous observons que les universitaires s'enquêtent d'abord de son cas pour interroger le genre et les influences des *Differens Caracteres des femmes*, avant que Colette Winn et Constant Venesoën ne restituent ses données biographiques et bibliographiques au cours de l'année 2002. Néanmoins, il faut reconnaître que le nom de l'écrivaine « apparaît rarement dans des études historiques ou littéraires consacrées à la littérature du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup> », quand bien même il s'agit de valoriser les *minores*<sup>5</sup>.

Étant donné que ce champ critique est encore en friche et dans l'intention de justifier de la pertinence de notre approche, nous mentionnerons aussi bien des études généralistes, confrontant les *Differens Caracteres des femmes* à ses illustres

---

<sup>3</sup> Un débat sur lequel revient brièvement Constant Venesoën dans les *DCF*, *op. cit.*, « Avant-propos », p. 7-10. Nous nous permettons de développer quelque peu, en évoquant dans un premier temps la confrontation qui se produit dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, entre les défenseurs d'une méthode historique et ses opposants. D'une part, se trouvent donc les historiens, parmi lesquels Gustave Lanson dont nous retenons essentiellement les *Méthodes de l'histoire littéraire* (1925). Le critique y théorise une approche dite objective, car fondée sur l'étude des sources biographiques. D'autre part, plusieurs auteurs et autrices réfutent la méthode lansonienne. D'abord, Marcel Proust signale qu'il est impossible, à partir des seules données biographiques d'accéder à l'intériorité évanescence et indéfinissable d'un ou d'une artiste. Par ailleurs, Paul Valéry dénonce l'écueil d'une classification des auteurs et autrices au risque de déformer la véritable signification de leurs écrits. Enfin, un tournant décisif est marqué avec le structuralisme littéraire annoncé par Roland Barthes dans son essai théorique *La Mort de l'auteur* (1968 pour la publication française), de sorte que l'analyse biographique est substituée par l'analyse formelle d'un texte.

<sup>4</sup> C. Venesoën, *op. cit.*, « Notice bio-bibliographique », p. 13.

<sup>5</sup> À partir de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, un nouveau champ universitaire se développe afin d'étudier les ouvrages d'auteurs et d'autrices de second rang, les *minores*, que l'histoire littéraire telle qu'elle fut définie au siècle précédent n'intégrait pas. En réaction à la critique du début du siècle, qui privilégiait les « grands auteurs » et marginalisait les autrices, cette approche offre une vue plus complète des écrivains de l'époque, qu'ils aient connu le succès ou non, et permet de mieux comprendre le contexte idéologique, littéraire et social de ces œuvres mineures.

contemporains, que des études spécifiquement consacrées au texte afin d'éclairer la posture auctoriale de Madame de Pringy et la perception moderne de son ouvrage. Nous ordonnerons ces travaux de recherche selon la perspective qu'ils adoptent : biographique, thématique, idéologique et poétique.

### **1.1. Enquêtes biographiques : l'activité littéraire de Madame de Pringy**

C'est donc en janvier 2002 que la chercheuse Colette Winn ouvre le bal en intégrant un extrait des *Differens Caracteres des femmes* dans une anthologie de textes à visée féministe et rédigés par des femmes de l'époque classique<sup>6</sup>. La notice dédiée à Madame de Pringy demeure sommaire, se référant uniquement à la *France littéraire* de Jean-Marie Quérard comme source biographique<sup>7</sup> ; nous y apprenons que l'autrice est fille d'un certain Monsieur de Marenville, chargé de la garde du trésor de la Chambre des Comptes de Paris, et qu'elle connaît deux mariages, un premier avec le comte de Pringy dont la date de décès est inconnue, puis un second avec Monsieur d'Aura dès 1709, seigneur d'Entragues et descendant d'une famille illustre de la Haute-Auvergne. En ce qui concerne l'activité littéraire de Madame de Pringy, elle s'étend sur une dizaine d'année, allant de 1694 à 1707, quoiqu'aucun indice ne permette d'expliquer la fin de cette carrière<sup>8</sup>. Au total, sept textes sont attestés de la main de l'écrivaine, parmi lesquels nous trouvons un discours public *À la gloire de Monseigneur le Dauphin, sur son retour d'Allemagne* (1690), un récit antique *Junie, ou les sentimens romains* (1695)<sup>9</sup> et une biographie sur *La Vie du Père Bourdaloue de la Compagnie de Jesus* (1705), mais surtout quatre ouvrages à visée morale qui sont *Les Differens Caracteres des femmes du siecle, avec la description de l'amour propre*

---

<sup>6</sup> C. Winn, *Protestations et revendications féminines. Textes oubliés et inédits sur l'éducation féminine (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 217-229.

<sup>7</sup> J.-M. Quérard, *La France littéraire, ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France*, t. VII, Paris, Maisonneuve et Larose, 1835.

<sup>8</sup> Nous ajoutons qu'elle serait difficile à expliquer par le seul principe de dérogeance, étant donné que les ouvrages de l'écrivaine n'ont pas de finalité lucrative.

<sup>9</sup> Nous pourrions y voir une marque de l'influence du *Traité de l'éducation des filles* (1687), dans lequel Fénelon exhorte les éducatrices à donner aux femmes des « instructions, qui doivent tenir la première place » – comme Madame de Pringy y procède en publiant d'abord les *DCF* en 1694 –, et de les compléter par des lectures profanes telles que « les histoires grecques et romaines », voir Fr. de Fénelon, *De l'éducation des filles*, dans *Œuvres*, J. Le Brun (éd.), Paris, Gallimard, 1983, coll. « Pléiade », t. I, p. 153.

contenant six caractères et six perfections (1694), *L'Amour à la mode, satire historique* (1695), *La Critique contre la prévention* (1702) et *Le Traité des vrais malheurs de l'homme* (1707). En considérant le répertoire de Madame de Pringy, son intérêt pour la thématique des mœurs est manifeste et trouve sa justification dans l'attention que porte tout le siècle au goût mondain, sous l'influence des réflexions de Poullain de la Barre développées dans ses traités *De l'égalité des deux sexes* (1673) et *De l'éducation des dames* (1674) et plus vraisemblablement de celle des heureux *Caractères* de La Bruyère, déjà à leur huitième édition en 1694. En outre, cette « abondante production », la participation à un prix académique<sup>10</sup>, ainsi que la volonté de « légitimer [son] entrée en littérature » par le biais d'une épître dédicatoire à Marie d'Orléans témoigne de la « véritable vocation d'écrivain<sup>11</sup> » de Madame de Pringy, dont les travaux dépassent la simple recherche de divertissement<sup>12</sup>.

Au cours de l'année 2002, la première édition moderne des *Differens Caracteres des femmes* succède à l'anthologie de Colette Winn<sup>13</sup>. Le chercheur Constant Venesoen saisit la difficulté de donner une interprétation univoque au traité de morale et exprime l'impossibilité de suivre les seules prescriptions lansonniennes. Afin de combler le manque de sources primaires, des conjectures sont proposées à partir d'archives comprenant quelques mentions de Madame de Pringy dans le *Mercure galant*<sup>14</sup>, afin de reconstituer son portrait biographique, puisqu'elle fut d'abord Jeanne-Michelle Hamonin de Maranville<sup>15</sup>, ainsi que celui de son premier mari le comte de Pringy, issu d'une maison de la vieille noblesse du Bourbonnais<sup>16</sup>. Par ailleurs, il est émis que l'écrivaine a environ une trentaine d'années lorsqu'elle publie ses *Differens Caracteres*

---

<sup>10</sup> Le texte présenté est l'éloge *À la Gloire de Monseigneur le Dauphin, sur son retour d'Allemagne*, publié dans le *Mercure galant* en novembre 1690, voir J. Donneau de Vizé et coll. (dir.), op. cit., p. 147-157.

<sup>11</sup> C. Winn, *Protestations et revendications féminines*, op. cit., p. 217.

<sup>12</sup> L'argument est corroboré par les travaux en histoire littéraire de Linda Timmermans, constatant l'émergence de la « femme auteur » au cours du XVII<sup>e</sup> siècle dans *L'Accès des femmes à la culture (1598-1715). Un débat d'idées de saint François de Sales à la marquise de Lambert*, Paris, Honoré Champion, 1993.

<sup>13</sup> Cependant le travail de Colette Winn n'y est pas cité.

<sup>14</sup> Pour se faire une idée de la représentativité des femmes dans le *Mercure galant*, voir Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture*, op. cit., p. 336 : « Le fondateur du *Mercure galant* se devait de choyer le public féminin, qui avait fait le succès de sa revue. Dans le *Mercure*, Donneau ne laisse échapper aucune occasion de vanter les mérites de mondaines et de femmes auteurs plus ou moins illustres ».

<sup>15</sup> Voir Antoine Rochebilière, « Bourdaloue. Sa vie, ses sermons, ses œuvres », dans *Revue Bourdaloue*, n° 4, 10 octobre 1903, p. 560, n. 3.

<sup>16</sup> J. Donneau de Vizé et coll. (dir.), *Le Mercure galant* de janvier 1704, p. 203-204.



*des femmes*, compte tenu de son second mariage mais aussi de son amitié avec Anne Bourdaloue, alors âgée de soixante ans<sup>17</sup>, sœur de l'éminent Louis Bourdaloue<sup>18</sup>. Par extrapolation, Constant Venesoen en déduit que la comtesse de Pringy appartient au cercle proche du prédicateur. Cette hypothèse aurait le mérite d'une part d'« expliqu[er] en partie la présence d'un certain type de spiritualité ascétique dans l'œuvre » de l'autrice<sup>19</sup>, d'autre part de donner du crédit à Madame de Pringy qui fait connaître la *Vie du Père Bourdaloue* en 1705, un an après son décès. De telles fréquentations font également écho à l'éducation religieuse dont l'écrivaine a disposé, probablement à Port-Royal si ce n'est auprès des Dames de Noisy<sup>20</sup>, favorisant une conception de la condition humaine qui est à la fois sociale et nécessairement spirituelle. À défaut de succès, Madame de Pringy ne fait pas l'objet d'une réception abondante en son temps de sorte que l'« on parle d'elle, certes, mais exclusivement dans le *Mercurie galant*, tandis qu'aucun écrivain remarqué de son époque [ne sent] la nécessité d'évoquer son nom<sup>21</sup> ». Des éléments certifient cependant sa réputation littéraire dans le milieu mondain, puisqu'au-delà des archives du *Mercurie galant* la comtesse de Pringy dédie plusieurs de ses écrits aux grands de la cour, à l'instar de ses *Differens Caracteres des femmes* à la « Tres-Haute et Tres-Puissante Princesse Madame d'Orléans, Duchesse de Nemours » (p. 67), de sa *Critique contre la prevention* à Louis-Auguste de Bourbon<sup>22</sup> et de son *Traité des vrais malheurs de l'homme* à Louis de France. En définitive, les chroniqueurs du *Mercurie* louent le « style [...] juste et avec beaucoup de délicatesse<sup>23</sup> » de Madame de Pringy, déjà salué lors de la parution de son premier discours, le *Triomphe de sa majesté sur la religion protestante* (1688), puis son *Discours sur le discernement du roi dans le choix des personnes à qui sa Majesté a confié l'éducation du duc de Bourgogne* (1690). En 1693,

---

<sup>17</sup> C. Venesoen (éd.), *DCF, op. cit.*, « Notice bio-bibliographique », p. 24.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 56, n. 102 ; le père Bourdaloue avait une popularité significative auprès des dames, parmi lesquelles Madame de Sévigné dont « [les lettres] témoignent à maintes reprises de l'engouement pour les sermons ou les oraisons funèbres de Bourdaloue, encore que l'épistolière ne s'exprime pas toujours sans sarcasme voilé ».

<sup>19</sup> *Ibid.*, « Analyse critique des “six caracteres” et des “six perfections” », p. 41.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 63, n. 118, précise que le transfert de la communauté de Noisy dans la nouvelle école des filles de Saint-Cyr a eu lieu lors de l'inauguration en 1686.

<sup>21</sup> *Ibid.*, « Avant-propos », p. 8.

<sup>22</sup> Constant Venesoen nous rappelle alors que l'épouse de Louis-Auguste de Bourbon, Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon, tient un salon au château de Sceaux et envisage que la comtesse de Pringy y participe.

<sup>23</sup> *Ibid.*, juin 1690, p. 90.

alors que ses *Differens Caracteres des femmes* est annoncé, les chroniqueurs mettent en avant « beaucoup de finesse et de naturel » dans son écriture. Selon Constant Venesoen, ce texte inaugure « l'époque la plus féconde<sup>24</sup> » de son œuvre puisqu'elle publie *Junie ou les sentimens romains* et *L'Amour à la mode* en 1695. La fin de son activité littéraire se dessine dès 1702 avec la *Critique de la prevenion* ; ainsi sa production s'étend sur près de vingt ans.

La portrait de Madame de Pringy reste donc bien évasif, toutefois les enquêtes biographiques permettent d'en établir l'allure : il s'agit d'une femme noble appartenant au milieu mondain, familière des discours élogieux de la haute société et façonnée par la foi chrétienne. Si le *Mercur galant* permet de refléter partiellement la réception de ses *Differens Caracteres des femmes*, la persistance d'importantes lacunes nous confirment l'insuffisance des seules sources biographiques pour interpréter ce texte et capter son originalité.

## **1.2. Études thématiques : le motif privilégié de l'amour-propre**

Une lecture de la préface de Madame de Pringy a précédemment éclairé le rôle essentiel du sentiment d'amour-propre dans les *Differens Caracteres des femmes*, le présentant comme l'origine de tous les défauts associés au genre féminin. En effet, un premier critique admet que l'autrice partage avec La Rochefoucauld une vision particulière de l'amour-propre, décrivant sa *Description de l'amour propre* comme d'une « médiocre dissertation où Madame de Pringy s'efforce d'adapter et de féminiser la thèse favorite de La Rochefoucauld<sup>25</sup> ».

Encore faut-il connaître les tenants et les aboutissants de chacun de ces écrits. Le chercheur Constant Venesoen simplifie ce point en distinguant l'« analyse psychologique de la nature humaine » des *Maximes* de l'« analyse psychologique des femmes » effectuée dans les *Differens Caracteres des femmes*<sup>26</sup>. Le premier définit l'amour-propre comme « l'amour de soi-même et de toutes choses pour soi<sup>27</sup> », d'après une perspective psychologique. En ce qui concerne Madame de Pringy, l'amour-propre

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, « Notice bio-bibliographique », p 19.

<sup>25</sup> R. Toinet, « Les écrivains moralistes au XVII<sup>e</sup> siècle » dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 23<sup>e</sup> année, nos 3-4, 1916, p. 598.

<sup>26</sup> C. Venesoen (éd.), *op. cit.*, p. 121-122.

<sup>27</sup> Fr. de La Rochefoucauld, *Maximes*, J. Truchet (éd.), Paris, Classiques Garnier, 3<sup>e</sup> éd., 1983, maxime 1 dite « supprimée », p. 133.

est bien « la clé de l'analyse psychologique des *Caracteres*<sup>28</sup> », mais c'est dans une perspective théologique car l'autrice mobilise l'amour-propre comme concept récurrent de l'augustinisme, opposé aux préceptes de la religion chrétienne, à la grâce divine et à l'amour de son prochain<sup>29</sup>. Ce « fondement spirituel », ainsi que « la profonde motivation morale de Madame de Pringy<sup>30</sup> », sont inspirés de l'enseignement des prédicateurs alignés sur la pensée de saint Augustin. De fait, Constant Venesoen souligne les résonances présentes entre la *Description de l'amour propre* et les réflexions spirituelles de Senault dans son texte *De l'usage des passions*. Il affirme qu'il s'agit de l'« une des sources majeures du traité de Madame de Pringy sur l'amour-propre » de sorte que « certains passages [...] sont tirés textuellement de l'œuvre de Senault<sup>31</sup> ». La mise en comparaison de plusieurs extraits permet ainsi de remarquer l'emprunt à l'association de l'amour-propre aux trois concupiscences que sont « l'ambition », « la volupté » et « l'avarice<sup>32</sup> ». Puis Constant Venesoen insiste sur « l'immense autorité de Bossuet, suivie de celle de Bourdaloue<sup>33</sup> ». En effet, nombreux sont les discours de l'évêque de Meaux qui imprègnent les réflexions de la comtesse de Pringy, à l'instar du III<sup>e</sup> Sermon pour le dimanche de la Passion, « Sur la haine des hommes pour la vérité » (1668), de même que l'*Instruction sur les états d'oraison* (1697) et le *Traité de la concupiscence* (1731). Quant à Louis Bourdaloue, il aurait inspiré l'écrivaine dans sa manière d'« abord[er] la charité déficiente des bigotes ou des économes » en employant l'opposition nette de « l'intérêt propre » à « l'intérêt d'autrui » dans son Sermon pour le douzième dimanche après la Pentecôte, substitué dans les *Differens Caracteres des femmes* par les termes d'« amour-propre » et de « charité »<sup>34</sup>. Enfin, Constant Venesoen précise que Madame de Pringy recommande

---

<sup>28</sup> C. Venesoen (éd.), *op. cit.*, p. 37.

<sup>29</sup> Voir J.-B. Bossuet, « Sermon pour la profession de Madame de la Vallière » dans *Œuvres complètes*, t. X, A. Lebel (éd.), Paris, Paul Mellier, p. 313, mentionné par C. Venesoen (éd.), *op. cit.*, p. 120, n. 43. Le sermonnaire cite et traduit *La Cité de Dieu* de saint Augustin en distinguant deux amours : « l'un est l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu ; et c'est ce qui fait la vie ancienne et la vie du monde : l'autre est l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même ; c'est ce qui fait la nouvelle du christianisme ; et ce qui, étant porté à sa perfection, fait la vie religieuse ».

<sup>30</sup> C. Venesoen (éd.), *op. cit.*, p. 122.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 116-117.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 145, n. 94. Constant Venesoen cite les « trois vices fondamentaux » tels qu'ils sont définis dans le traité de Senault.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 122, n. 48. Ajoutons que Madame de Pringy apporte un degré de précision en distinguant la "charité sociale et hypocrite de la charité chrétienne et sincère (ch. III, « Bigotes »).

un « ordre vertueux » au même titre que Malebranche, dont la perspective rationaliste s'affranchit de l'aspiration théologique propre à Bossuet, et « s'ajuste mieux aux aspirations de ses contemporains » de la fin du siècle<sup>35</sup>. La coexistence d'influences divergentes évoque donc une conception flexible de l'imperfection humaine dans les *Differens Caracteres des femmes* : si l'augustinisme s'attache à définir l'action humaine comme étant naturellement corrompue, le rationalisme permet « une vue plus positive de l'amour-propre, faiblesse, certes, mais susceptible néanmoins d'élever l'être humain à quelque hauteur morale<sup>36</sup> ».

En revanche, dans une étude spécifique au thème de l'amour-propre dans les discours de morale de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, Charles-Olivier Stiker-Métral estime que la comtesse de Pringy a une posture résolument traditionnelle. Le chercheur la répertorie parmi les « moralistes [qui] s'efforcent de défendre la rigueur augustinienne de la condamnation de l'amour propre comme source viciée de toutes les actions humaines<sup>37</sup> », alors même que la fin du siècle marque un tournant dans « l'émancipation de la personne » par la « réhabilitation de ses motivations, précédemment condamnées pour égocentrisme<sup>38</sup> ». Le discours de Madame de Pringy est exemplaire en ce qu'il « résume les points les plus saillants de l'argumentaire » augustinien, dénonçant « la nature complaisante et trompeuse de l'amour propre<sup>39</sup> » qui n'aspire qu'au moi et ainsi exclut l'amour de Dieu. Puis Charles-Olivier Stiker-Métral revient sur l'association de l'amour-propre aux trois concupiscences et nous éclaire sur leur entretien mutuel et « la dépendance [de l'homme] aux biens de ce monde, incapables de le satisfaire<sup>40</sup> ».

En raison de la teneur de ces influences théologiques, il est juste d'admettre que l'autrice « emboît[e] le pas à la traditionnelle spiritualité contre-réformiste<sup>41</sup> » qui réunit principalement François de Sales, Pierre de Bérulle et saint Cyran, dans le

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 119. Constant Venesoen renvoie notamment au *Traité de la nature et de la grâce* (1680) ainsi qu'au *Traité de la morale* (1684).

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Ch.-O. Stiker-Métral, *Narcisse contrarié. L'amour propre dans le discours moral en France (1650-1715)*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 356.

<sup>38</sup> J. Rohou, *Le XVII<sup>e</sup> siècle. Une révolution de la condition humaine*, Paris, Seuil, 2002, p. 486.

<sup>39</sup> Ch.-O. Stiker-Métral, *ibid.*, p. 357.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> C. Venesoen (éd.), *DCF, op. cit.*, p. 118.

sillage de saint Augustin<sup>42</sup>. En revanche, il convient de souligner que l'emprunt de l'amour-propre comme élément de « la topique des prédicateurs » est exclusivement destiné au cas du sexe féminin dans le cadre des *Differens Caracteres des femmes* <sup>43</sup>.

### **1.3. Travaux en histoire des idées : pour une éducation conservatrice des femmes**

La critique s'est principalement intéressée au programme didactique de Madame de Pringy, fondé sur une différence des sexes<sup>44</sup> selon laquelle les femmes sont « plus faibles et plus délicates » que les hommes et que cette disposition naturelle en fait « des proies de choix de l'amour-propre<sup>45</sup> ».

Dans *L'Accès des femmes à la culture*, Linda Timmermans nous éclaire sur le contexte historique singulier d'un tel projet didactique, puisque la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle marque le « triomphe de la monarchie absolue<sup>46</sup> ». La chercheuse explique que ce type de régime politique a favorisé une forte préoccupation pour l'instruction des femmes, la monarchie absolue reposant « sur la restauration puis sur le maintien de l'ordre établi » de sorte que « l'attention ne [puisse] que se porter sur le processus de socialisation<sup>47</sup> ». Dès lors, il s'agit d'éduquer chaque sujet pour adapter sa personnalité à des normes et des valeurs attribuées à son sexe. Afin de contrôler ce système de différenciation sexuelle, de nombreux textes sont publiés tels que des ouvrages pédagogiques, des traités d'éducation, des traités de conduite, des traités d'instruction religieuse ou encore des traités de morale<sup>48</sup>. C'est dans cette dernière catégorie que Linda Timmermans liste les *Differens Caracteres des femmes*, ouvrage dont elle distingue la percée féministe en raison de son « [insurrection] contre

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, « Histoire du concept d'amour-propre au XVII<sup>e</sup> siècle », p. 108-120.

<sup>43</sup> Ch.-O. Stiker-Métral, *Narcisse contrarié*, *op. cit.*, p. 357.

<sup>44</sup> Nous l'entendons ici comme différence de « sexe anatomique » puisqu'il n'est pas encore question de « sexe social » ou de « genre » à cette époque, tel que le définit la méthodologie féministe modern C. Delphy dans *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique, 2008, en particulier p. 38-39 : « Qu'est-ce que le genre ? En tant que concept, il correspond à peu près à "sexe social". La recherche a prouvé que la plupart des différences entre les sexes, les différences de statut social, de richesse et de pouvoir, mais aussi les différences dites "psychologiques", d'aptitudes et d'attitudes entre femmes et hommes, ne sont causées ni par le sexe anatomique, ni par les différences de fonction dans la procréation que ce sexe anatomique induit. En fait, le sexe anatomique n'induit que cela : des différences de fonction entre femelles et mâles dans la procréation. »

<sup>45</sup> C. Venesoen (éd.), *DCF*, *op. cit.*, p. 124.

<sup>46</sup> L. Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture*, *op. cit.*, p. 352.

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> *Ibid.*

l'éducation frivole donnée aux femmes, qui les porte à la coquetterie<sup>49</sup> ». Cette opinion serait amplement inspirée des traités de Poullain de la Barre<sup>50</sup>, dont la chercheuse reconnaît l'« orientation égalitaire » et la « méthode philosophique » cartésienne<sup>51</sup>. Évitions tout anachronisme en rappelant que la signification d'une égalité des sexes selon Poullain de la Barre n'a alors aucune revendication revancharde des femmes sur les hommes, ou encore le souhait d'une « égalité véritable », mais plutôt la recherche d'« une culture en accord avec la nature et la condition féminines<sup>52</sup> ». À cette fin, il est de bon ton d'éprouver de l'« hostilité à l'égard de la femme savante – l'attitude de M<sup>lle</sup> de Scudéry le montre<sup>53</sup> [...] – » et de condamner une telle prétention intellectuelle, ce que la comtesse de Pringy ne manque pas de faire dans les chapitres portant sur « Les Spirituelles » et « La Science ».

Cette lecture est également celle de Constant Venesoen, qui considère que Madame de Pringy emploie la méthode cartésienne appliquée aux préjugés antiféministes à l'instar de Poullain de la Barre. Néanmoins, l'estimation de ce qui est ou non un préjugé diffère selon la conformité de chacun aux normes sociales de leur temps. Selon Poullain de la Barre, la modestie « n'est autre chose que la crainte d'être blâmé et méprisé par les hommes, en faisant ou en disant devant eux ce qu'il ne leur plaist pas d'approuver<sup>54</sup> ». Pour sa part, Madame de Pringy l'« érige [...] en un *modus vivendi* ascétique » et la définit comme la « source de toute conduite vertueuse, de la bienséance absolue et du parfait savoir-vivre féminin<sup>55</sup> ». Lorsqu'il est question de l'égalité d'intelligence entre les sexes, Constant Venesoen estime que Poullain de la Barre défend cette idée dès son premier traité, tandis que le chapitre sur « La Science » de Madame de Pringy est ambivalent. Si l'écrivaine admet d'abord que « l'Esprit est de tout sexe » (p. 88), formulation témoignant au mieux d'une influence cartésienne, elle finit par transmettre le stéréotype selon lequel il est difficile pour une femme d'apprendre le « vrai » savoir. En constatant un tel préjugé, le chercheur se pose « la

---

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 349.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 335 ; trois traités sont mentionnés : *De l'égalité des deux sexes* (1673), *De l'éducation des dames, pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs* (1674) et *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes* (1675).

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 353.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 349.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 334.

<sup>54</sup> Fr. Poullain de la Barre, *De l'excellence des hommes, contre l'égalité des sexes* (1675).

<sup>55</sup> C. Venesoen (éd.), *op. cit.*, « Analyse critique », p. 36.

question de la “misogynie” de Madame de Pringy<sup>56</sup> » et trouve une similarité avec le programme pédagogique « concernant le rôle des femmes », tel qu’il est institué par Madame de Maintenon, Fénelon ou encore Fleury, notamment lorsque l’autrice fait le portrait de femmes dépourvues de qualités et de vertus. Cette impression misogyne est d’autant plus forte que la description des multiples défauts féminins laisse un « souvenir cuisant », que l’exposé de perfections « idéalisées, sinon utopiques » ne peut atténuer<sup>57</sup>. Mais l’opinion misogyne reste à nuancer à raison que les *Maximes* de La Rochefoucauld et les *Caractères* de La Bruyère adhèrent également au préjugé qui suppose que « la femme, par nature ou éducation [...], se laissera toujours séduire par l’attrait de l’amour-propre, quelles que soient ses bonnes intentions<sup>58</sup> ». Il en est de même pour Perrault, qui se dit défenseur des dames dans la préface de son *Apologie des Femmes* (1694) à l’encontre de la *Satire X* (1694) de Nicolas Boileau, sans être en désaccord avec ce dernier « sur le fond de sa critique des femmes<sup>59</sup> ». Constant Venesoen ajoute que la réception des *Differens Caracteres des femmes* dans le *Mercure galant* n’a pas entraîné de « vives réactions<sup>60</sup> » qui auraient désapprouvé les opinions de l’écrivaine ; cet ouvrage serait donc la simple expression de « l’observation d’une vérité sociale<sup>61</sup> » teinté du conservatisme des Anciens. En outre, le parti pris de la comtesse de Pringy n’est pas synonyme de mépris, l’autrice « se désole [plutôt] de ce que les femmes soient devenues la proie de l’amour-propre<sup>62</sup> ». De fait, il s’agit pour l’écrivaine de déplorer le « désordre » (Coquettes, p. 70) que lui évoque les mœurs féminines de la fin du siècle, afin d’inciter ses lectrices à vaincre leur « passion dominante » (p. 72), de les rendre « capables de plus grandes entreprises, et de plus promptes executions [que les hommes]<sup>63</sup> ».

Dans le sillage de Colette Winn et Constant Venesoen, Karen Santos da Silva situe Madame de Pringy dans un champ littéraire « proto-féministe », défini comme l’ensemble des textes dénonçant la réalité de la condition féminine *before feminism*

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, « La “Misogynie” de Madame de Pringy », p. 125.

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>63</sup> Madame de Pringy, « La Description de l’amour propre », dans *DCF, op. cit.*, p. 149.

*became a political or literary movement*<sup>64</sup>. Sans tomber dans l'écueil d'un anachronisme suggérant que Madame de Pringy serait une autrice subversive, la chercheuse revient sur son *socio-theological agenda*<sup>65</sup> en insistant sur les influences laïques et théologiques, modelant l'esprit conservateur de l'écrivaine qui valorise une voie restrictive pour l'émancipation des femmes :

*Where [Poullain] de la Barre, for instance, underscores the qualities that show women's potential for being successful theologians and orators, doctors and lawyers, Pringy chastises her sex for seeking to enter into these professions. She further methodically criticizes each and every possible avenue of action available to women outside of the confines of convent life: gallantry (les coquettes), erudition (les spirituelles), financial management (les économes), leisure (les joieuses), and judicial knowledge (les plaideuses)*<sup>66</sup>.

Madame de Pringy réprime ainsi le désir d'émancipation sociale et ses ressorts. En outre, elle passe sous silence les qualités domestiques et du rôle des mères dans l'instruction, pourtant louées par Fénelon dans son traité *De l'éducation des filles* (1687), quoiqu'il ne leur accorde pas d'autres perspectives<sup>67</sup>. D'après l'autrice, la seule consécration possible pour les femmes se fait *through the lens of salvation*<sup>68</sup>, de préférence au sein d'un couvent<sup>69</sup>. Or deux autres écrivaines contemporaines privilégient cette émancipation religieuse ; il s'agit de Gabrielle Suchon qui publie son *Traité de la morale et de la politique* en 1693 et de Mary Astell dont le premier ouvrage *A serious proposal to the Ladies* paraît en 1694. Cependant leurs motivations sont divergentes puisque Gabrielle Suchon et Mary Astell trouvent dans la vie religieuse une solution aux troubles causés par la société, se trouvant à l'origine de la faiblesse et de la fragilité mentales des femmes :

---

<sup>64</sup> K. Santos da Silva, « Pringy's *Les Differens Caracteres des femmes*: The Difficult Case of Female Salvation », dans *Cahiers du Dix-septième* [En ligne], n° 15, t. I, 2013, p. 47, n. 2 : « avant que le féminisme ne devienne un mouvement politique ou littéraire ». Toutes les traductions sont de notre fait.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 55 : « Alors que [Poullain] de la Barre, par exemple, souligne les qualités qui montrent le potentiel des femmes à devenir des théologiennes et des oratrices, des médecins et des avocates accomplies, Pringy réprimande son sexe pour avoir cherché à entrer dans ces professions. De plus, elle critique méthodiquement toutes les possibilités d'action qui s'offrent aux femmes en dehors de la vie conventuelle : la galanterie (les coquettes), l'érudition (les spirituelles), la gestion financière (les économes), les loisirs (les joueuses) et les connaissances juridiques (les plaideuses). »

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 54, n. 11.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 55.



*Women are led to believe by the force of cultural habit that they are limited in their arenas of action, thus are squandering the use of their rational minds*<sup>70</sup>.

Les comportements vicieux des femmes seraient donc une réaction aux contraintes sociales, étrangères à l'intériorité des femmes qui ne sont pas naturellement disposées à l'amour-propre, comme le pense la comtesse de Pringy. Néanmoins, l'autrice des *Differens Caracteres des femmes* concède les bienfaits d'un tel retranchement, pour la simple raison qu'il favorise une entreprise d'adoration divine qui est solitaire et donc entière<sup>71</sup>. Cette réflexion, comme le suggère Karen Santos da Silva, peut s'expliquer par l'éducation de l'écrivaine. La chercheuse nous rappelle que Port-Royal est dans un premier temps une abbaye de femmes prospères et qu'avec la communauté de Noisy et celle de Saint-Cyr, il s'agit de communautés prônant une relation individuelle et directe à Dieu, notamment par la pratique de la lecture des textes sacrés et la contemplation des vertus. Ainsi, les textes de Madame de Pringy semblent faire écho à l'enseignement quiétiste de Madame Guyon, dispensé à l'école de Saint-Cyr :

*Quietism encouraged complete passivity, silent prayer – so as to be as receptive as possible to God's grace – and complete retreat from the world, which included participation in pious actions*<sup>72</sup>.

Mais la question prête à débat, puisque de l'avis de Constant Venesoen, les *Differens Caracteres des femmes* s'alignent plus sur la « volonté », l'« action » et l'« énergie pieuse<sup>73</sup> » des Jésuites que l'extrême passivité du quiétisme.

L'élaboration du programme éducatif de Madame de Pringy se démarque ainsi par sa rigueur envers toute démonstration d'amour-propre, au point de contraindre les femmes à un retrait de l'univers mondain. L'autrice s'inspire de diverses théories, provenant aussi bien d'une théologie « correctrice » que d'une tradition d'éducateurs conservateurs, mais aussi quelques auteurs et autrices inspirés par la démarche cartésienne, réfutant l'infériorité intellectuelle des femmes.

---

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 59 : « Les femmes sont amenées à croire, par la force de l'habitude culturelle, qu'elles sont limitées dans leur champ d'action et qu'elles gaspillent ainsi l'usage de leur esprit rationnel. »

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 64, n. 20 : « Le quiétisme encourageait la passivité totale, la prière silencieuse – afin d'être aussi réceptif que possible à la grâce de Dieu – et le retrait complet du monde, ce qui incluait la participation à des actions pieuses. »

<sup>73</sup> C. Venesoen (éd.), *op. cit.*, p. 66 ; c'est sans compter l'influence du père Bourdaloue, lequel s'oppose au quiétisme dans plusieurs sermons, voir L. Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture*, *op. cit.*, p. 509.

#### 1.4. Analyses de poétique : similitudes et différences avec les moralistes contemporains

La volonté de « concourir à la perfection » (p. 69) des femmes oriente donc l'ouvrage de Madame de Pringy. Se pose alors la question des rapports que l'écrivaine entretient avec les illustres moralistes de son temps, dont l'intérêt se porte essentiellement aux honnêtes gens des deux sexes. Gustave Servois associe sans conteste Madame de Pringy à La Bruyère en raison du titre de leurs textes, comportant le terme fondamental de « caractères », et liste l'autrice des *Differens Caracteres des femmes* parmi les « Ouvrages composés à l'imitation des Caractères<sup>74</sup> ». Cet héritage est reconnu par l'ensemble des études sur le traité de morale de l'autrice, toutefois il n'existe que l'ouvrage *Littérature et anthropologie* de Louis Van Delft pour en examiner les différences formelles. Le chercheur procède d'abord à la comparaison des textes suivant la musicalité de la langue, relevant un « très délicat jeu de sonorités et délectables combinaisons syllabiques » dans le huitième caractère du chapitre « Des Femmes », tandis que Madame de Pringy présente une « l'indifférence la plus totale, la surdité aux ressources sonores et harmoniques de la langue »<sup>75</sup>. Louis Van Delft poursuit sur « l'esthétique de l'inachèvement » propre au fragment ; cette forme littéraire implique une parcimonie des mots chez La Bruyère, lequel rejette le style périodique, sans rechercher l'extrême brièveté des *Maximes* de La Rochefoucauld pour autant. La dilatation syntagmatique est davantage perçue comme une « facilité du récit » alors que l'*oikonomia* est « un calcul, un art de placer, d'investir à bon escient<sup>76</sup> » que l'auteur des *Caractères* illustre admirablement en dix lignes, tandis que « l'inflation d'une Madame de Pringy<sup>77</sup> » peut occuper jusqu'à dix-sept pages.

Le volume des réflexions de l'écrivaine les rend difficilement désignables comme « fragments », mais aucune forme littéraire n'est proposée en alternative. Nous précisons précédemment que Linda Timmermans attachait ce texte au genre du « traité de morale », mais elle ne signale aucun ouvrage similaire dans sa

---

<sup>74</sup> Voir G. Servois, ch. IV, « Ouvrages composés à l'imitation des "Caractères" », dans *Œuvres de La Bruyère*, t. III, Paris, Librairie Hachette, 1878, p. 179-191.

<sup>75</sup> L. Van Delft, *Littérature et Anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, « La poétique du caractère chez La Bruyère », p. 152.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>77</sup> *Ibid.*

composition<sup>78</sup>. Colette Winn préfère mentionner quant à elle une « série de portraits satiriques<sup>79</sup> » en se limitant donc aux « caracteres ». Dans son édition critique, Constant Venesoen alterne entre le « traité » et les « portraits », mais parle également de « réflexions » de Madame de Pringy, révélant leur aspect universalisant. Dans un préambule à l'analyse des douze chapitres sur les « caracteres » et « perfections », il remarque deux traditions dans la composition à « double structure morale<sup>80</sup> » des *Differens Caracteres des femmes* : celle des moralistes et prédicateurs d'abord, puisque chacun revendique une « œuvre d'édification », puis la « longue tradition de l'activité de l'esprit des femmes [...] liée à la recherche de la vertu<sup>81</sup> », produite par des femmes de lettres du XVI<sup>e</sup> siècle parmi lesquelles Constant Venesoen énumère Madeleine et Catherine des Roches, Marie Le Gendre et Madeleine de l'Aubespine. Néanmoins, il reste difficile de catégoriser les vertus prescrites par l'autrice des *Differens Caracteres des femmes*, dont la forme ne peut être rapprochée du « portrait ». L'analyse de Karen Santos da Silva sur l'appropriation du dualisme cartésien chez Madame de Pringy montre que l'incarnation des vices par le corps procède à travers les descriptions de portraits moraux, tandis que les perfections sont représentées de façon tout à fait abstraite<sup>82</sup>. En corporalisant les vertus, l'écrivaine se risquerait à les mettre sur un pied d'égalité avec les faiblesses jugées comme naturelles aux femmes. La contemplation des perfections auxquelles les lectrices doivent prétendre, et plus largement le projet réformiste de l'autrice, seraient alors compromis.

---

<sup>78</sup> L. Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture*, op. cit., p. 352.

<sup>79</sup> C. Winn, *Protestations et revendications féminines*, op. cit., p. 217.

<sup>80</sup> C. Venesoen, op. cit., « Préambule à l'étude des textes », p. 27.

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> K. Santos da Silva, « Pringy's *Les Differens Caracteres des femmes*: The Difficult Case of Female Salvation », art. cit., p. 60-64, « Pringy's dualism: the paradox of didacticism ».

## 2. Pour une lecture rhétorique des *Differens Caracteres des femmes du siecle*

À la lumière de ce panorama scientifique, nous constatons l'absence d'étude rhétorique consacrée aux *Differens Caracteres des femmes*. Cette lacune peut s'expliquer par la dévalorisation moderne de cette discipline, encore trop souvent associée à une éloquence creuse et dépourvue d'éthique. En effet, lorsqu'employée dans une situation historique ou sociale précise, la rhétorique est « en principe une science philosophique et amoral<sup>83</sup> » pouvant admettre des réponses antagonistes. Le *télos* de la rhétorique n'est donc pas le choix éthique mais la persuasion de l'allocutaire<sup>84</sup>. Toutefois, le critique Áron Kibédi Varga souligne l'impératif d'une étude rhétorique des textes de l'époque classique, à raison que cette « science de la prose, de tout discours littéraire<sup>85</sup> » y occupe une place privilégiée dans les programmes éducatifs. La discipline est effectivement inculquée de manière à la fois passive et active<sup>86</sup>, impliquant d'une part l'étude de textes d'éloquence et de littérature, et d'autre part la « pédagogie de l'imitation<sup>87</sup> » avec les *progymnasmata*, un ensemble d'exercices préparant les élèves à composer une variété de formes discursives. Ainsi, l'influence de l'enseignement rhétorique en tant qu'art d'écrire et de lire est considérable au XVII<sup>e</sup> siècle, de sorte qu'il importe aujourd'hui de considérer « l'universalité de sa présence<sup>88</sup> ».

Il est indéniable que la comtesse de Pringy recourt à cette pratique discursive. En appliquant des « grilles de lecture rhétoriques pour rendre compte des effets produits<sup>89</sup> » par les *Differens Caracteres des femmes*, nous repérons dès la préface les termes de blâme et d'éloge (p. 69). Or ce double paradigme est traditionnellement

---

<sup>83</sup> Á. Kibédi Varga, *Rhétorique et littérature. Études de structures classiques* [1970], Paris, Klincksieck, 2002, p. 16.

<sup>84</sup> Une démarche que Platon dénonce dans *Le Gorgias*.

<sup>85</sup> Á. Kibédi Varga, *ibid.*, p. 9.

<sup>86</sup> G. Genette, « Enseignement et rhétorique au XX<sup>e</sup> siècle », dans *Annales Économies Sociétés Civilisations*, vol. 21, n° 2, 1966, p. 294.

<sup>87</sup> Une formule que nous empruntons à Marc Fumaroli dans *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et res literaria de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 2002, p. 7.

<sup>88</sup> B. Beugnot, « La précellence du style moyen. 1625-1650 », dans *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, M. Fumaroli (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 556.

<sup>89</sup> C. Lignereux, « L'Art épistolaire de l'âge classique comme champ d'application du savoir rhétorique », dans *Exercices de rhétorique*, n° 6, 2016.

attaché au genre rhétorique épideictique, qui vise principalement la « représentation discursive des choix éthiques<sup>90</sup> » et, par conséquent, à « provoquer une disposition à agir<sup>91</sup> ». Cela se manifeste par la description des qualités ou des défauts de l'objet d'un discours, selon une évaluation axiologique portant sur le « beau » et le « laid » moral ou physique. Aussi, il convient de ne pas s'y tromper : dans la situation épideictique, le dessein du locuteur n'est plus de persuader son allocataire sur les vertus ou les vices « puisqu'ils font d'ores et déjà l'objet d'un consensus social réel<sup>92</sup> », mais de faire reconnaître son intentionnalité dans l'action vertueuse ou vicieuse<sup>93</sup>. Madame de Pringy prend ainsi le soin de responsabiliser les femmes susceptibles d'éprouver un « plaisir de la perfection » et un « juste sentiment de se blâmer » à la lecture des *Differens Caracteres des femmes* (p. 69), afin d'obtenir leur aveu et, en conséquence, leur volonté de se réformer efficacement.

## **2.1. Cadre théorique et conceptuel**

Afin d'attester la cohérence de notre étude rhétorique, il convient de l'inscrire dans un champ d'étude qui prenne en compte des éléments exprimant la finalité de l'œuvre ainsi que son contexte d'écriture. Nous évaluerons donc l'influence de l'optimisme des Jésuites dans le souhait d'acquérir les vertus et maîtriser les vices, celle de la philosophie morale d'Aristote afin que chacun se conduise au regard d'un « juste milieu », enfin, celle de l'esthétique de l'honnêteté dans le cadre d'une « civilisation des mœurs<sup>94</sup> ».

### **2.1.1. L'acquisition des vertus et la maîtrise des vices : l'optimisme des Jésuites**

Lorsque l'Église connaît une crise spirituelle et morale à la Renaissance, il lui faut trouver des stratégies afin d'y remédier. Le clergé régulier et le clergé séculier étant coupables « non seulement de médiocrité spirituelle et de dérèglement moral, mais

---

<sup>90</sup> M. Dominicy, « L'éloge, le blâme et la représentation discursive des choix éthiques », dans *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio*, n° 1, 2015.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>92</sup> M. Dominicy, « Rhétorique et cognition. Vers une théorie du genre épideictique », dans *Logique et Analyse*, vol. 38, n° 150-152, 1995, p. 163.

<sup>93</sup> *Ibid.*

<sup>94</sup> N. Elias, *La Civilisation des mœurs* [1939], Paris, Pocket, 2002.

encore d'absentéisme<sup>95</sup> », certains ordres religieux vont exiger un retour à l'ascétisme et au règlement des mœurs. Dans le cadre de cette « Réforme catholique<sup>96</sup> », Ignace de Loyola fonde la Compagnie de Jésus en 1540 ; avec une poignée de confrères, il se dévoue au pape « pour accomplir n'importe quelle tâche<sup>97</sup> ». Quoique la congrégation eût pour première intention de propager la foi chrétienne, son activité d'enseignement pour la jeunesse est remarquable étant donné l'important réseau de collèges qu'elle développe à travers l'Europe. À la veille du XVII<sup>e</sup> siècle, les différents établissements jésuites sont d'ailleurs ordonnés de manière uniforme par le biais du *Ratio studiorum*. Cette charte, qui définit le système éducatif des Jésuites, impose un règlement intérieur et un programme d'études, en grande partie inspirés par le « génie organisateur<sup>98</sup> » d'Ignace de Loyola déjà à l'œuvre dans ses *Constitutions* de 1556. De ce fait, jeunes laïcs et novices de la Compagnie reçoivent une culture sacrée et profane, alliant catéchisme et humanisme gréco-latin. Cette convergence a le mérite de répondre aux besoins de l'Église, formant moralement et spirituellement le futur clergé et les civils, y compris jusqu'aux classes populaires grâce à un enseignement gratuit<sup>99</sup>. En outre, le programme didactique de ce système éducatif manifeste de l'optimisme propre à la spiritualité jésuite, caractérisée par sa considération du « travail de réforme de la vie et de conformation au divin modèle [Jésus Christ]<sup>100</sup> ».

À la différence du jansénisme, qui suppose que seule la « grâce efficace » accordée par Dieu permet la rédemption de l'homme, la spiritualité ignacienne présume que tout chrétien bénéficie de la « grâce suffisante » et qu'il lui revient de se montrer digne du salut. Ainsi, l'optimisme jésuite induit un libre-arbitre quant au perfectionnement de soi, à travers la volonté de corriger ses défauts par l'acquisition de vertus. Nous pouvons y reconnaître la marque de « l'enthousiasme humaniste<sup>101</sup> », dont les

---

<sup>95</sup> A. Guillermou, « La vocation de la Compagnie de Jésus », dans *Les Jésuites*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 8.

<sup>96</sup> Nous reprenons l'expression d'Alain Guillermou qui définit ainsi la Contre-Réforme, puisqu'une telle notion omet les transformations internes à l'Église catholique précédant et accompagnant l'émergence du courant protestant.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>99</sup> Fr. de Dainville, « Géographie et sociologie scolaire. Collèges et fréquentation scolaire au dix-septième siècle », dans *L'Éducation des Jésuites (XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions de Minuit, 1978, p. 126.

<sup>100</sup> J. de Guibert, « Réforme de la vie et effort ascétique », dans *La Spiritualité de la Compagnie de Jésus. Esquisse historique*, Rome, Institutum Historicum S. I., 1953, p. 565.

<sup>101</sup> A. Guillermou, *Les Jésuites, op. cit.*, p. 20.

contributeurs exaltent la capacité de l'homme à « achever librement sa propre forme », étant « confiants dans la plasticité et la perfectibilité de la nature humaine<sup>102</sup> ». Quant à la littérature spirituelle jésuite, rappelons la remarquable diffusion des directoires pratiques, dans la tradition des éminents *Exercices spirituels*, qui permet de « guider l'effort de l'âme pour se disposer à sentir et suivre les indications de la grâce<sup>103</sup> ».

### 2.1.2. La théorie du juste milieu : l'éthique d'Aristote et son héritage

Le thème du bonheur, considéré comme la réalisation de soi, a considérablement inspiré les penseurs de la Grèce antique, en particulier Aristote. Dans son œuvre majeure, l'*Éthique à Nicomaque*, Aristote identifie le bonheur ou « bien souverain » comme la finalité des actions humaines. Celui-ci est conditionné par « la bonne naissance, une heureuse progéniture [et] la beauté physique<sup>104</sup> » accordées par la faveur divine, ainsi que les vertus résultant de « l'exercice ou le mérite<sup>105</sup> » individuel. Cette dernière composante est d'autant plus centrale qu'Aristote développe une théorie des vertus dans son *Éthique*, visant à « contribuer à la perfection du devenir humain<sup>106</sup> ». La théorie des vertus d'Aristote s'articule autour de la notion de médiété, qui est à sa façon une « excellence<sup>107</sup> » morale, un « sommet<sup>108</sup> », définie en proportion de deux vices opposés. La libéralité est ainsi conçue comme le juste équilibre entre la prodigalité, qui est un excès de dépenses financières, et l'avarice, qui est un abus d'économie. Afin de déterminer ce juste milieu (*mesôtès*), Aristote évalue ses extrêmes opposés selon la « règle vraie<sup>109</sup> », un principe dicté par la prudence. Or cette faculté intellectuelle est elle-même incarnée par le *phronimos* (l'homme prudent), guidant ses actions par un ajustement de ses vertus innées en fonction des situations qu'il rencontre<sup>110</sup>. Par conséquent, c'est par l'observation et l'imitation du *phronimos*,

---

<sup>102</sup> E. Bury, *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 13-14.

<sup>103</sup> J. de Guibert, *La Spiritualité de la Compagnie de Jésus*, op. cit., p. 567.

<sup>104</sup> Aristote, *Éthique à Nicomaque*, I, 9, 1099 B 2.

<sup>105</sup> P. Aubenque, « Cosmologie de la prudence », dans *La Prudence chez Aristote*, op. cit., p. 78.

<sup>106</sup> P. Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, 1995, p. 143.

<sup>107</sup> P. Aubenque, « L'homme de la prudence », dans *La Prudence chez Aristote*, op. cit., p. 52.

<sup>108</sup> Fr. Goyet, *Les Audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 196.

<sup>109</sup> P. Aubenque, *La Prudence chez Aristote*, op. cit., p. 35.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 35-36.

délibérant de la conduite à adopter face aux circonstances de la vie, que tout homme peut agir avec discernement pour son propre bonheur.

Avec l'avènement du cartésianisme au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, il est commun de penser que le système philosophique d'Aristote est dépassé<sup>111</sup>. Sa cosmologie est désuète<sup>112</sup> et son éthique ne fait pas la priorité des universités<sup>113</sup>. Toutefois, on reconnaît l'excellence de sa *Rhétorique*, œuvre d'autorité dans les programmes scolaires<sup>114</sup>. C'est par l'enseignement rhétorique que se perpétue l'éthique aristotélicienne, comme le confirme le père Bourdaloue en précisant que, « aux yeux des classiques, la morale fait partie de la définition même de la rhétorique<sup>115</sup> ». Ainsi, des professeurs jésuites comme le père Caussin sollicitent la notion de juste milieu pour concevoir une « pratique rhétorique en distinguant ses vices caractéristiques de leurs vertus voisines<sup>116</sup> ». Plus tard, c'est en théoricien de la littérature que Nicolas Boileau exhume l'*Éthique à Nicomaque*, suivant laquelle il définit le style moyen comme étant le « milieu entre le style haut et le style bas [...], deux excès [qui] peuvent être la ruine de la bucolique<sup>117</sup> ». Enfin, le principe d'équilibre s'étend aux considérations sociales et trouve son expression « au cœur de l'honnêteté<sup>118</sup> ».

### **2.1.3. L'esthétique de l'honnêteté : la « civilité » dans la société de cour**

La Renaissance fut une période de transition entre le système féodal du Moyen Âge et l'avènement de l'absolutisme par la classe nobiliaire<sup>119</sup>. Du fait des guerres de religion et des conflits que traverse le royaume, l'administration de ce nouveau système hiérarchique monopolise le discours politique et mène la classe dominante à ne plus

---

<sup>111</sup> Fr. Manzini, « La philosophie d'Aristote dans le second XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Philosophie antique*, vol. 11, 2011, p. 19.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>114</sup> Le système pédagogique jésuite est assez révélateur à cet égard puisqu'il se compose d'un premier cycle d'études humanistes de cinq ans, consacré aux langues anciennes, à la poésie et à la rhétorique, auquel s'ajoute un second cycle de deux années, dédié à la philosophie et aux sciences exactes.

<sup>115</sup> Á. Kibédi Varga, *Rhétorique et littérature*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>116</sup> L. Charles et S. Duval, « La narration, par Majoragius (1569) et Caussin (1619). Introduction, transcription, traduction et notes », dans *Exercices de rhétorique*, n° 18, 2022, paragr. 3. URL : <https://journals.openedition.org/rhetorique/1306>, consulté le 08/06/23.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 196, à propos de sa *Poétique* ; nous rappelons à cette occasion que Marc Dominicy rattache plus volontiers le genre épideictique à la poétique qu'à la rhétorique du fait des « stratégies cognitives et discursives » qu'il mobilise, voir « L'éloge, le blâme et la représentation discursive des choix éthiques », *art. cit.*, p. 24.

<sup>118</sup> E. Bury, *Littérature et politesse*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 82.

<sup>119</sup> N. Elias, *La Civilisation des mœurs*, *op. cit.*, p. 157.



pouvoir disposer que du seul discours moral<sup>120</sup>. Cependant la cour est considérée comme ignorante sous les règnes de Henri IV et Louis XIII<sup>121</sup>, on l'accuse par ailleurs de brutalité, de grossièreté et d'hypocrisie<sup>122</sup>. Au seuil de l'époque classique, c'est donc une nouvelle élite culturelle qui se constitue dans les salons littéraires<sup>123</sup> et investit le domaine de la morale laïque. Dans le cadre d'une société choisie réunissant nobles et roturiers éduqués, un « art de paraître en société<sup>124</sup> » se développe et son idéal est figuré par les « honnêtes gens ». Ce type social se distingue par sa « civilité », une supériorité résultant de la délicatesse des mœurs et du raffinement de la langue<sup>125</sup>, qui lui est naturelle et innée.

Dans les faits, cette nouvelle *paideia* (éducation) dévoile l'effort nécessaire pour séduire la classe dominante afin que cette dernière intègre ses principes, lorsque les individus ne peuvent y accéder « par la seule faveur de leur rang ou de leur lignage<sup>126</sup> ». Aussi faut-il se former à la vie mondaine par le « truchement d'une parole pluriséculaire<sup>127</sup> », synthétisant les connaissances fondamentales de la *memoria* antique et humaniste, tout en prévenant de la méprisable pédanterie<sup>128</sup>. Nombre de modèles sont proposés « dans les vies des personnages illustres, & dans les œuvres des excellens esprits du passé<sup>129</sup> » et les préceptes sont légion dans les manuels de savoir-vivre<sup>130</sup>. D'une façon qui nous paraît aujourd'hui contradictoire, mais dont certains contemporains dénonçaient déjà l'illusion, la *sprezzatura* (négligence) est centrale dans cette réforme de soi, puisque l'honnête homme se doit de feindre le naturel de ses vertus présumées. Aussi la « docte ignorance<sup>131</sup> » permet-elle de ne pas offenser les

---

<sup>120</sup> Cette restriction est la conséquence des guerres de religion, de la Ligue et de la Fronde, des conflits qui incitèrent le gouvernement à monopoliser le discours politique et l'éloquence civique, voir B. Parmentier, *Le Siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Paris, Seuil, 2000, p. 176-178.

<sup>121</sup> E. Bury, *op. cit.*, p. 56.

<sup>122</sup> Voir les *Essais* de Montaigne, *Le Misaule ou haineux de la cour* attribué à G. Chappuis et *Du bonheur de la cour* de P. de Dampmartin, mentionnés par E. Bury, *op. cit.*, p. 47.

<sup>123</sup> M. Magendie, *La Politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1925, t. I, ch. IX, p. 120 et s.

<sup>124</sup> B. Parmentier, *Le Siècle des moralistes, op. cit.*, p. 192.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>126</sup> E. Bury, *Littérature et politesse, op. cit.*, p. 62.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>129</sup> P. Bardin, *Le Lycée du Sr. Bardin* [1<sup>re</sup> éd.], Paris, 1632, t. I, p. 29.

<sup>130</sup> *L'Honnête homme, ou l'art de plaire à la cour* de Nicolas Faret est le plus reconnu du premier XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>131</sup> E. Bury, *op. cit.*, p. 49.

plus inexpérimentés, l'expression sincère assure un tempérament aimable<sup>132</sup> et la modération inspire la sérénité<sup>133</sup>. Reste que seul le dessein de *plaire* à ses allocutaires, un des trois impératifs de la *Rhétorique* d'Aristote<sup>134</sup>, régit une telle maîtrise de soi.

---

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>133</sup> P. Charron, *De la sagesse*, Paris, 1601, cité par E. Bury, *op. cit.*, p. 49.

<sup>134</sup> E. Bury, *op. cit.*, p. 74.

## 2.2. Problématique et hypothèse de lecture

La littérature classique se fait le vecteur de doctrines, laïque ou religieuse, partageant une éthique du perfectionnement de soi ; il n'est donc pas surprenant que Madame de Pringy destine un traité de morale à cette même fin. De manière à promouvoir son œuvre majeure, nous pourrions interroger la part de singularité de cette femme écrivant pour les femmes et l'incidence de cette situation dans son style, mais ce serait s'exposer à l'écueil essentialiste<sup>135</sup> que présente le « mythe dangereux<sup>136</sup> » d'une écriture spécifiquement féminine. Ainsi, nous préférons informer des expérimentations didactiques menées par Madame de Pringy, plus précisément de son entreprise d'hybridation de trois traditions discursives<sup>137</sup>, visant à garantir l'efficacité de sa rhétorique auprès de ses contemporaines. À cet égard, nous indiquerons à présent les tenants de ces conventions discursives, telles qu'elles sont pratiquées au XVII<sup>e</sup> siècle, après quoi nous pourrions justifier des phénomènes d'imitation et de répétition<sup>138</sup> qui traversent les *Differens Caracteres des femmes*.

### 2.2.1. « L'optique des moralistes »

Réduire ce que Béregère Parmentier appelle le « moment moraliste » au XVII<sup>e</sup> siècle serait le priver de ses « racines », implantées à la Renaissance, et de ses « prolongements<sup>139</sup> ». Considéré comme l'avènement de cette littérature, il est au croisement de circonstances plus ou moins contemporaines aux auteurs et autrices. De fait, c'est la découverte des Amériques qui sert de prétexte à Montaigne pour dénoncer

---

<sup>135</sup> Voir M. S. Jensen, « La notion de nature dans les théories de l'écriture féminine », dans *Clio*, n° 11, 2000. URL : <https://doi.org/10.4000/clio.218>, consulté le 13/11/2022.

<sup>136</sup> I. Landy-Houillon, « Le féminin vu par les hommes. L'exemple des "Treize lettres amoureuses" de Boursault », dans *Entre philologie et linguistique. Approches de la langue classique*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 309.

<sup>137</sup> Selon Peter Koch et Wulf Oesterreicher, il est question de normes de discours qui définissent notre production et notre réception des discours, des textes, selon des traditions et des modèles antérieurs. Ces conventions historiques peuvent se développer à différents niveaux de textualité allant des formules aux types de texte, genres textuels littéraires ou non-littéraires et styles ; voir « Langage parlé et langage écrit », dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, G. Holtus, M. Metzeltin et C. Schmitt (dir.), vol. 1, n° 2, Tübingen, Niemeyer, 2001, p. 584-627.

<sup>138</sup> S. Loiseau, « La notion de tradition discursive : une perspective diachronique sur les genres textuels et sur les phénomènes de fréquence textuelle », dans *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, n° 157-158, 2013. URL : <https://journals.openedition.org/pratiques/3731>, consulté le 08/06/23.

<sup>139</sup> L. Van Delft, *Le Moraliste classique, op. cit.*, p. 113-114.

l'illusion du concept de « civilisation<sup>140</sup> ». Lorsque la majorité des moralistes se font les défenseurs du christianisme, c'est en réponse à la « crise de la croyance<sup>141</sup> » qui s'est manifestée entre autres par les guerres de religion, le mouvement de Contre-Réforme et le retour à l'augustinisme. De cet enseignement religieux, ils retiendront deux principes fondamentaux pour développer leur réflexion sur l'univers « humain et séculier<sup>142</sup> », ordonné indépendamment d'une transcendance ; la séparation entre les mondes humain et divin de même que l'examen constant des préjugés par une analyse de l'âme humaine et de la société. Parallèlement, la formation de l'élite culturelle des « honnêtes gens » révèle un processus de « transfert des instances de savoir<sup>143</sup> », dénigrant la tradition scolastique au profit d'une morale sociale grandement inspirée de l'humanisme. Par conséquent, les moralistes aspirent à formuler une synthèse entre une vision centrée sur l'homme et la tradition chrétienne<sup>144</sup>. Plus encore, leurs ouvrages participent à l'expression d'une pensée européenne qui repense les rapports du discours à la vérité<sup>145</sup>. Compte tenu de la nature inconstante de l'homme et de la société dans laquelle il évolue, les moralistes constatent l'impossibilité d'en dégager une vérité absolue, traditionnellement portée par un énoncé structuré et définitif propre à l'héritage aristotélicien<sup>146</sup>. Ainsi, c'est la forme brève et le discours discontinu qui permettent d'établir le sens de l'existence humaine dans sa dimension pratique<sup>147</sup>, le moraliste étant « un penseur préoccupé avant tout du vécu<sup>148</sup> ».

Pour saisir cette « réalité morale<sup>149</sup> », les moralistes vont établir leur processus de discours et de pensée en ayant recours au paradigme de l'optique<sup>150</sup>. Cet emprunt se produit suivant les progrès dans le domaine de l'expérience visuelle, et de leur absorption dans la culture non spécialisée, depuis le thème antique du *theatrum mundi*, à « l'invention quasi simultanée du télescope et du microscope » au début du

---

<sup>140</sup> Voir Montaigne, *Essais*, « Des cannibales », t. I, ch. XXXI. L'auteur applique un principe d'inversion de perspective entre l'Européen « civilisé » et l'Amérindien « barbare ».

<sup>141</sup> B. Parmentier, *Le Siècle des moralistes*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>143</sup> *Ibid.*

<sup>144</sup> L. Van Delft, *Le Moraliste classique*, *op. cit.*, p. 117.

<sup>145</sup> B. Parmentier, *Le Siècle des moralistes*, *op. cit.*, p. 262.

<sup>146</sup> L. Van Delft, « L'optique des moralistes : perspective cavalière », dans *L'Optique des moralistes de Montaigne à Chamfort...*, B. Roukhomovsky (dir.), Paris, Honoré Champion, 2005, p. 21.

<sup>147</sup> B. Parmentier, *Le Siècle des moralistes*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>148</sup> L. Van Delft, *Le Moraliste classique*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>150</sup> B. Roukhomovsky, « Portrait du moraliste en opticien », dans *L'Optique des moralistes*, *op. cit.*, p. XI.

XVII<sup>e</sup> siècle, en passant par les tableaux perspectifs de la Renaissance italienne<sup>151</sup>. La métaphore optique est fondamentale dans la littérature moraliste dans la mesure où, plus qu'un « réservoir de lieux communs, recyclables et massivement recyclés<sup>152</sup> », sa « valeur heuristique [...] permet d'analyser et modéliser la problématique du jugement moral<sup>153</sup> ». Selon un rapport d'analogie entre le jugement moral et l'optique, le *theatrum mundi* donne une vue d'ensemble sur les mœurs à la manière dont le télescope est une ouverture sur l'espace, tandis qu'à l'inverse l'esprit d'analyse « pénètr[e] dans le fond de leur cœur<sup>154</sup> », à l'instar du microscope dévoilant l'infiniment petit<sup>155</sup>. Plus encore, leur contiguïté constitue la pierre angulaire de la démarche des moralistes puisque c'est l'acte de l'observation qui fonde, suscite ou valide le jugement moral<sup>156</sup>. En effet, le « regard scrutateur<sup>157</sup> » est essentiel pour capter la véritable nature de l'homme alors que le monde est fait de simulacres<sup>158</sup>. Successivement « démasqueur<sup>159</sup> », « naturaliste » dans la description qu'il fait de l'homme et de la société, portraitistes de types sociaux<sup>160</sup>, le moraliste endosse bien des attitudes au-delà de l'observateur, jusqu'à se faire législateur lorsqu'il destine son lecteur à l'instruction d'un « savoir voir ».

### 2.2.2. Les traités d'instruction féminine

Dès le Moyen-Âge et tout au long des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, un certain nombre de femmes se révèlent dans la voie « anti-intellectualiste » du mysticisme. Parallèlement aux conflits religieux, elles se font tour à tour « conseillères spirituelles, directrices de conscience et maîtresses de vie spirituelle » par la transmission de révélations et de

---

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. XII-XIII.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. X.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. XIV.

<sup>154</sup> Fr. de La Rochefoucauld, *Maximes*, J. Truchet (éd.), *op. cit.*, « Avis au lecteur » de la première édition, p. 267.

<sup>155</sup> Voir aussi B. Pascal, *Pensées*, P. Sellier (éd.), Paris, Librairie Générale Française, 2000, S 230, dans laquelle est développé le « vertige pascalien », soit le déséquilibre suscité chez l'humain lorsqu'il cherche un référentiel fixe entre deux extrêmes immensités, l'une infiniment petite et l'autre infiniment grande.

<sup>156</sup> B. Roukhomovsky, « Portrait du moraliste en opticien », dans *L'Optique des moralistes*, *op. cit.*, p. XI.

<sup>157</sup> L. Van Delft, « L'optique des moralistes : perspective cavalière », dans *L'Optique des moralistes*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>158</sup> L. Van Delft, *Le Moraliste classique*, *op. cit.*, p. 321.

<sup>159</sup> J. Starobinski dans son *Introduction* à l'édition des *Maximes et Mémoires* de François de La Rochefoucauld, Paris, Union Générale d'Éditions, 1964, p. 9.

<sup>160</sup> Fr. Nies, « L'imaginaire optique dans le système des genres littéraires : optique des moralistes ? », dans *L'Optique des moralistes*, *op. cit.*, p. 364.

prophéties<sup>161</sup>. Ces femmes dévotes apparaissent comme l'« instrument privilégié de Dieu<sup>162</sup> » à travers lesquelles il agit sur le monde humain, selon la croyance d'une prédisposition féminine à la piété et la sainteté, en raison d'une affectivité plus exacerbée que chez l'homme<sup>163</sup>. Dans le contexte de renouveau religieux qui marque le début du XVII<sup>e</sup> siècle, ce zèle féminin suscite un intérêt auprès des contre-réformistes<sup>164</sup> qui souhaitent assurer le prolongement et la consolidation de l'Église chrétienne. Pour répondre à ce projet missionnaire, François de Sales développe l'instruction religieuse des femmes par l'union de la direction de conscience, la prédication et la lecture spirituelle<sup>165</sup>. Le caractère novateur de son ambition, dévoilé dans son *Introduction à la vie dévote*, marque considérablement les esprits et inspire les directeurs de conscience comme les auteurs et autrices spirituelles tout au long du siècle. Dans son sillage, le courant du « féminisme religieux<sup>166</sup> » se forme autour de personnalités comme le père Caussin, Du Bosc ou Grenaille. Chacun souhaite répondre aux besoins des femmes, tel que le recommandait François de Sales, afin qu'elles vivent « religieusement<sup>167</sup> » dans le monde séculier ; Caussin illustre la « dévotion civile » salésienne dans sa *Cour sainte* (1624), par une harmonie entre la piété et la participation modérée à la vie mondaine, tandis que Du Bosc et Grenaille transposent les valeurs et les normes civiles, établies pour les hommes dans *L'Honnête homme* de Faret, afin de les adresser aux femmes car ces qualités les prédestineraient à l'acquisition des vertus chrétiennes<sup>168</sup>. Grenaille développe même la notion de « maîtrise de soi » dans une conception qui réduit les écarts entre les processus conseillés aux hommes et ceux recommandés aux femmes jusqu'alors<sup>169</sup>. Loin d'aspérer à l'égalité entre les sexes, il souhaite ainsi faire reconnaître la dignité du « sexe dévot » que saint François de Sales tenait à défendre contre l'antiféminisme religieux de l'espace clérical<sup>170</sup>.

---

<sup>161</sup> L. Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture, op. cit.*, p. 501.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 511.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 503.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 399-400.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 469, 482 et 487.

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 288.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 405.

<sup>168</sup> Fr. de Grenaille, *L'Honnête fille, où dans le premier livre il est traité de l'esprit des filles*, A. Vizier (éd.), Paris, Honoré Champion, 2003, p. 47.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 51-52.

<sup>170</sup> L. Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture, op. cit.*, p. 403.

Tandis que les premiers mouvements pour l'instruction des femmes aspiraient à une équivalence entre les sexes, par l'honneur attaché aux rôles spécifiques de chaque sexe<sup>171</sup>, le retour à un idéal conservateur s'attachera à la différence des sexes où la femme demeure infériorisée. Des ouvrages comme le *Traité du choix et de la méthode des études* (1686) de Fleury ou le traité *De l'éducation des filles* (1687) de Fénelon insistent sur l'inégalité des fonctions entre les hommes et les femmes ; l'apprentissage des sciences, de la théologie ou encore de la rhétorique leur est donc considéré comme inutile, puisque les femmes sont destinées à être ménagère et maîtresse de maison. Le programme éducatif réalisé dans le sein de l'école des filles de Saint-Cyr se règle selon les mêmes principes ; Madame de Maintenon s'attache aussi bien à inculquer la piété et la crainte de Dieu que les normes sociales au moyen de « cours de maintien<sup>172</sup> ». Par ailleurs, l'épouse du roi partage avec Fénelon une même ambition de *modus vivendi* social et moral en conformité avec leurs us et coutumes<sup>173</sup>, loin des espérances émancipatrices des précieuses. Au sujet de ce « bel esprit », ils rejoignent d'ailleurs tous les auteurs et autrices pour condamner l'affection d'un « trop de curiosité<sup>174</sup> ». Seul Poullain de la Barre, dans ses traités de la fin du siècle, se distinguera par le prolongement du féminisme intellectuel en autorisant les femmes à s'affranchir d'un système traditionnel par l'application de la méthode cartésienne et ainsi reconstituer « un nouveau savoir fondé exclusivement sur l'usage permanent de la raison critique<sup>175</sup> ».

### 2.2.3. La pragmatique du sermon

Le sermon classique du XVII<sup>e</sup> siècle occupe une place prépondérante parmi les genres oratoires, particulièrement entre 1660 et 1700<sup>176</sup>, et se concentre sur les « mystères de la religion » et les « vertus morales<sup>177</sup> ». Ces discours visent à « convertir

---

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 318.

<sup>172</sup> C. Venesoen, *Madame de Maintenon, sans retouches*, Tübingen, Narr, 2012, p. 85.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>174</sup> L. Timmermans, *op. cit.*, p. 357.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 380-381.

<sup>176</sup> A. Régent-Susini, « La prédication au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Sermons de Bossuet. « Le Carême du Louvre »*, A. Régent-Susini et N. Laurent, Paris, Atlande, coll. « Clefs concours », 2002, p. 31.

<sup>177</sup> A. Albert, *Nouvelles observations sur les différentes méthodes de prêcher*, cité par J. Truchet, « Prédication classique et séparation des genres », *L'Information littéraire*, sept.-oct. 1955, p. 127.

les hommes au christianisme et [de] les convaincre de respecter la Loi divine<sup>178</sup> ». Malgré la prédominance du christianisme sur le protestantisme en France, un certain « relâchement d'esprit<sup>179</sup> » se fait sentir et il devient important de faire « appliquer plus fidèlement les préceptes<sup>180</sup> » religieux auprès du public, notamment par une transition de l'état passif à l'état actif dans la croyance. Puisqu'il faut convaincre des bienfaits d'une dévotion rigoureuse, les prédicateurs tirent avantage des procédés rhétoriques et l'aspect autoritaire<sup>181</sup> du sermon semble répondre à leurs besoins. Afin d'apprécier cette dimension et son efficacité, deux critères prévalent :

Le premier tient dans la capacité qu'a l'auditoire à reconnaître l'orateur comme autorisé à prendre la parole dans une situation donnée, soit en fonction du rôle social ou institutionnel qui est le sien, soit en fonction de son expertise, soit en fonction d'une compétence ou d'une expérience particulière qu'il aurait acquise. Ce critère recouvre *l'exigence de légitimité*.

Le second critère, plus délicat à décrire mais tout aussi rhétorique, concerne la capacité qu'a l'auditoire à interpréter le charisme et les talents persuasifs de l'orateur comme analogues au pouvoir essentiellement réalisant de l'ancienne parole prophétique. Cette analogie apparaît dans l'expression quotidienne « autorité naturelle » pour désigner *le charisme*<sup>182</sup>.

Cependant la légitimité des prédicateurs est mise à mal lorsque, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, certains les accusent de corrompre la parole divine, « parfaite par essence<sup>183</sup> », en ayant recours à des moyens discursifs profanes tels que la rhétorique. En réponse, les défenseurs d'une rhétorique religieuse affirment « la nécessité de convaincre les esprits par des moyens humains, puisque les prédicateurs sont désormais privés des miracles<sup>184</sup> » dont auraient bénéficiés les Pères de l'Église. Outre cette querelle sur l'éloquence sacrée, le droit de pratiquer l'éloquence de la chaire suffit à confirmer la légitimité du prédicateur, puisqu'il l'obtient au terme d'une

---

<sup>178</sup> M. Gauthier, *Scandale et indignation dans les sermons de Bossuet, Bourdaloue et Massillon*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2017, p. 182. URL : <https://www.theses.fr/2017USPCC093/document>, consulté le 22/05/23.

<sup>179</sup> Bourdaloue, *Sur l'Oisiveté* [sermon pour le dimanche de la septuagésime, prêché entre 1664 et 1666], cité par M. Gauthier, *op. cit.*, p. 158.

<sup>180</sup> M. Gauthier, *op. cit.*, p. 195.

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 188.

<sup>182</sup> E. Danblon, « La construction de l'autorité en rhétorique » dans *Semen*, n° 21, 2006, paragr. 10-14. URL : <http://journals.openedition.org/sid2nomade-2.grenet.fr/semen/1983>, consulté le 03/01/23. Nous soulignons.

<sup>183</sup> M. Gauthier, *Scandale et indignation dans les sermons*, *op. cit.*, p. 191.

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 194.



formation herméneutique et rhétorique, auprès des autorités ecclésiastiques. Cela confirme autant sa faculté d'interprétation des textes sacrés, selon les indications de l'Église<sup>185</sup>, que sa capacité à composer un sermon en cinq parties, à la manière classique<sup>186</sup>. Néanmoins, cela ne suffit pas à retenir l'attention du public qui se distrait rapidement sous l'effet d'une voix monotone<sup>187</sup>. Quand bien même le sermon instruirait et serait sobre, clair et simple suivant l'esthétique classique, encore faudrait-il qu'il plaise<sup>188</sup>. De fait, le sermon « gagn[e] ses lettres de noblesse grâce au talent de prédicateurs qui ont brillé en chaire et ont marqué profondément les esprits<sup>189</sup> ».

Parmi eux se trouve le père Bourdaloue, dont nous avons d'ores et déjà informé du succès auprès de Madame de Sévigné. S'il attire les foules, ce n'est pas pour la singularité de sa vision ou la délicatesse de sa langue, mais plus vraisemblablement pour sa « rigueur argumentative<sup>190</sup> ». En répétant régulièrement la division de ses discours, le prédicateur en retrace le déroulement pendant le temps de son sermon et parvient ainsi à canaliser l'attention de son auditoire<sup>191</sup>. Plus encore, la « simplicité de l'expression » et le « choix du mot juste » permet à Bourdaloue de livrer un message d'autant plus catégorique et efficace que la morale convainc et persuade tous les publics<sup>192</sup>. Nous devons malgré tout considérer qu'il s'autorise des figures oratoires, à l'instar des énumérations et des questions rhétoriques, qui lui permettent d'« amplifier la gravité de son sujet » ou d'« insister sur l'importance du sermon qu'il s'apprête à faire<sup>193</sup> ». Derrière le ton « accablant<sup>194</sup> » de ses discours, Bourdaloue souhaite en effet « opérer le commencement d'une mutation chez l'auditeur<sup>195</sup> ». De fait, il s'applique à rendre compte du préjudice de la nature pécheresse des hommes et à dénoncer la concupiscence qui lie les passions aux sens et l'oppose à la raison<sup>196</sup>. Somme toute, le

---

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>186</sup> Ces cinq parties sont successivement l'exorde, l'introduction, la division, la confirmation et la conclusion.

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 256.

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 210.

<sup>191</sup> A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 674.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 211.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>194</sup> M. Gauthier, *Scandale et indignation dans les sermons*, op. cit., p. 228.

<sup>195</sup> P. Soler, *Genres, formes, tons*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 412.

<sup>196</sup> A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, op. cit., p. 459.

prédicateur fait craindre la colère de Dieu « poussant l'homme à observer scrupuleusement les commandements et préparant ainsi la voie à la grâce<sup>197</sup> ».

\*\*\*

---

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 502, n. 41.

À la lumière de la préface, nous observons que Madame de Pringy évoque des normes spécifiques à ces trois traditions discursives, suggérant immédiatement la singulière hétérogénéité de son ouvrage. En effet, elle annonce vouloir diriger ses lectrices « par les moyens [qu'elle] leur donne de corriger leurs défauts », un enjeu qui s'apparente à celui des pédagogues. En dressant le « Portrait » de chaque défaut dans lequel une femme peut se reconnaître, elle s'apparente également aux moralistes qui font l'observation des types sociaux de leur temps. Enfin, à l'instar d'un prédicateur qui prêchent des sermons à son auditoire pour le guider vers l'épanouissement spirituel et moral, Madame de Pringy souhaite frapper les sens de ses contemporaines dans l'espoir d'une « métamorphose de mœurs » (p. 70).

Pour analyser ces traditions discursives, nous nous appuyerons sur les « stylèmes » attachés à chacune d'elles. Ces faits langagier, caractéristiques d'une esthétique telle qu'elle est incarnée dans un texte, sont « porteur[s] d'une marque de littérarité<sup>198</sup> » et stylistiquement significatifs. L'identification et l'analyse des stylèmes nous permettront d'expliquer la corrélation qui s'opère entre chaque genre ou type de texte et de comprendre comment Madame de Pringy les utilise pour transmettre ses valeurs et ses conseils.

---

<sup>198</sup> G. Molinié, *La Stylistique* [1993], Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 203.

## **Chapitre I**

### ***Docere : la méthode des traités d'éducation***

Dans le second xvii<sup>e</sup> siècle, l'intérêt que suscite l'instruction des femmes se reflète dans une prolifération de textes didactiques<sup>1</sup>. De Fénelon à Fleury en passant par Madame de Maintenon, les élites mondaines et religieuses composent des romans didactiques, des traités d'éducation ou encore des lettres de direction spirituelle<sup>2</sup>, qui mêlent théorie pédagogique, éthique et style littéraire. Ces textes reflètent non seulement une hiérarchisation des valeurs visant à perpétuer une société conservatrice, mais aussi les caractéristiques formelles de leur transmission écrite.

Mais d'abord, revenons sur le potentiel didactique du genre épideictique. Comme l'affirme Volker Kapp au sujet du *Télémaque* (1699) de Fénelon, ce type de discours « s'avère un moyen d'inculquer une doctrine et se métamorphose en méthode pédagogique<sup>3</sup> ». L'éloge y réalise une double opération didactique puisqu'en « accentu[ant] les traits marquants d'un personnage et de ses actions », il permet de « les montrer » avant de « les commenter<sup>4</sup> ». Les travaux réunis par Marc Dominicy et Madeleine Frédéric dans *La Mise en scène des valeurs* (2001) confirment cette observation. Selon Emmanuelle Danblon, ces deux fonctions du discours épideictique sont déjà reconnues à l'Antiquité, où elles participent d'une « mise en scène des valeurs » dont la finalité est d'assurer la cohésion (*homonoia*) des citoyens autour des normes et des valeurs qui fondent leur communauté<sup>5</sup>. En effet, l'épideictique porte sur « des matières incontestées, admises par la communauté, mais dont il faut réactiver la présence dans l'esprit [des allocutaires]<sup>6</sup> ». Il revient donc au locuteur de les présenter par le biais de l'éloge ou du blâme les actions d'un personnage-type<sup>7</sup>. Cette fonction est moins illustrative qu'expositive dans les *Differens Caracteres des femmes* où elle vise

---

<sup>1</sup> L. Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture, op. cit.*, p. 352.

<sup>2</sup> Voir notamment la thèse de Pauline Chaduc, *Fénelon, direction spirituelle et littérature*, Paris, Honoré Champion, 2015 ainsi que les contributions de Stéphanie Miech, Hans Bots et Pauline Chaduc dans *Madame de Maintenon. Une femme de lettres ?*, Chr. Mongenot et M.-E. Plagnol-Diéval (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012. URL : <https://books.openedition.org/pur/56662>, consulté le 15/06/2024.

<sup>3</sup> V. Kapp, « Éloge et instruction dans le "Télémaque" », dans *Littératures classiques*, vol. 70, n° 3, 2009, paragr. 37. URL : <https://doi.org/10.3917/licla.070.0087>, consulté le 15/06/2024.

<sup>4</sup> V. Kapp, « Éloge et instruction dans le "Télémaque" », art. cit., paragr. 28.

<sup>5</sup> E. Danblon, « La rationalité du discours épideictique », dans *La Mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, M. Dominicy et M. Frédéric (dir.), Paris, Delachaux et Niestlé, 2001, ch. I, p. 35.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 30.

essentiellement à apporter des connaissances et transmettre un savoir, participant ainsi au « caractère didactique<sup>8</sup> » du texte.

Le discours épideictique inclut également une fonction assertive, à l'instar de l'éloge qui « commente », selon les mots de Volker Kapp. En effet, lorsque le locuteur énonce un conseil parénétiq<sup>9</sup>, autrement dit qu'il exhorte à une pratique vertueuse, il s'autorise « à présenter des actions à venir comme nécessaires, comme inéluctables<sup>10</sup> ». Par la modulation de l'expositif et de l'assertif, il cherche ainsi à provoquer chez ses allocutaires un « certain état psychologique<sup>11</sup> », une « disposition générale<sup>12</sup> ». L'allocutaire prend alors une « décision préférentielle » (*proairesis*), car rendue « immédiate<sup>13</sup> » sous l'effet de l'inculcation des valeurs de la communauté, qui aboutit à la *praxis* épideictique de ne pas reproduire les actions blâmées et d'imiter celles admirées. L'allocutaire est alors confronté à une délibération sur les moyens d'atteindre cette *praxis* et que le conseil parénétiq<sup>9</sup> a déjà orienté. Ainsi nous nous attacherons à étudier les formes de l'exposition et de la parénèse telles qu'elles se présentent dans les *Differens Caracteres des femmes*.

Afin de respecter le déroulement de la méthode didactique adoptée dans le traité de morale de Madame de Pringy, nous commencerons par l'analyse des caractères blâmés en tant que descriptions d'états psychologiques définis par des traits distinctifs, prédisposant à des comportements spécifiques<sup>14</sup>. Nous concentrerons notre analyse sur cette approche classificatoire, car l'insertion de séquences explicatives au sein du discours expositif permet à l'autrice de proposer une définition « en extension » consistant à *déplier* les caractères pour accéder à leur « essence<sup>15</sup> » et en donner une « représentation concrète<sup>16</sup> ». En raison de cette imbrication des types de discours nous parlerons dans ce chapitre de « descriptions explicatives », en examinant à la fois

---

<sup>8</sup> Voir M.-J. Besson, « Les valeurs du présent dans le discours expositif », dans *Langue française*, n° 97, 1993, p. 43-44.

<sup>9</sup> Le conseil délibératif est différent en ce qu'il porte sur une matière controversée.

<sup>10</sup> N. Franken et M. Dominicy, « Épideictique et discours expressif », dans *La Mise en scène des valeurs*, *op. cit.*, ch. III, p. 105.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>12</sup> E. Danblon, « La rationalité du discours épideictique », chap. cit., p. 40.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>14</sup> B. Roukhomovsky, *Lire La Bruyère*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>15</sup> J.-J. Robrieux, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 155.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 154.

les marqueurs d'énumération des éléments constitutifs d'un caractère et les marqueurs de causalité visant à expliquer la cause psychologique d'un comportement.

Dans un second temps, nous analyserons les conseils d'ordre parénétique, destinés aux lectrices pour les encourager à entreprendre une réforme de soi. Ces conseils se manifestent sous forme d'énoncés prescriptifs que nous pourrions associer à des actes illocutoires directifs, bien qu'appartenant au domaine délibératif. Ce phénomène de « brouillage » des distinctions entre les deux genres rhétoriques est en réalité assez commun et résulte du rapprochement opéré depuis Aristote, selon lequel « lorsqu'on veut faire un éloge, on n'a qu'à voir ce qu'on pourrait suggérer, et lorsqu'on veut suggérer, on n'a qu'à voir ce qu'on pourrait louer<sup>17</sup> ». L'acte du conseil présente donc une dualité qui permet de conjuguer le but illocutoire directif, qui « tente d'obtenir de l'allocutaire la réalisation d'un état de choses représenté pour remplacer un état de choses qui se trouve réalisé », avec le but perlocutoire assertif, qui « représent[e] un état de choses réel avec pour but de pousser l'allocutaire à réaliser un autre état de choses<sup>18</sup> ». Ainsi, l'enchevêtrement des actes langagiers du conseil tel qu'ils se présentent dans la méthode pédagogique de Madame de Pringy, où l'état de choses concerne un fait moral, peuvent être schématisés comme suit :

1. Un comportement existant est jugé indésirable et représenté par un énoncé assertif ;
2. L'allocutaire est incité à adopter un autre comportement ;
3. Cet autre comportement est présenté à l'allocutaire par un énoncé directif ;
4. L'allocutaire est amené à le réaliser.

## 1. Expliquer les mœurs

L'analyse des descriptions explicatives dans le traité de morale de Madame de Pringy révèle une utilisation stratégique d'organiseurs textuels. Ces éléments expriment la complexité de processus de l'intériorité d'une manière claire et logique, favorisant ainsi la compréhension des lectrices. Il s'agit majoritairement de connecteurs, mais également d'anaphores référentielles ou de phrases clivées, qui

---

<sup>17</sup> Aristote, *Rhétorique*, Livre I, 9, 1368a 7-8, dans *Œuvres. Éthiques, politique, rhétorique, poétique, métaphysique*, R. Bodeüs (éd.), Paris, Gallimard, 2014, p. 739.

<sup>18</sup> N. Franken et M. Dominicy, « Épidictique et discours expressif », chap. cit., p. 104.

servent à marquer deux types de relation sémantico-logiques<sup>19</sup> : l'une énumérative et l'autre de cause à effet.

### 1.1. Marqueurs d'énumération

Je vous avoüe qu'une bigote est si coupable, et a tant de défauts que je n'ai garde d'en entreprendre le détail, je ne parle que de celles attachées à la profession. (Bigotes, p. 80)

En dépit de son impuissance face à l'ampleur des défauts d'une dévote, il ne faut pas s'y méprendre car Madame de Pringy fait de l'énumération un instrument explicatif, voire émotif, qui vise à l'exhaustivité des caractères qu'elle décrit.

Parmi les marqueurs de l'énumération dans les *Differens Caracteres des femmes*, nous relevons l'utilisation d'anaphores référentielles qui contribuent à une progression à thème constant. Les pronoms « elle » et « elles » à valeur résomptive reprennent une première proposition thématique générique, comme « une fille » ou « une femme », dont l'effet d'universalité permet de s'adresser collectivement aux lectrices pour éviter qu'une description trop individualisée blesse l'une d'elle ou attise la curiosité des autres<sup>20</sup>. Parfois, cette proposition thématique est limitée à un type en particulier à l'instar d'« une femme que les lumieres aveuglent » (p. 85) dans les « Spirituelles ». Ces anaphores référentielles régissent des verbes au présent de caractérisation, créant un effet de liste qui présente les différents comportements observés chez le type décrit :

*Une femme effleure les sciences et ne les aprofondit jamais. Elle reçoit l'éloquence naturellement et la met en usage sans se servir des règles qui nous assurent de la suivre. Elle s'attache aux auteurs qui donnent le plus dans son sens, sans s'embarrasser de choisir ceux dans le sens desquels il faut donner pour être habile. Elle noue une société de gens qui passent pour gens d'esprit, parce qu'ils savent mieux que d'autres applaudir au défaut des grands et aux erreurs des femmes. Elle s'applique à censurer les ouvrages, comme si la censure n'étoit pas un droit de l'excellence dont le plus habile homme à peine est capable. Elle étudie ses mots, car le terme fait tout à la chose auprès d'elle ; toute l'érudition ne sçauroit luy plaire sans politesse parce que la sagesse et la verité n'est pas son étude, mais la delicatesse et l'usage : et pourveu qu'elle observe une pureté d'expressions qui l'exempte de pecher contre les loix du beau langage, elle se repose du surplus et ne*

---

<sup>19</sup> Voir M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 8<sup>e</sup> éd., 2021, p. 616.

<sup>20</sup> Ce fut le cas des *Caractères* de Jean de La Bruyère, transformés en portraits à clefs sous l'effet de la curiosité de certains lecteurs, voir la préface au *Discours de réception à l'Académie française*, dans les *Caractères*, E. Bury (éd.), Paris, Le Livre de poche, 1995, p. 614-615.



s'embarrasse guere de penser comme une autre pourveu qu'une autre ne parle pas comme elle. (Spirituelles, p. 85-86)

Nous relevons également l'utilisation de connecteurs additifs qui ajoutent plusieurs éléments à la suite. Cette énumération peut être strictement additive lorsque les éléments ne sont pas hiérarchisés entre eux, notamment avec la conjonction de coordination *et* :

Si la tranquillité de l'ame ET le repos du cœur est une felicité complete, le trouble ET l'inquietude continuelle doivent être un mal veritable ; ET c'est le partage de ceux qui plaident ET sur tout des femmes, qui plus sensibles à tout ce qui les touche, que ne sont les hommes, s'inquietent, s'épouventent, s'affligent ET se troublent plus aisément. (Plaideuses, p. 103)

La conjonction fonctionne à la fois comme un relai intermédiaire entre deux éléments et comme marqueur de clôture de l'énumération<sup>21</sup>. La conjonction *ou* est dotée de la même propriété, bien que l'énumération soit alors marquée par une relation d'opposition : « Elle condamne OU elle approuve selon que ce même goût est flaté par le sujet qu'elle examine » (Spirituelles, p. 87), mais elle ne peut faire les deux simultanément. Cependant, la conjonction suggère que ces actions sont également possibles, participant ainsi d'une énumération qui liste deux autres comportements spécifiques au caractère des précieuses.

La hiérarchisation de l'énumération peut apparaître avec l'intervention d'une dimension temporelle, notamment avec les connecteurs *c'est alors que*, *encore*, *et puis* et *enfin*. Les trois premiers sont marqueurs de relai intermédiaire et évoquent une progression :

Au lieu de rompre le cours à ce penchant effeminé, on leur fournit ENCORE des moyens pour en fortifier l'habitude et pour s'y plaire davantage. (Coquettes, p. 70)

Elle condamne ou elle approuve selon que ce même goût est flaté par le sujet qu'elle examine, ET PUIS elle regle la bonté de son jugement sur le jugement de ceux qui ont trop de bonté pour elle, et par cette injustice elle s'écarte de plus en plus de la verité [...] (Spirituelles, p. 86)

---

<sup>21</sup> Ce qui est valable pour tout relai intermédiaire, voir J.-M. Adam et Fr. Revaz, « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », dans *Langue française*, n° 81, 1989, p. 68. URL : [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_00238368\\_1989\\_num\\_81\\_1\\_4769](https://www.persee.fr/doc/lfr_00238368_1989_num_81_1_4769), consulté le 20/06/2024.

Elle ignore jusqu'aux maux qu'elle souffre et quand elle ne peut plus guerir ses passions ni les satisfaire, C'EST ALORS QU'elle examine son état ; et l'impossibilité où elle est de continuer sa mauvaise conduite la lui fait connoître [...]. (Joüeuses, p. 99)

Ces connecteurs concilient la valeur additive à la valeur temporelle de succession par rapport au « cours [du] penchant effeminé » de la coquette, à la condamnation ou à l'approbation de la précieuse et aux « maux » de la joueuse.

L'adverbe *encore* peut exprimer un surplus :

Le jeu est une dangereuse passion, quelquefois il fait perdre en un jour, plus qu'on ne peut dépenser en une année, et la maison la plus riche et la mieux réglée ne sçauroit tenir contre la dissipation d'une joüeuse, qui pour son plaisir perd son repos, et à qui le jour entier ne suffit pas pour ses parties, il faut ENCORE que la nuit s'en mêle et que toute sa vie ne soit qu'un tissu de jeux perpetuels. (Joüeuses, p. 97)

Il s'apparente alors à l'adverbe *enfin*, généralement situé dans un troisième et dernier temps :

[1] Elles étudient leurs regards et leur attitude, la plus tendre est la préférée, elles observent leurs beautés pour les employer avec art. [2] Elles ajoûtent souvent avec dessein ce que la nature leur a refusé avec raison ; [3] ENFIN elle [sic] font une étude de leurs charmes pour parvenir à être aimées, et l'étendue du dessein qui les anime est si vaste que dès qu'elles plaisent à un objet elles voudroient plaire à un autre, et leurs charmes cessent avant que leur cœur ait cessé son desir. (Coquettes, p. 71)

Néanmoins, l'écriture de Madame de Pringy est souvent marquée par une « inflation<sup>22</sup> » phrastique, selon les mots de Louis Van Delft, de sorte que l'autrice prolonge sa phrase par deux fois avec la conjonction additive *et*, en dépit de l'adverbe de clôture *enfin*. Cette propension au style périodique est remarquable à travers tout le traité. Dans sa *Rhétorique*, Bernard Lamy évoque le style diffus comme une manière « douce » de « dire les choses dans l'étendue qui est nécessaire » afin de « ne rien laisser à deviner au lecteur » et de « prévenir ses doutes<sup>23</sup> ». La prolixité répondrait alors à l'impératif de clarté quand « ce qui est trop serré et n'est pas expliqué, n'est pas entendu », à condition de ne pas « répéter les mêmes choses » pour ne pas ennuyer, ni

---

<sup>22</sup> L. Van Delft, chap. VIII « La poétique du caractère chez La Bruyère », dans *Littérature et anthropologie*, op. cit., p. 152.

<sup>23</sup> Lamy, livre IV, chap. XII « Styles propres à certaines matières. Qualités communes à tous ces styles. », p. 358.

de dire ce qu'un lecteur comprendrait trop aisément pour ne pas être « méprisé<sup>24</sup> ». Ce style diffus permet donc à Madame de Pringy d'assurer l'entreprise morale de son ouvrage en ne laissant aucune place aux interprétations frauduleuses, comme le font les dévotes « qui s'emploient à tirer un nombre de maximes qui s'accordent à leur inclination » (Bigotes, p. 78).

Enfin, l'énumération peut être structurée par la combinaison de parallélismes avec le mode de liaison de la parataxe, engendrant un effet de rapidité et de légèreté qui reproduit l'inconstance de l'opinion d'une précieuse :

[...] *on épuise les matières sans les avoir touchées ; on offense la raison en voulant raisonner ; on a un tissu de pensées qui fournissent des mots pour remplir le temps, et on se contente en faisant couler quantité d'expressions sur des choses inconnues.* (Spirituelles, p. 86.)

Cette combinaison peut également provoquer un effet de lorsqu'il y a un rythme ternaire pour renforcer et amplifier le propos :

*La fausse piété a plusieurs motifs qui engagent les femmes à prendre son party. Elle est facile, elle est heureuse, elle est d'usage.* (Bigotes, p. 76)

*La faim, la soif, la nudité sont les moindres peines qui parent de leurs soins : la médisance, la calomnie, le mépris et l'outrage sont les suites du zèle qu'elles font paroître pour le prochain.* (Bigotes, p. 79)

Dans le premier cas, le groupe indéfini « plusieurs motifs » apparaît comme un déclencheur synecdochique à valeur généralisante, à partir duquel l'autrice énumère les trois « motifs » de l'hypocrisie où la parataxe crée un effet de concentration. À l'inverse, lorsque les groupes synecdochiques « les moindres peines » et « les suites du zèle » sont postposés aux énumérations, ils prennent une valeur particularisante.

Ces synecdoques provoquent « des grossissements de perspectives sur certaines entités, désignées par l'ensemble qui les englobe<sup>25</sup> », de sorte qu'elles participent à l'expression hyperbolique amplifiant des termes ordinaires (*facile, heureuse, d'usage ; faim, soif, nudité*) jugés trop faibles en proportion de l'idée exposée. Cette pratique d'écriture a souvent été moquée dans les comédies, les satyres et les romans de l'époque, à travers la parodie de discours pédantesques. En effet, l'excès de la figure suscite une défiance générale au XVII<sup>e</sup> siècle, du fait de sa « facilité » et de son « abus

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, livre IV, chap. XIII « Quel doit être le style des orateurs. », p. 363.

<sup>25</sup> M. Bonhomme, *Les Figures clés du discours*, Paris, Seuil, 1998, p. 57.

de langage<sup>26</sup> ». Toutefois, Bernard Lamy reconnaît qu'il s'agit d'un excès pardonnable « parce qu'en se servant de termes ordinaires, on ne dirait pas assez<sup>27</sup> ». Le tour est donc plus fréquent dans les exhortations spirituelles de Madame de Pringy<sup>28</sup>, à l'exemple de celle qui termine son ouvrage :

*Repos, tranquillité, paix* qui ne permet *ni* la vigilance passionnée, *ni* la haine méritée, *ni* la confusion des affaires, *ni* le trouble des disputes, *ni* la dissipation du tems (Paix, p. 107)

La parataxe produit un effet d'accélération et d'amplification par accumulation, ensuite substituée par la conjonction de coordination *ni* qui marque négativement une seconde accumulation, répétant un même fait par le biais d'une expolition qui vise à préciser avec vigueur sa pensée<sup>29</sup>.

## 1.2. Marqueurs de causalité

Après avoir détaillé les divers organisateurs textuels qui structurent et enrichissent l'énumération des traits typiques des différents caractères des femmes, il est pertinent de se pencher sur les organisateurs de causalité. Ces derniers permettent de passer de la simple énumération des traits et des actions à une compréhension plus nuancée des raisons sous-jacentes à ces comportements. En effet, les marqueurs de relation causale jouent un rôle crucial dans l'explication des mécanismes psychologiques et sociaux qui animent les personnages féminins de l'ouvrage, comme l'illustre cet extrait de la péroraison des « Economes », introduit par le présentatif *voilà* à valeur résumptive :

Voilà la source et le principe de l'économie d'aujourd'hui qui a besoin de la règle pour se corriger. (Economies, p. 94)

Un exemple illustratif de cette relation se trouve dans l'extrait des spirituelles, où Madame de Pringy explicite les raisons derrière certains comportements et leurs effets. L'emploi du présentatif *voicy* est un indice de l'intention de l'autrice qui annonce

---

<sup>26</sup> B. Verine, « La parole hyperbolique en interaction : une figuralité entre soi-même et même », dans *Langue française*, vol. 160, n° 4, 2008, paragr. 3-5. URL : <https://doi.org/10.3917/lf.160.0117>, consulté le 13/06/2024.

<sup>27</sup> *Lamy*, livre II, chap. III, « Hyperbole », p. 202.

<sup>28</sup> Voir l'exemple extrait des « Joieuses » dans notre analyse des questions rhétoriques, p. 90.

<sup>29</sup> C. Fromilhague, *Les Figures de style*, Paris, Nathan, 1995, p. 100.

l'explication à venir et l'importance de cette description pour la compréhension des précieuses. Cet effet est renforcé par l'utilisation ultérieure du présentatif *voilà* dans la phrase « Voilà l'usage des femmes spirituelles » (p. 86), deux paragraphes après notre extrait, qui marque la conclusion du cadre argumentatif, puisque sa valeur synthétique suppose que la description a atteint son objectif explicatif. Une fois balisée, nous remarquons que les emplois de la conjonction *car* dans la description apportent des explications aux assertions qu'elles précèdent, liant ainsi les faits observés à leurs causes. Ainsi, la précieuse « étudie ses morts, *car* le terme fait tout à la chose auprès d'elle ».

De manière plus emphatique, l'emploi de la conjonction *parce que* répond à la question implicite *Pourquoi ?*<sup>30</sup>, à l'origine de la description explicative des tempéraments féminins. L'exemple « elle noue une société de gens qui passent pour gens d'esprit, parce qu'ils savent mieux que d'autres applaudir au défaut des grands et aux erreurs des femmes » justifie ainsi le comportement de la femme spirituelle, montrant son intention de s'entourer de personnes la confortant dans son opinion.

À l'inverse, la conjonction *c'est pourquoi* introduit une conséquence logique (p) et transforme le cotexte antérieur en énoncé explicatif (q)<sup>31</sup>, de sorte que :

[q] Le desir qu'elle a de paroître habile est un obstacle à le devenir, car il faut beaucoup de peines et de temps caché pour acquerir un merite éclatant et approuvé, et les femmes aiment mieux perdre le temps sans peine que de cacher la peine et le temps pour acquerir la vertu. *C'est pourquoi* [p] leur plus beau talent d'esprit est la conversation. (Spirituelles, p. 86)

## 2. Prescrire l'examen de soi

L'analyse des énoncés prescriptifs présents dans les *Differens Caracteres des femmes* met en lumière une transition significative de l'emploi des éloges incitatifs vers un paradigme axé sur le conseil. Cette évolution se manifeste à travers diverses nuances, allant du conseil suggéré par des structures hypothétiques à des degrés variés de suggestion, d'obligation et d'ordre. Ces discours sont essentiellement orientés vers

---

<sup>30</sup> J.-M. Adam, *Les Textes : types et prototypes* [1992], Paris, Armand Colin, 2017, p. 175.

<sup>31</sup> *Ibid.*

l'avenir, cherchant à persuader les lectrices de mettre en pratique les corrections morales recommandées pour atteindre efficacement l'état souhaité par l'autrice<sup>32</sup>.

## 2.1. La suggestion

Madame de Pringy utilise des stratégies linguistiques pour inciter subtilement à l'action tout en évitant une formulation directive qui soit trop rigide. L'autrice emploie fréquemment des structures hypothétiques, où le conditionnel présent exprime le potentiel du présent<sup>33</sup> pour suggérer les bienfaits qu'apporterait une réforme morale à venir. Un exemple pertinent se trouve chez les « Coquettes » :

Franchement *si* les femmes galantes examinent leur conduite avec un peu de raison, elles ne se plaindroient pas de leur malheur et se corrigeroient de leurs défauts, et **quoi que** leur penchant, leur éducation et leur habitude, leur eût rendu le changement comme impossible, le goût du bien leur viendrait, la religion et l'honneur ne seroient pas sans effet, la joye d'être estimées succederoit au plaisir de plaire. (p. 73)

L'emploi de la conjonction *si* suivie de l'imparfait de l'indicatif « examinait » établit une condition hypothétique. En outre, l'article partitif « un peu de » vient modaliser l'énoncé en suggérant que les conditions d'un changement n'est pas irréalisable. Cette formulation permet à Madame de Pringy de conseiller implicitement sans imposer, incitant ses lectrices à considérer une transformation personnelle. Les conséquences potentielles « ne se plaindraient pas » et « se corrigeraient », puis « le goût du bien leur viendrait, la religion et l'honneur ne seraient pas sans effet » sont ainsi exprimées au conditionnel présent. Par ailleurs, l'autrice renforce la potentialité de ces conséquences en orientant son discours de l'incertitude des coquettes, évoquée dans la concessive introduite par *quoi que* et marquée par l'adverbe *comme* mais que l'autrice rejette dans un passé révolu avec l'emploi du plus-que-parfait, vers le résultat « d'être estimées » auquel l'infinitif présent confère une valeur de certitude.

Il en est de même dans la péroraison des « Plaideuses » :

*Si* une femme Chrétienne examinait les engagements funestes où ses soins la conduisent, elle ne plaideroit pas avec tant de facilité, la perte du tems, l'éloignement de Dieu, l'oubly de soi-même, mille autres motifs retiendroient sa

---

<sup>32</sup> D. Vanderveken parle notamment de « satisfaction du but illocutoire », voir « La Théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation », dans *Cahiers de linguistique française*, vol. 13, 1992, p. 15.

<sup>33</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 318.

vivacité intéressée et crainte de perdre son âme, elle ne la risqueroit pas pour conserver son bien. » (Plaideuses, p. 105)

De nouveau, l'« examen » est la condition nécessaire pour amorcer un changement comportemental, illustré dans les verbes au conditionnel présent « ne plaideroit pas », « retiendroient » et « ne la risqueroit pas ». L'autrice incite les femmes chrétiennes à considérer les conséquences de leurs actions et les dangers spirituels qu'elles encourent, suggérant que cette introspection mènerait à des comportements plus prudents et moralement responsables.

Toujours sur ce mode d'énonciation, l'exorde du chapitre sur la « Regle » encourage les lectrices à instaurer de l'ordre pour maintenir leur famille :

L'Ordre est si nécessaire que les Monarchies, les Republics, les Communautez, et les Maisons particulieres ne subsisteroient pas longtems si la Regle qui s'y observe n'étoit la source de cette regularité de mœurs et de cette économie de dépense qui s'y pratique. (Regle, p. 95).

Mise en exergue par le superlatif « si nécessaire », la structure hypothétique souligne l'importance vitale de l'ordre. La proposition conditionnelle introduite par *si* exprime quant à elle l'irréel du passé, suggérant que la « regle » prévient des dangers de la prodigalité.

Enfin, Madame de Pringy utilise la structure hypothétique comme un détournement métadiscursif. Dans le chapitre des « Bigotes », l'autrice présente ses *Differens Caracteres des femmes* comme un outil permettant de « sçavo[r] jusqu'où va la rigueur des bigotes » :

*Si on sçavoit* jusqu'où va la rigueur des bigotes du temps, les riches crieroient pour y mettre de l'ordre, et les pauvres craindroient leur secours. (p. 79).

Ici, l'imparfait de l'indicatif « sçavoit » pose la condition initiale d'une situation potentielle où la société s'instruirait de l'extrême hypocrisie des plus dévotes, tandis que les verbes au conditionnel présent « crieroient » et « craindroient » expriment les dispositions qui seraient prises pour s'en préserver. L'autrice en appellerait presque à un soulèvement de la société contre l'hypocrisie.

Cette structure verbale permet à Madame de Pringy de conseiller tout en soulignant les bénéfices potentiels d'une introspection personnelle. Une autre pratique indirecte du conseil réside dans l'expression volitive, par laquelle l'autrice exprime son souhait de voir certaines actions reproduites :

[...] c'est au triomphe de ce vice approuvé que je veux conduire les femmes du siècle, je *voudrois* bien leur ôter l'esprit de ménage du fond de leur cœur, retrancher cette activité de leurs actions qui fait voir de la passion dans les soins qu'elles se donnent ; je *voudrais* qu'une legere perte impreveüe ne surprît jamais jusqu'à fâcher, que ces petites portions de bien que mille incidens retranchent, ne retranchassent rien du repos. Il *seroit* agreable de voir une femme sage et réglée, toutes celles qui se piquent de l'être, n'ont d'autre merite que de la finesse à acquerir, de la fermeté pour conserver, et de l'apprehension pour perdre ; on les voit employer tous les ressorts de leur esprit à trouver des moïens d'augmenter leurs revenus, se donner toutes les peines imaginables pour conserver ce qu'elles possèdent ; et se chagriner jusqu'au desespoir dans la veüe des dépenses d'obligation et des malheurs qui peuvent arriver. (Economies, p. 93)

L'auxiliaire modal *vouloir* introduit alors deux actions à l'infinitif présent, suggérant l'attente de leur accomplissement. Puis le verbe est réitéré, cette fois le conditionnel concorde avec deux subordonnées complétives conjuguées à l'imparfait du subjonctif à valeur de postérité, Madame de Pringy incite alors à prendre une certaine distance avec les emportements des femmes avares. Dans un troisième temps, la structure verbale sur le mode impersonnel permet de rompre la monotonie et la lourdeur de ce passage en variant ses procédés.

Madame de Pringy soumet ainsi des moyens de se corriger, afin d'orienter ses lectrices lorsqu'après avoir ressenti l'effet de mépris provoqué par ces descriptions dépréciatives, elles font le choix préférentiel de corriger leurs comportements.

## **2.2. L'obligation**

L'autrice n'utilise pas seulement une incitation à l'action qui serait simplement suggestive ; elle déploie également une rhétorique de l'obligation, en se basant principalement sur les marqueurs modaux déontiques que sont les verbes *falloir* et *devoir*. La subtilité de son discours réside alors dans la combinaison des modes verbaux personnel et impersonnel, où la généralité de la logique implique un degré de force illocutoire moindre que celui du mode personnel, où l'orientation allocutive est directe.

Avec près de cinquante occurrences de la formule déontique « il faut », introduisant soit un infinitif présent soit une subordonnée complétive au subjonctif, Madame de Pringy en ponctue ses réflexions sur la modestie, la piété et d'autres vertus. Ainsi, elle crée un cadre discursif où le mode impersonnel véhicule une exigence normative, tout en maintenant une proximité entre le locuteur et son allocutaire. Dès le second chapitre, elle déclare :



POINT DE regards sans mesure, *il faut avoir* égard au temps et au lieu pour jeter les yeux. POINT DE rire précipité, *il faut que* le sujet qui nous l'inspire soit commun dans son effet. POINT DE contenance aisée, où la commodité nous appelle. POINT DE façon nouvelle de s'orner. POINT DE partie de divertissement qu'il n'y ait un chef. POINT D'amis qui ne soient sages. POINT D'ennemis qui ne soient méchants. Enfin POINT D'eux pour ses vertus, et POINT d'oreilles pour ses loüanges. (Modestie, p. 75)

Cet emploi du verbe *falloir* souligne non seulement l'obligation morale de conformité aux normes éthiques énoncées, mais aussi la nécessité de ces comportements pour le maintien d'une conduite vertueuse. Elles se font également le pendant d'une série d'interdictions, équivalent négatif des obligations, où l'article partitif « point de » permet d'énumérer les comportements d'ores et déjà blâmés dans les descriptions. Nous remarquons d'ailleurs que le mode négatif finit par prendre en charge le contenu propositionnel de l'obligation, énoncé au subjonctif, ce qui tend à substituer le style périodique par un style coupé qui confère un effet plus percutant à l'énoncé prescriptif.

Cette même structure permet également à l'autrice d'insister sur l'impératif moral sans attribuer explicitement de responsabilité à un individu particulier :

IL FAUT *être* circoncis de volonté [...] ; *que nous soions* comme l'Apôtre S. Paul plus puissant que l'enfer par la force de la charité. (Pieté, p. 84)

Ici, le procédé d'énallage par lequel l'autrice s'inclut dans l'acte directif grâce à l'utilisation du pronom *nous* permet d'entretenir une connivence avec les lectrices tout en proposant une norme universelle à suivre. En outre, l'évocation de saint Paul est traitée selon les procédés du genre délibératif, ne faisant pas l'objet d'une éthopée élogieuse ; l'autrice le mentionne pour conseiller d'*être comme*.

Madame de Pringy emploie également le verbe *devoir* dont nous relevons une quinzaine d'occurrences. Dans des structures impersonnelles telles que [*on doit* + infinitif], l'autrice énonce là aussi des obligations générales :

[Un pasteur] se repose sur ses ames zelées dont les pratiques sont d'exemple, et qui montrent en public [les devoirs] que l'*on doit* [à Dieu], pendant qu'elles ne s'embarrassent guère en particulier de [ceux] que l'*on doit* [au prochain]. (Bigotes, p. 79)

[...] *quiconque* se donne à Dieu et fait profession d'y être doit sçavoir sa religion, et aimer les devoirs et les remplir parfaitement. *Son premier soin doit être de s'instruire et ne régler ses moeurs sur la foi de ses connoissances*, afin de ne pas connoître la loi en libertin ni la pratiquer en bigot. (Pieté, p. 81)

En revanche, la structure [*une femme doit* + infinitif] établit une relation plus directe avec ses allocutaires :

C'est cette heureuse application que donnent la crainte et le desir tout ensemble, à quoi *une femme* doit se donner toute entiere. (Modestie, p. 74)

C'est pourquoi non-seulement *une femme raisonnable* doit remplir ses devoirs, il faut qu'elle remplisse son tems [...]. (Occupation, p. 100)

Le groupe nominal « une femme » est certes généralisant, mais il permet de se référer précisément à la caractéristique principale de ses lectrices et par conséquent de les désigner sans détour.

### 2.3. L'injonction

L'injonction représente le degré le plus fort de la puissance illocutoire directive. C'est un type énonciatif caractérisé « par deux modes, qui s'emploient de manière complémentaire<sup>34</sup> » : l'impératif et le subjonctif. Leurs structures permettent à l'autrice locuteur de s'adresser directement à un ou plusieurs allocutaires, ou de s'inclure dans l'acte directif, ajoutant ainsi une dimension de connivence à l'injonction.

Le mode impératif est utilisé deux fois dans les *Differens Caracteres des femmes*, ce qui témoigne de l'intérêt porté par l'autrice au regard de la sensibilité de ses lectrices qu'elle ne souhaite pas brusquer :

Reglez votre vie sur celle de Jesus Christ et vôtre charité pour les pauvres, moins sur ce que vous avez receu de biens que sur ce que vous avez receu de grace, et si la regle vous étoit inconnüe elle vous sera bientôt familiere par ce moyen. (Regle, p. 97)

Aussi l'effet franchement directif de l'impératif est-il atténué par le style périodique, bien que le verbe « reglez » adresse un ordre clair.

L'autre occurrence de l'impératif présente une structure plus complexe :

Et si toute la vie doit être une priere perpetuelle, faisons que les momens où *nous* cessons d'être élevez jusqu'à Dieu ne soient pas des momens d'oisiveté, l'occupation les rende utiles et vertueux et que le tems ne soit jamais inutile pour le salut. (Joüieuses, p. 100)

Ici, l'impératif « faisons » appelle à une action collective dans laquelle s'inclut l'autrice. Cela crée un effet de connivence avec les lectrices, les engageant à suivre l'exemple proposé tout en se sentant partie prenante de l'effort moral.

---

<sup>34</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 408.

Enfin, en utilisant le subjonctif, souvent perçu comme plus nuancé que l'impératif, l'auteur combine une forme d'injonction atténuée avec une portée volitive :

*Que chacun s'examine sur ce modèle de piété et se jugeant à la rigueur, se confesse coupable devant Dieu et s'avoüe criminel auprès des hommes [...]. (Piété, p. 84-85)*

Dans cet extrait, la forme subjonctive « que chacun s'examine », « se confesse » et « s'avoüe criminel » propose une action morale impérative tout en suggérant une introspection personnelle. Le subjonctif permet d'énoncer des attentes fortes tout en maintenant une certaine distance dans l'énonciation directive, laissant une marge de manœuvre aux lectrices pour s'approprier ce conseil.



## **Chapitre II**

### ***Placere* : l'esthétique des moralistes**

En marge des pédagogues, les moralistes classiques revendiquent également l'instruction comme « unique fin<sup>1</sup> » de leur art, tout en critiquant les mœurs contemporaines pour inciter les « honnêtes gens » à réfléchir et à améliorer leur conduite. À preuve, les *Caractères* de La Bruyère qui s'inscrivent dans la rhétorique épideictique à travers l'élaboration d'éthopées – ces descriptions ayant pour objet « les bonnes ou les mauvaises qualités morales d'un personnage<sup>2</sup> » – dont la force persuasive réside dans le ton satirique<sup>3</sup>. Cependant, les deux courants ne sauraient se confondre, car les moralistes renouvellent la forme du discours moral, afin de répondre aux attentes de ce nouveau public<sup>4</sup>. De fait, ils rejettent la rigidité du traité méthodique et normatif pour composer à partir du principe poétique horatien du *miscere utile dulci*<sup>5</sup>, de sorte que « la morale qui entreprend de régler les mouvements du cœur, se doit d'être agréable<sup>6</sup> ».

Comme l'observe René Rapin « on ne peut plaire sûrement que par des règles<sup>7</sup> ». Auteurs et autrices se conforment donc à celles de la conversation pratiquée dans les cercles mondains, exigeant un raffinement de la langue et un renoncement à la parole magistrale qui accapare le discours, afin de « laisser au lecteur la liberté de juger<sup>8</sup> ». Ainsi ils élaborent une rhétorique consistant à feindre l'autonomie du jugement au moyen d'une fragmentation du discours, opérée par le montage en série ou bien par l'enchâssement dans un texte continu, et à moindre niveau, par l'énonciation inachevée qui ne fait qu'esquisser de sorte que « le lecteur est invité à l'achever<sup>9</sup> ».

---

<sup>1</sup> J. de La Bruyère, Préface au *Discours de réception à l'Académie*, dans *Les Caractères*, E. Bury (éd.), *op. cit.*, p. 118.

<sup>2</sup> Fontanier, p. 427.

<sup>3</sup> Voir l'analyse d'Emmanuel Bury dans le chapitre « Rhétorique et philosophie morale : du prescriptif au descriptif », dans *Il Prisma dei moralisti per il tricentenario de La Bruyère : Atti del convegno dell'Università della Tuscia e delle Libera università Maria SS. Assunta, 22-25 maggio 1996*, B. Papàsogli (dir.), Sa Salerno, 1997, p. 407-427.

<sup>4</sup> B. Parmentier, *Le Siècle des moralistes*, *op. cit.*, p. 18-21.

<sup>5</sup> Initialement, le plaisir et l'instruction sont à égales proportions et c'est la lecture chrétienne qui fera pencher la balance en faveur d'un art qui doit « acheminer à la vertu », J. Chapelain, « Lettre ou Discours en forme de préface à l'Adonis du chevalier Marino », dans *Opuscules critiques* [1936], A. C. Hunter et A. Duprat (éd.), Genève, Droz, 2007, p. 198.

<sup>6</sup> R. Rapin, *Les Réflexions sur la poétique de ce temps*, 1675, cité par Á. Kibédi-Varga, *Les Poétiques du classicisme*, p. 157.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>8</sup> B. Parmentier, *op. cit.*, p. 229. C'est là, selon le père Bouhours, « l'un des plus sûrs moyens de plaire [...] que de faire penser et de faire dire », *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1687, « Quatrième dialogue », p. 395.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 229

Cependant, cette esthétique de l'inachèvement présente des limites, car elle est aussi une voie qui « menace d'insuccès l'entreprise morale<sup>10</sup> », à l'exemple des *Caractères transformés*, bien malgré l'auteur, en portraits à clefs.

Forte de cette expérience, il semble que Madame de Pringy contraint la liberté de ses lectrices en associant systématiquement les formes brèves à des descriptions dont le style diffus, rappelons-le, permet de « ne rien laisser à deviner au lecteur » et de prévenir ses doutes<sup>11</sup> ». Ainsi, l'autrice prend garde à préserver la portée mémorable et l'élégance de vérités brèves et bien formulées à l'instar des *Maximes* de La Rochefoucauld, tout en contrôlant leur interprétation.

En outre, les énoncés sentencieux participent à une « caractérologie fixiste<sup>12</sup> » héritée de Théophraste, comme autant de *notatio* universelles qui viennent constituer le caractère de la femme coquette, précieuse et plaideuse « en général ». Ils sont mis en tension avec une lecture « de plus en plus sensible à la part obscure, nocturne<sup>13</sup> », particulièrement chez Montaigne et La Rochefoucauld, tandis que Pascal en fait sa seule lecture : « Qu'est-ce que le moi ? [...] Où est donc ce moi, s'il n'est ni dans le corps ni dans l'âme ?<sup>14</sup> » Dans la lignée de La Bruyère, Madame de Pringy conserve une posture principalement fixiste, bien que les deux n'excluent pas de dévoiler des hommes et des femmes « contraires à eux-mêmes<sup>15</sup> ». Plus précisément, nous verrons que par l'emploi de la concession, l'écrivaine vise moins à décrypter les ressorts cachés qu'à déjouer les apparences ancrées dans la *doxa*, afin de présenter les caractères vicieux sous leur véritable jour.

---

<sup>10</sup> B. Roukhomovsky, *Lire La Bruyère. Morale et littérature dans Les Caractères*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 36. Voir la préface au *Discours de réception à l'Académie française*, dans *Les Caractères*, *op. cit.*, p. 614-615.

<sup>11</sup> Lamy, livre IV, chap. XII « Styles propres à certaines matières. Qualités communes à tous ces styles », p. 358.

<sup>12</sup> L. Van Delft, *Littérature et anthropologie*, *op. cit.*, p. 146.

<sup>13</sup> L. Van Delft, « La Rochefoucauld et "l'anatomie de tous les replis du cœur" », dans *Littératures classiques*, n° 35, 1999, p. 37-62. URL : [https://www.persee.fr/doc/licla\\_0992-5279\\_1999\\_num\\_35\\_1\\_1380](https://www.persee.fr/doc/licla_0992-5279_1999_num_35_1_1380), consulté le 08/06/23.

<sup>14</sup> B. Pascal, *Pensées*, S 567.

<sup>15</sup> J. de La Bruyère, *Les Caractères*, *op. cit.*, livre XI « De l'homme », 52, p. 580.

# 1. Graver le caractère

L'analyse des formes sentencieuses, en particulier des sentences qui s'insèrent dans la continuité des descriptions explicatives, révèle l'attention que porte Madame de Pringy aux exigences esthétiques de son lectorat, tout en enrichissant considérablement la force prescriptive de son ouvrage. Cette forme concise et percutante fonctionne comme un pivot autour duquel s'articule la réflexion de l'écrivaine. Ainsi, elle offre à ses lectrices non seulement une caractérologie fixiste, mais aussi des propos mémorables à considérer comme des *maximae sententiae*, rappelant à l'ordre « comme des lois dans la morale<sup>16</sup> ».

Dans les *Differens Caracteres des femmes*, nous relevons essentiellement des sentences qui, tout en décrivant, portent implicitement une valeur prescriptive. Les premières sont généralement situées en position liminaire de chapitre ou de paragraphe, initiant un mouvement déductif. L'autrice énonce un fait moral de manière abstraite et universelle, pour ensuite l'appliquer au cas particulier d'un caractère selon une logique déductive. Par exemple :

[Sentence] La fausse devotion est le plus dangereux des crimes, et le plus commun des défauts. [Développement] Les hommes l'ont quelquefois par de grandes raisons de fortune, mais les femmes l'ont presque toujours par orgueil et par amour propre. La fausse pitié a plusieurs motifs qui engagent les femmes à prendre son party. Elle est facile, elle est heureuse, elle est d'usage. Souvent de la vie la plus licencieuse à celle qui paroît la plus retirée, il ne faut point changer de maximes, il ne faut que changer d'habit, et tout ce qui se refusoit à nos desirs dans ce premier état, s'accorde à nos souhaits dans le second. (Bigotes, p. 76)

À l'instar de Bernard Roukhomovsky qui nous apprend à *Lire les formes brèves*, nous relevons trois critères définitionnels des énoncés sentencieux<sup>17</sup>. Tout d'abord, la sentence présente une autonomie grammaticale, ce qui en fait un « énoncé clos et complètement indépendant de son contexte », garant de sa valeur citationnelle. Madame de Pringy favorise ainsi la mémorisation de ce qu'elle souhaite imprimer dans l'esprit de ses lectrices. Ensuite, la sentence présente une autonomie référentielle dans la mesure où aucun terme ne la relie au contexte social des femmes dévotes, tel qu'il

---

<sup>16</sup> J. de La Bruyère, préface aux *Caractères*, *op. cit.*, p. 120.

<sup>17</sup> B. Roukhomovsky, *Lire les formes brèves*, *op. cit.*, chap. « Éléments pour une poétique des formes brèves », « Les formes sentencieuses », p. 59-64.



est développé par la suite. L'énoncé est donc résolument universel, c'est ce qu'implique notamment l'utilisation du présent à valeur omnitemporelle qui produit un effet d'universalité que ce soit dans le temps ou à l'échelle de l'humanité. Enfin, la présence de l'autrice est effacée, de sorte que l'énonciation semble provenir d'une communauté, ce qui vient légitimer le contenu propositionnel.

Un autre exemple illustre cette approche déductive :

[Sentence a] L'oisiveté est la voie du crime et de la volupté, et [Sentence b] s'il est plus difficile de plaire aux hommes qu'à Dieu, il est plus facile aux femmes de chercher à plaire aux hommes que de faire toute autre chose. [Développement] *Ce* desir *les* entretient dans une vie sans action, et pour rectifier *ce* penchant malheureux qui *les* porte au monde, il faudroit que le cœur fut touché d'une onction divine et que la grace fit un effet extraordinaire en *leur* faveur. (Occupation, p. 101)

Ici, l'énoncé ne suit pas strictement le prototype de la sentence en une phrase simple, néanmoins l'association de deux propositions situées sur un même plan hiérarchique, grâce à la conjonction de coordination *et*, les rend grammaticalement détachables et donc ils gagnent une valeur citationnelle. En plus de cette autonomie syntagmatique, les énoncés sentencieux sont empreints d'une valeur universelle, conférée par l'emploi du présent gnomique, de l'article partitif apposé au nom abstrait *oisiveté*<sup>18</sup> (a) ou de l'article défini contracté (b). Cela est d'autant plus remarquable en regard du développement des énoncés sentencieux, où l'emploi de déterminants démonstratifs, d'articles définis et de pronom personnel à valeur déictique éclaire sur la progression du général au particulier, de l'abstrait au concret.

Lorsque la sentence est située à la fin d'une séquence, alors elle correspond à un épiphonème, consistant en l'expression d'une « opinion de type général, présenté comme n'appelant pas de contestation possible<sup>19</sup> » et d'une valeur synthétique<sup>22</sup> :

Elles n'ont garde de sentir le poids du peché, puis qu'elles ignorent les lumieres de la grace, et qu'elles s'attachent à des petites choses qui conviennent à leur caractere, pendant qu'elles negligent de grandes choses necessaires à leur salut. Cependant sous ce voile heureux d'une sainte apparence on se met en repos, on repare dans l'esprit du monde les impressions du desordre en changeant l'exterieur et en joignant l'hypocrisie à ses autres défauts. On efface par cette faute presente jusqu'à la memoire de ses fautes passées, et par un dehors réglé, on fait croire

---

<sup>18</sup> Sur la sémantique de l'article partitif voir M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 283.

<sup>19</sup> G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie Générale Française, 1992, p. 139.

<sup>22</sup> C. Fromilhague, *Les Figures de style*, op. cit., p. 101.

l'intérieur pur et innocent. Quelle erreur de juger de la conduite par une dévotion apparente ? [Sentence] On se trompe bien plus aisément en justifiant le bigot qu'en condamnant le libertin. (Bigotes, p. 76)

La formule, structurée par une comparaison de supériorité où le deuxième élément évoque un fait communément admis, insiste sur la légitimité du blâme des fausses dévotes. En revanche, l'occurrence est unique en son genre dans l'ouvrage, car la péroraison des « Bigotes » vaut pour contre-épreuve. En effet, le groupe nominal démonstratif « ces maximes » se réfère à l'exorde comme une boucle, et ne rend pas la formule amovible :

Sur cette foi criminelle elle méprise celles que l'on a accusées, et sous prétexte de reprendre les défauts, elle les publie par tout. Car la médisance n'est pas un crime chez les bigotes. [Sentence\*] Quand on croit dire la vérité, on ne croit pas offenser Dieu ; cependant la Piété parle un langage bien différent de *ces maximes*, et pour être devote véritablement, il ne faut que la consulter. (Bigotes, p. 80)

Enfin, nous relevons six occurrences qui se rapportent à la forme sentencieuse pour les trois critères que nous avons soulignés précédemment, et auxquels il faut ajouter l'effet de rupture référentielle avec le texte continu :

Une fille ne connoît sa religion que par son Catéchisme, les sciences que par le nom, et toutes les bonnes choses qu'en idées. (Coquettes, p. 71)

Une femme avare revêtue du titre d'économe, est d'une vigilance, d'une justesse et d'une lumière merveilleuse. (Economies, p. 92)

Un juste est aussi rare dans la loi nouvelle qu'il l'étoit dans la loi ancienne. (Economies, p. 93)

Une femme que l'avarice aveugle est bien plus à plaindre qu'une autre ; car elle est incorrigible. (Economies, p. 93)

Une femme avare cherche par tout quelqu'un plus avare qu'elle, afin de le prendre pour modèle et le donner pour exemple [...]. (Economies, p. 94)

Une femme économe ne fait bon visage à ceux qui vont chez elle par rapport au profit qu'elle en tire. (Economies, p. 94)

Les déterminants indéfinis permettent ainsi l'extension d'un trait (*l'incorrigibilité*) ou d'un comportement (*faire bon visage*) à l'ensemble d'une catégorie d'individus, les rendant représentatifs et typiques d'un caractère donné.

## 2. Décrypter les ressorts cachés

Grâce à sa valeur polyphonique, la structure concessive permet de montrer la contradiction intérieure d'un individu, telle que l'analyse Mathieu Bermann dans les *Pensées* de Pascal<sup>20</sup>. Nous nous inspirons de cette étude pour l'appliquer au texte de Madame de Pringy qui, par un emploi similaire de la concession, cherche à rétablir la vérité en niant ou rectifiant les idées préconçues sur chaque caractère abordé dans son traité de morale. En effet, selon Olivier Soutet, « la relation concessive peut [...] se définir, très généralement, comme la négation d'une relation si  $q$ , nég.  $p$ <sup>21</sup> ». Le procédé participe à l'hétérogénéité énonciative du discours, qu'Oswald Ducrot désigne comme étant la polyphonie, car  $q$  correspond au point de vue d'un énonciateur externe à l'autrice, celui de la *doxa* ou des lectrices, et qui vient renforcer  $p$ , l'énoncé auquel adhère l'autrice. La logique de cette figure dépasse la simple contradiction, de sorte que l'autrice puisse « feindre d'admettre ce qu'en réalité [elle] combat<sup>22</sup> ». Ainsi, Madame de Pringy actualise par le langage un mécanisme réflexif nuancé, incitant ses lectrices à un examen critique des préjugés qu'elles pourraient entretenir. La polyphonie à l'œuvre dans les *Differens Caracteres des femmes* repose sur trois types de concession : la concession logique, la concession rectificative et la concession argumentative.

### 2.1. La concession logique

Dans ce type de concession, l'autrice reconnaît un présupposé auquel ses lectrices adhèrent, avant de leur présenter une alternative. Nous relevons plusieurs de ces structures conjonctives et subordonnées possédant une valeur logique. Par exemple, lorsque la conjonction *quoique* est antéposée à la principale, de sorte que *quoique*  $q$ ,  $p$  :

si elle aime, *quoi que cela ne dure guère*, c'est pourtant jusqu'à la fureur  
(Coquettes, p. 72)

---

<sup>20</sup> M. Bermann, « Concession et polyphonie dans les *Pensées* de Pascal », dans *Styles, genres, auteurs*, n° 15, K. Germoni et Chr. Silvi (dir.), Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2015, p. 67-88.

<sup>21</sup> O. Soutet, *La Concession en français des origines au XVII<sup>e</sup> siècle. Problèmes généraux. Les tours prépositionnels*, Genève, Droz, 1990, p. 12.

<sup>22</sup> V. Géraud, « Les Concessives de la Marquise », *L'Information grammaticale*, n° 127, octobre 2010, p. 33.

Franchement si les femmes galantes examinoient leur conduite avec un peu de raison, elles ne se plaindroient pas de leur malheur et se corrigeroient de leurs défauts, et *quoi que leur penchant, leur éducation et leur habitude, leur eût rendu le changement comme impossible*, le goût du bien leur viendrait, la religion et l'honneur ne seroient pas sans effet, la joye d'être estimées succederoit au plaisir de plaire. (Coquettes, p. 73)

La paix est un bien que l'on cherche. On *ne connoît pas* les charmes qu'elle possède, *quoyque l'on s'empresse pour les biens qu'elle procure et faute de sçavoir le prix de son repos*, on ne trouve jamais le terme de sa perfection. (Paix, p. 106)

Ces exemples permettent de nier les préjugés selon lesquels une coquette n'aime jamais longtemps parce qu'elle n'aime pas fortement ; que les femmes galantes ne pourraient pas changer leur conduite en raison de leur penchant, de leur éducation et de leur habitude. L'introduction de l'adverbe *comme* apposé à l'adjectif « impossible » permet de signifier que ce jugement provient des « femmes galantes » ; et que les gens connaîtraient et apprécieraient les avantages de la paix, lorsqu'ils ne connaissent pas sa valeur intrinsèque.

Nous relevons également des concessives à focalisation indéfinie reposant sur une corrélation où le premier terme est un indéfini (pronom, adjectif, adverbe ou bien un groupe nominal introduit par un déterminant indéfini) et le second un pronom relatif<sup>23</sup> :

*C'est pourquoi quelque laborieuse que soit l'étude* elle ne s'en rebute point, pourveu qu'elle s'instruise elle est contente. (Science, p. 90)

*A quelque degré que l'on porte la science en general ou en particulier*, quand on seroit le premier dans tous les Arts ensemble, et que par l'excellence d'un esprit angelique on auroit surpassé les connoissances humaines, on ne verroit que mieux le peu de choses dont l'homme est capable, et la vraie humilité est la plus infaillible preuve qu'un homme est sçavant (Science, p. 91)

Ici, le tour *quelque + GN + que* met en avant l'idée que peu importe le niveau de difficulté de l'étude cela ne décourage pas une précieuse tant qu'elle lui permet de s'instruire. Dans le second exemple, l'autrice déclare que peu importe que le degré de la science soit élevé ou non, les capacités humaines demeurent limitées. La prise en compte du degré concourt à rendre la démonstration de Madame de Pringy imparable,

---

<sup>23</sup> Voir A.-M. Garagnon et Fr. Calas, *La Phrase complexe : de l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, Hachette, 2002, p. 105.

car elle prévient une éventuelle opposition portant sur une variation d'intensité des notions en question, envisageant tous les degrés possibles, jusqu'au plus haut.

Le haut degré est également signifié par la locution *avoir beau*<sup>24</sup> qui établit une subordination implicite, comme en témoigne l'impossible autonomie de la subordonnée qu'elle occupe :

*L'erreur d'une modestie de laine a beau s'augmenter dans le monde ; on sçait que les grandes manches couvrent moins la main que l'avarice et que ce n'est point l'habit de bigotes qui fait la femme de vertu. (Bigotes, p. 80)*

*[...] on a beau avoir le plus beau naturel du monde, il faut les couches de la science pour en faire un portrait aimable [...]. (Science, p. 90)*

De cette façon, Madame de Pringy met en avant l'intensité des facultés humaines pour montrer qu'en définitive, elles ne rencontrent pas le succès escompté.

## **2.2. La concession rectificative**

Dans ce type de concession, l'autrice énonce deux propositions, la seconde ayant pour fonction de rectifier la première. Une seule occurrence apparaît dans *Les Differens Caracteres des femmes*, dans laquelle la valeur rectificative est mise en œuvre par l'adverbe *cependant*. Selon Mary-Annick Morel<sup>25</sup>, *cependant* établit une relation de concession logique, où l'adverbe sert à corriger une relation implicite dans l'esprit du lecteur, introduisant ainsi une nuance essentielle dans la compréhension du discours. Dans notre exemple :

*Une femme élevée avec de bons principes, née avec bonnes inclinations, qui cependant veut se conserver la liberté d'une société agreable, et la reserve d'une sagesse entiere, ne trouve qu'un moyen pour y parvenir ; c'est l'hypocrisie qui lui fait trouver un accord pour concilier Dieu et le monde, et pour satisfaire son amour propre sans blesser la devotion. (Bigotes, p. 76-77)*

L'adverbe permet de montrer que malgré ses vertus, la femme cherche à concilier des aspirations sociales et morales conflictuelles. En révélant que l'hypocrisie est le moyen de concilier ces exigences, Madame de Pringy souligne la complexité de la nature humaine et la nécessité de compromis. L'adverbe *cependant* permet donc de

---

<sup>24</sup> Olivier Soutet analyse *beau* comme un intensif dans l'expression « au beau milieu » à comprendre comme « en plein milieu », voir *Concession dans la phrase complexe en français des origines au XVII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>25</sup> M.-A. Morel, *La Concession en français*, Paris, Orphys, 1995, p. 53.

dévoiler une réalité plus nuancée et d'expliquer comment des comportements apparemment vertueux peuvent être en fait le résultat de contradictions internes résolues par l'hypocrisie.

### **2.3. La concession argumentative**

Dans ce type de concession, l'autrice reconnaît un point de vue initial pour mieux le rectifier et le contester par une affirmation plus forte. Ce procédé permet de renforcer l'argumentation en jouant sur l'acceptation temporaire d'une idée pour la retourner par la suite. La concession argumentative avec la conjonction *mais* est un procédé rhétorique qui permet de reconnaître un argument initial pour ensuite le renverser par une affirmation plus convaincante. Ainsi, dans les exemples :

Comme elles n'ont pas moins de lumière que les hommes, *mais qu'elles n'en font pas une juste application*, l'esprit ne leur sert qu'à les rendre plus coupables et non pas plus parfaites [...]. (Coquettes, p. 72)

Madame de Pringy commence par reconnaître que les femmes possèdent autant d'intelligence que les hommes. Le connecteur *mais* introduit la rectification : cette intelligence n'est pas bien utilisée, ce qui rend les femmes plus coupables. Cette structure oppose deux affirmations : la première reconnaît une égalité potentielle entre les sexes, tandis que la seconde souligne un défaut majeur, inversant ainsi l'évaluation initiale.

Un autre exemple se trouve dans « elle voit un nombre de malheurs causés par une seule passion, elle aperçoit les suites des mouvements dérégés du cœur, mais cette connaissance ne l'éclaire qu'à demi » (Joüeuses, p. 99). Ici, Madame de Pringy commence par reconnaître la capacité de la femme à percevoir les malheurs et les conséquences des passions. Pourtant, le connecteur *mais* introduit une critique : cette connaissance est partielle. La concession montre une certaine capacité d'observation tout en mettant en avant l'insuffisance de cette perspicacité, limitant ainsi le jugement de la joueuse. En utilisant la concession argumentative, Madame de Pringy rectifie les jugements superficiels en révélant des défauts sous-jacents, renforçant ainsi son argumentation critique des caractères des femmes de son époque.



## **Chapitre III**

### ***Movere* : l'éloquence de la chaire**



Nous l'avons vu, la composition des *Differens Caracteres des femmes* propose une lecture instructive, par l'énonciation de préceptes moraux en regard de descriptions explicatives, et agréable, par un décryptage des ressorts cachés de la conscience humaine, qui tend à certains endroits à la brièveté<sup>1</sup>. Cependant, ces enjeux esthétique et didactique sont insuffisants à la *conversion* du lectorat<sup>2</sup>. Or, d'après la majorité des traités de rhétorique du second XVII<sup>e</sup> siècle, il est communément admis qu'il s'agit de « la seule fin de l'éloquence de la chaire<sup>3</sup> ». Aussi, c'est à la manière d'un Bossuet refusant « la douceur d'un plaisir qui passe<sup>4</sup> » que l'écrivaine aspire à provoquer une impression durable, capable de « fléchir la volonté<sup>5</sup> » de ses lectrices et, en conséquence, de les conduire à une correction efficace de leurs mœurs.

On sait l'importance de la rhétorique des « peintures » dans la prédication jésuite<sup>6</sup>, de comment leur virtuosité descriptive fait l'objet d'un débat rhétorique, à cause d'une dimension esthétique qui « capte l'attention faisant écran à la représentation des vérités évangéliques<sup>7</sup> ». Il en résulte une revendication de l'économie d'éloquence, sans que soit reniée la force émotive visant à « rendre sensible aux yeux en s'adressant toutefois aux oreilles des fidèles<sup>8</sup> ». Les prédicateurs conçoivent donc une représentation virtuelle de l'objet de leurs discours, associant l'ordre sonore aux images pour former une « éloquence imaginative<sup>9</sup> » où le *pathos* occupe une place prépondérante. Comment l'expliquer, lorsque les passions humaines font l'objet de remontrances en raison de leur nature vicieuse ? Cela relève d'une contiguïté entre le postulat du langage naturel à l'humain qui est avant toute chose

---

<sup>1</sup> Nous reconnaissons là les fameux impératifs de l'orateur cicéronien : le *placere*, le *docere* et le *movere*.

<sup>2</sup> C'est-à-dire à l'alignement de sa foi et de sa vie sur une mise en pratique des dogmes, voir A. Régent-Susini, *Sermons de Bossuet*, « La prédication au XVII<sup>e</sup> siècle », p. 36-37.

<sup>3</sup> S. Hache, *La Langue du ciel. Le sublime en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 176. Parmi ces traités sont cités notamment les textes du père O. de Richesource et son *Eloquence de la chaire ou la rhétorique des prédicateurs* (1665), de M.-A. de Foix et son *Art de prêcher la parole de Dieu contenant les règles de l'éloquence chrétienne* (1687) ou encore du père A. de Paris et sa *Véritable manière de prêcher selon l'esprit de l'Évangile* (1691), voir *ibid.*, p. 147.

<sup>4</sup> Bossuet, « Sermon sur la Prédication évangélique », dans *Sermons. Le Carême du Louvre*, C. Cagnat-Deboeuf (éd.), Paris, Gallimard, 2001, p. 86.

<sup>5</sup> A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 457.

<sup>6</sup> M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence*, *op. cit.*, p. 673-685.

<sup>7</sup> J.-Ph. Groperrin, « "Une autre peinture". Prédication et représentation dans *Le Carême du Louvre* », dans *Littératures classiques*, n° 46, 2002, p. 98.

<sup>8</sup> R. Whelan, « Comment faire voir les vérités évangéliques ? », dans *L'Éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIII-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, G. Aubert, A. Heneveld et C. Meli (dir.), Paris, Honoré Champion, 2018, p. 223.

<sup>9</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 465.

celui des sens, comme l'illustre l'épisode de la Chute, et la conception séculaire d'un « Dieu sensible au cœur<sup>10</sup> ». On postule alors que l'homme a la faculté de sentir Dieu par ses passions plus que par la raison, qui exige un discours capable de « persuader en s'adressant d'abord à l'œil pour émouvoir le cœur<sup>11</sup> », lequel est appréhendé comme la « source du savoir intuitif [et] foyer du vouloir<sup>12</sup> ». Dans une perspective d'adaptation au destinataire, la mise en œuvre du *pathos* s'avère donc décisive<sup>13</sup> afin d'engager un « détournement vers le vrai<sup>14</sup> » des passions ainsi d'assurer la réception des dogmes chrétiens.

Comme le soulignent un certain nombre de rhéteurs, cette finalité implique le recours aux figures « propres à exciter les passions<sup>15</sup> » et à l'adoption d'un style élevé<sup>16</sup> – d'autant plus pertinent à l'égard du discours épideictique de Madame de Pringy, compte tenu de la préférence que saint Augustin accorde à ce style jugé propre « à l'exhortation éthique, à l'ardente réprobation du péché<sup>17</sup> ». En effet, une telle composition respecte la norme de bienséance par l'harmonie du style, de l'illustre destinataire de la cour, et de la matière traitée, la vérité divine étant supérieure à tout autre<sup>18</sup>. Surtout, elle permet de faire ressentir aux autres les mêmes sentiments que ceux recherchés, voire éprouvés par l'autrice selon les recommandations en vigueur depuis aris et partagées par le jésuite Marc-Antoine de Foix :

---

<sup>10</sup> B. Pascal, *Pensées*, S 680.

<sup>11</sup> G. Mathieu-Castellani, *La Rhétorique des passions*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 148.

<sup>12</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 462.

<sup>13</sup> Voir G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, *op. cit.*, art. « passions », p. 250 : « Les passions [...] sont le moyen décisif de la persuasion. »

<sup>14</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 461.

<sup>15</sup> Lamy, p. 243.

<sup>16</sup> Les styles élevé et sublime sont indifférenciés à cette époque, malgré l'actualisation du *Traité du sublime* du pseudo-Longin par la traduction de Boileau en 1674, voir M. Fumaroli, « Le grand style », dans *Qu'est-ce que le style ?*, G. Molinié (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 144.

<sup>17</sup> A. Régent-Susini, « Le "grand style" dans le "Carême du Louvre" », dans *Lectures de Bossuet : le "Carême du Louvre"*, G. Peureux (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001, p. 54, n. 46.

<sup>18</sup> Voir G. Du Port, *L'Art de prêcher*, Paris, Robert de Ninville, 1682, p. 47 : « Il n'est rien de plus fort pour émouvoir que de ramasser ensemble plusieurs figures [...] », ainsi que l'abbé de Bretteville dans *L'Éloquence de la chaire, et du barreau, selon les principes les plus solides de la rhétorique sacrée & profane*, Paris, Denys Thierry, 1689, p. 204 : « ces Figures qui sont propres pour le sublime ; c'est-à-dire pour l'Eloquence qui affectionne et qui touche », cités par S. Hache, *La Langue du ciel*, *op. cit.*, p. 204.

S'il est besoin d'exciter la compassion, persuadons-nous que c'est à nous-mêmes que sont arrivés les maux dont nous parlons. Devenons, en quelque sorte, ceux dont nous plaignons le sort cruel, indigne, pitoyable<sup>19</sup>.

Un prédicateur rendra ses expressions ardentes et passionnées s'il sent lui-même en composant un peu d'ardeur ou d'affection intérieure [...] <sup>20</sup>.

Néanmoins, une composition qui serait trop ornée du fait d'un excès de procédés pathétiques est fortement défendue, au risque d'en atténuer les effets jusqu'à l'ennui<sup>21</sup> ou la « défiance de la vérité<sup>22</sup> » en passant pour un mauvais orateur dont le « dessein n'est pas de persuader, mais seulement de paraître éloquents<sup>23</sup> ». En conséquence, la variété des styles est privilégiée en faveur d'une « simplicité sublime<sup>24</sup> », alliant un lexique « clair, pur et net<sup>25</sup> » propre au style simple et des grandes figures arrangées au « bon endroit et bon moment<sup>26</sup> », suivant les logiques de l'*amplificatio*. Car ce « mécanisme de correction », permettant de rétablir la « juste grandeur des vérités divines<sup>27</sup> », permet ainsi de *souligner l'importance*, la gravité<sup>28</sup> du discours tenu dans les *Differens Caracteres des femmes*. Nous étudierons donc en deux temps les figures qui favorisent la représentation des doctrines chrétiennes par une médiation sonore puis visuelle.

---

<sup>19</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, VI, 2 « Comment diviser les sentiments et comment les faire naître », paragr. 34, J. Cousin (éd. et trad.), t. IV, Paris, Les Belles-Lettres, 1977, p. 33. URL : <https://archive.org/details/delinstitutionor0004quin/page/40/mode/2up>, consulté le 16/05/2023.

<sup>20</sup> M.-A. de Foix, *L'Art de prêcher la parole de Dieu*, *op. cit.*, p. 161.

<sup>21</sup> Lamy, p. 248.

<sup>22</sup> M.-A. de Foix, *op. cit.*, p. 161.

<sup>23</sup> Lamy, p. 246.

<sup>24</sup> S. Hache, *op. cit.*, p. 200.

<sup>25</sup> Voir F. Dumas, *Le Triomphe de l'académie chretienne sur la prophane*, Bordeaux, Guillaume Millanges, 1641.

<sup>26</sup> A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, *op. cit.*, p. 56, n. 54. Dans le cadre du sermon, les procédés pathétiques sont effectivement concentrés dans la péroraison, évitant un usage trop fréquent au cours du discours ce qui le rendrait pesant et ennuyeux.

<sup>27</sup> S. Macé, « L'amplification, ou l'âme de la rhétorique. Présentation générale », dans *Exercices de rhétorique* [En ligne], vol. 4, 2014, paragr. 12. URL : <https://journals.openedition.org/rhetorique/364>, consulté le 28/12/2023.

<sup>28</sup> Nous comprenons ce terme à partir de son étymologie latine *gravior*, qui signifie l'importance, la grandeur de la matière discursive.

# 1. Prendre à témoin

Ancrer le discours moral dans les esprits exige dans un premier temps une lecture attentive et une participation active des destinataires. Les contraintes textuelles ne pouvant en rendre compte, l'écrivaine est amenée à simuler la réception de son discours par la fiction dialogique. Madame de Pringy compose donc son ouvrage en déployant divers procédés révélateurs d'une oralité, semblables aux vestiges de la prédication comme un genre essentiellement oratoire, malgré sa remarquable littéralisation au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Entre « écriture et oralité », la prédication dépend d'un « véritable enchevêtrement des pratiques<sup>30</sup> » chez les prédicateurs, et bien qu'à moindre niveau, ce rapport apparaît dans les *Differens Caracteres des femmes*. Loin de prétendre à la détention d'une quelconque autorité théologique, l'autrice travaille tout de même à produire un énoncé qui soit capable d'être capté *ex auditu* et ainsi d'être conforme à l'impératif d'une « communication immédiate<sup>31</sup> » propre à la pragmatique prédicative. Car nombreux sont déçus par la « lecture solitaire et silencieuse<sup>32</sup> » d'un discours ordinairement performé avec la chaleur « [d']un ton de voix et [d']une action fort animée et fort ardente<sup>33</sup> ». Enfin, comme l'indique Anne Régent-Susini au sujet de la prose bossuétiste, cet usage de l'oralité est d'autant plus approprié qu'il s'inscrit dans diverses stratégies discursives participant à la conversion des fidèles : « animer le discours », « renforcer le message », « autoriser les éventuelles audaces » et surtout « renforcer la présence et l'autorité du *je*<sup>34</sup> ». Dans notre corpus, ces stratégies se manifestent par deux figures : les apostrophes et les interrogations oratoires.

---

<sup>29</sup> C. Meli, « Introduction. Pour une théorie de la littérature prédicative », dans *L'Éloquence de la chaire entre écriture et oralité...*, G. Aubert, A. Heneveld et C. Meli (dir.), Paris, Honoré Champion, 2018, p. 13.

<sup>30</sup> J. Goeury, « Des sermons prononcés comme ils ont été écrits, ou bien écrits comme ils ont été prononcés ? », dans *L'Éloquence de la chaire entre écriture et oralité*, *op. cit.*, p. 145-146.

<sup>31</sup> I. Brian, « Éloquence du corps et prédication muette », dans *L'Éloquence de la chaire entre écriture et oralité*, *op. cit.*, p. 163.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> M.-A. de Foix, *L'Art de prêcher*, *op. cit.*, cité par L. Susini, dans « Du chaud et du froid. Réguler le passage de l'*elocutio* à l'*actio* à l'Âge classique », dans *L'Éloquence de la chaire entre écriture et oralité*, *op. cit.*, p. 209.

<sup>34</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 467.

## 1.1 Les apostrophes

En tant qu'acte de langage consistant à se détourner<sup>35</sup> du cours normal d'une énonciation, pour s'adresser directement à une allocutaire par une interpellation<sup>36</sup>, l'apostrophe est un procédé indéniable pour mobiliser l'attention. Pour l'autrice qui l'emploie, cette figure de pensée répond à une triple visée consécutive : désigner son allocutaire<sup>37</sup>, avec laquelle établir ou maintenir un contact, dans l'intention d'agir sur elle<sup>38</sup>. Toutefois, les occurrences que nous relevons dans les *Differens Caracteres des femmes* ont la particularité de ne pas coïncider avec le cas prototypique de l'apostrophe<sup>39</sup>. En effet, Madame de Pringy emploie des adresses spécifiques à ses lectrices pour mobiliser leur attention et ainsi garantir la réception de son message. De plus, elle recourt à des apostrophes rhétoriques qui teintent le discours de ses propres élans pathétiques car, « on a beau dire, mais le cœur parle au cœur, et la langue ne parle qu'aux oreilles<sup>40</sup> ».

### 1.1.1. Les adresses aux lectrices

Il s'agit d'une apostrophe particulière en ce qu'elle explicite la relation intersubjective qui lie l'autrice et ses lectrices<sup>41</sup>. Si ce dernier terme n'apparaît pas dans l'ouvrage, il n'en demeure pas moins que Madame de Pringy emploie des formules prédicatives qui s'y réfèrent. En cela, les adresses que présente notre corpus se distinguent de l'apostrophe au niveau syntaxique. Les appellatifs désignant les lectrices sont en effet pourvus des fonctions du groupe nominal dans les phrases qui les

---

<sup>35</sup> L'étymologie du terme est assez éclairante sur ce point puisque le préfixe grec *apo-* signifie « l'écartement, l'éloignement », voir Trésor de la Langue Française informatisé, dans Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, art. « apo- ». URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/apo->, consulté le 25/04/2024.

<sup>36</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 775.

<sup>37</sup> Nous constatons que l'allocutaire peut être singulier ou pluriel, nominal ou anonyme, réel ou fictif, animé ou inanimé, concret ou abstrait.

<sup>38</sup> Elles correspondent aux fonctions référentielle, phatique et conative, telles que les définit R. Jakobson, voir M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 5-6.

<sup>39</sup> Dans les sermons, les apostrophes sont généralement exclamatives et introduites par le morphème interjectif *ô* : « Ne vous y fiez pas, ô hommes du monde » dans le *Sermon de la Providence* de Bossuet, op. cit., p. 122, ou encore « Ô sainte confusion, venez couvrir la face des pécheurs ! » dans le *Sermon sur l'intégrité de la Pénitence*, op. cit., p. 225.

<sup>40</sup> Fr. de Sales, lettre CCXXIX du 5 octobre 1604 à M<sup>sr</sup> Frémyot, voir *Œuvres*, Annecy, 1902, t. XI, 2, p. 321, cité par J.-R. Armogathe, « Bossuet, orateur sacré », dans *Bossuet. Le Verbe et l'histoire*, G. Ferreyrolles (dir.), Paris, Honoré Champion, 2006, p. 259.

<sup>41</sup> J. Faerber et S. Loignon, *Les Procédés littéraires*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 48.

reçoivent, tandis que l'apostrophe est dépourvue de rôle syntaxique et peut aussi bien s'accomplir dans une phrase, en tant que syntagme mobile et autonome, que hors phrase<sup>42</sup>. De plus, les adresses diffèrent au niveau interactif, la relation établie avec les allocutaires étant « plus ou moins directe et explicite<sup>43</sup> », contrairement à l'apostrophe qui est d'une orientation allocutive résolument directe. Enfin, au niveau expressif, les adresses ne sont pas nécessairement accompagnées de l'exclamation, comme le remarque Fontanier à propos de l'apostrophe<sup>44</sup>.

Le procédé est observé dès les premiers paragraphes de l'ouvrage, où Madame de Pringy n'hésite pas à solliciter ses lectrices pour établir leur interaction :

Je parle des mieux élevées, je laisse là celles du commun peuple, et toutes celles qui ne connoissent la galanterie que sous le nom de la débauche, *je parle aux personnes distinguées*. (Coquettes, p. 70)

En utilisant la première personne du singulier, l'écrivaine s'engage massivement dans son discours. Cela lui permet d'assumer et de consolider le rapport de dépendance qu'elle impose à ses lectrices, comme le signifie le groupe prépositionnel « aux personnes distinguées ». L'autrice met ainsi en lumière son rôle d'unique réelle locutrice dans le discours, puisque les figures de l'oralité lui permettent de « convoque[r] » et d'« interroge[r] », de « passe[r] d'un interlocuteur fictif à l'autre » et en définitive, de se présenter comme « le point focal du discours, dont [le je] garantit seul la cohérence et sur lequel s'exerce son autorité unificatrice<sup>45</sup>. » En outre, le groupe prépositionnel étant complément d'objet indirect du verbe délocutif *parler* est immédiatement compris comme une prière d'écouter adressées aux personnes interpellées, ou plus exactement de lire ce que l'écrivaine souhaite leur partager. Enfin, la réalisation de cet acte de langage<sup>45</sup> est énoncé à l'indicatif, il semble ainsi posé comme acquis par Madame de Pringy, ce qui vient conforter son autorité.

Par ailleurs, les termes<sup>46</sup> exerçant la fonction d'adresse sont des qualifiants qui permettent de sélectionner les interlocutrices. Celles-ci sont désignées par leur

---

<sup>42</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 775.

<sup>43</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 177.

<sup>44</sup> Fontanier, art. « apostrophe », p. 371.

<sup>45</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., « Les actes de langage », p. 982.

<sup>46</sup> L'apostrophe peut se composer en un seul terme, néanmoins cela ne concerne pas les occurrences repérées dans notre corpus.

condition de noblesse et leur fréquentation de la cour, à la différence des « femmes du commun peuple » et de « toutes celles qui ne connoissent la galanterie que sous le nom de la débauche ». En ce qui concerne cette expression référentielle démonstrative, nous aurions pu l'interpréter comme l'approbation de Madame de Pringy au rejet de la mondanité, en raison de ses excès d'immoralité que suggère la « débauche ». L'autrice n'aurait aucunement besoin de réprimander les partisans d'une telle opinion. Cependant la restriction « ne... que » et l'opposition des lectrices à ces femmes, que le pronom indéfini à valeur générique « toutes » désigne comme représentatives d'une classe entière, soulignent davantage les lacunes mondaines de ces dernières et suggère par la même occasion le désintérêt de Madame de Pringy à leur égard. De plus, en considérant ses lectrices comme « les mieux élevées », si l'on estime que le superlatif est une apposition nominale par anaphore particularisante, et en les qualifiant de « distinguées<sup>47</sup> », l'écrivaine fait une sélection basée sur le critère de l'honneur. Madame de Pringy traite ainsi son lectorat à sa juste grandeur et exprime le respect qu'elle lui porte, comme l'exige les normes classiques de l'exorde, lieu du discours ayant pour fonction d'attirer la bienveillance de l'auditoire<sup>48</sup> :

Le style de l'exorde, dit Cicéron, doit être plein de gravité, & renfermer tout ce qui peut contribuer à la dignité du Discours : parce que l'Orateur doit s'attacher sur tout à prévenir le jugement de l'Auditeur en sa faveur<sup>49</sup>.

En revanche, l'autrice veille constamment à ne pas flatter ses lectrices et les envisage de manière indifférenciée, déjouant ainsi tout égocentrisme de leur part. C'est à cet effet qu'elle emploie le pluriel englobant qui lui permet également de solliciter une imagination collective, à l'aide d'un *vous* opérateur de figurativité, permettant de solliciter l'imagination de ses lectrices :

*Vous la voyez sans peine manquer à l'honnêteté d'un abord, d'une conversation et d'un adieu, sans songer que l'infraction des loix de la modestie est tres-souvent la cause du refroidissement de la charité, et qu'il est peu de distance entre le mécontentement et la haine. (Modestie, p. 76)*

---

<sup>47</sup> La distinction est relative au statut ou à la profession, voir *Furetière*, art. « distingué » : « Cet Officier est un homme fort distingué, fort au dessus des autres. » et art. « distinguer » : « Eslever au dessus d'un autre. C'est la valeur qui fait distinguer les gens à l'armée; la grande capacité dans les emplois de la Robbe. Le bien fait distinguer de ses confreres. Une grande charge distingue bien un homme. »

<sup>48</sup> Voir G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, op. cit., art. « exorde », p. 147.

<sup>49</sup> Il s'agit d'une traduction libre du *De inventione* de Cicéron par l'abbé de Bretteville dans son *Éloquence de la chaire, et du barreau*, op. cit., p. 106.

*Vous les voyez* quoique fixes aux sentimens des meilleurs auteurs s'instruire avec tous les autres et sans se broüiller par la diversité des opinions, s'affermir dans la plus juste qu'ils ont préférée et faire servir toutes les oppositions à la gloire de la verité. (Science, p. 91)

*Vous les voyez* sans relache donner tout leur tems, tous leurs soins, tout leur esprit et souvent tous leurs vrais biens, pour en conserver d'autres dont elles ne jouissent qu'en speculation. (Occupation, p. 103)

Mais aussi pour partager, sur le ton de la confiance, sa propre lassitude à l'égard des mœurs contemporaines :

Je *vous* avoüe que la rareté de ces personnes apostoliques, qui remplissoient les premiers siecles, feroit douter qu'il y en eut dans le nôtre, si la perfection de ceux qui nous donnent l'exemple, ne nous dédommageoit du petit nombre, et ne nous persuadoit par l'excellence d'un état si merveilleux des douceurs que la grace communique dans cette voye laborieuse de la penitence, où l'on cherche, où l'on suit et où l'on sert Jesus-Christ. (Pieté, p. 83)

Selon les circonstances, l'extension référentielle de ce *vous* varie. Elle paraît ainsi plus restreinte lorsque Madame de Pringy exerce au détour d'une injonctive « son droit d'influer sur la conduite<sup>50</sup> » de ses lectrices, les soumettant aux « aiguillons de l'exhortation<sup>51</sup> » propre au lieu de la péroration :

Reglez *votre* vie sur celle de Jesus Christ et *vôtre* charité pour les pauvres, moins sur ce que *vous* avez reçu de biens que sur ce que *vous* avez reçu de grace, et si la regle *vous* étoit inconnüe elle *vous* sera bientôt familiere par ce moyen. (Regle, p. 97)

À l'inverse, des expressions référentielles poursuivent la logique de généralisation dans la désignation du lectorat :

Si *les femmes galantes* examinaient leur conduite avec un peu de raison, elles ne se plaindraient pas de leur malheur [...] et elles obtiendroient avec justice l'estime respectueuse qu'on leur refuse. Pendant qu'un avis les conseille, la Modestie pourra les instruire, si elles ont bonne volonté. (Coquettes, p. 73)

C'est au triomphe de ce vice aprouvé que je veux conduire *les femmes du siècle*, je voudrois bien leur ôter l'esprit de ménage du fond de leur cœur, retrancher cette activité de leurs actions qui fait voir de la passion dans les soins qu'elles se donnent [...]. (Economies, p. 93)

---

<sup>50</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 692.

<sup>51</sup> L. de Grenade, *La Rhétorique de l'Église ou l'éloquence des prédicateurs*, traduit par N.-J. Binet, Paris, Jean Villette, 1698, t. IV, p. 30.



Si *une femme Chrétienne* sçavoit l'extrémité où conduit cette passion et la difficulté d'en sortir quand elle s'y engage ; on ne la verroit pas se permettre ce dangereux exercice et regarder comme coupables tous les autres divertissemens, pendant qu'elle se tolère celui-là comme innocent. (Joüeuses, p. 99)

*Celles qui veulent se donner à Dieu de bonne foi et renoncer aux maximes du siècle*, ne doivent pas vous quitter un moment [...]. (Occupation, p. 102)

Si *une femme Chrétienne* examinoit les engagements funestes où ses soins la conduisent, elle ne plaideroit pas avec tant de facilité, la perte du tems, l'éloignement de Dieu, l'oubly de soi-même, mille autres motifs retiendroient sa vivacité intéressée et crainte de perdre son ame, elle ne la risqueroit pas pour conserver son bien. (Plaideuses, p. 105)

Lorsqu'introduites par l'article défini *les* ou le démonstratif *celles*, ces expressions désignent des groupes de personnes entiers auxquels les lectrices sont associées. Elles se font donc simultanément « femmes galantes », « femmes du siècle » et potentiellement femmes enthousiastes à l'idée de se corriger. Quant aux expressions introduites par l'article indéfini *une*, en parallèle des structures hypothétiques introduites par la conjonction *si*<sup>52</sup>, elles permettent de désigner chacune des lectrices comme possiblement représentatives de l'ensemble des femmes chrétiennes, autrement dit d'avoir le potentiel de devenir des femmes exemplaires.

Il faut alors considérer les fonctions phatique et conative de ces adresses. En effet, une référenciation à valeur générique permet d'atténuer la force des réprimandes, autrement perçues comme offensantes et inspirant de l'aversion. Par ailleurs, en représentant les lectrices comme sujet de l'énoncé, l'autrice leur accorde un rôle actantiel. Les groupes infinitifs « se donner à Dieu » et « renoncer aux maximes du siècle », en complément direct du verbe *vouloir*, et les structures hypothétiques suggèrent la possibilité d'obtenir une « estime respectueuse » à qui voudrait bien agir. Ainsi Madame de Pringy maintient la relation avec son lectorat, tout en conviant à une conversion qui s'avère prometteuse.

### **1.1.2. Les apostrophes rhétoriques**

Il faut reconnaître que notre corpus présente assez peu de ces apostrophes, à proportion de deux occurrences dans la seule « Perfection de l'Occupation ». Leur

---

<sup>52</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 557.

rareté et leur concentration en péroration, « ce moment ultime<sup>53</sup> » du discours « où il s'agit, plus que jamais, de mobiliser l'attention<sup>54</sup> » pour persuader l'auditoire, les rendent d'autant plus remarquables. Les apostrophes rhétoriques reflètent un usage particulier puisque, tout en reproduisant la forme régulière de l'apostrophe, elles présentent un élément « inattendu<sup>55</sup> ». Or, l'écrivaine convoque cette figure pour s'adresser à des allocutaires fictifs et abstraits, reléguant par contrecoup ses lectrices au statut de témoins auriculaires tout en conservant leur rôle de récepteur principal. De ce fait, la valeur allocutive de l'interpellation se double d'une valeur prédicative favorisant une représentation qui s'écoute :

On ne se lasse jamais quand l'intention nous anime, et le moyen d'agir efficacement et constamment est de songer que *le temps est la voie de l'éternité*, que sa perte est irréparable et que de s'amuser dans *la voie du temps*, c'est s'éloigner du *chemin de la vertu*. *Ce même temps est d'une durée infinie*, lors qu'il faut souffrir dans ses espaces ; il est d'une promptitude inexprimable, quand le plaisir en remplit les momens. Mais pour ceux qui ne le remplissent de rien, il est ce vide qui comprend leurs desordres, et qui attire leur *condamnation*. *Terme court et inconnu ! moment précieux et funeste, temps de qui dépend l'éternité, serez-vous toujours oublié, toujours négligé et toujours passé sans utilité et sans vertu ?* (Occupation, p. 101-102)

Dans ce premier passage, l'apostrophe est précédée d'un développement prédicatif sur le thème du temps, soulignant son caractère manichéen par des attributs du sujet. Le groupe nominal « la voie de l'éternité » est explicitement associé au temps salutaire grâce à l'analogie liant « la voie du temps » au « chemin de la vertu ». À l'inverse, le groupe prépositionnel « d'une durée infinie » décrit le temps de la « condamnation ». Puis l'énoncé purement prédicatif est interrompu par l'exclamative dont l'expression véhémence, c'est-à-dire l'« impression de l'énergie<sup>56</sup> », confirme la tonalité éminemment pathétique du passage. La tournure permet d'introduire l'adresse, dont le premier syntagme « moment précieux et funeste » est mis en relief par un rythme ternaire. Que l'on interprète le deuxième syntagme comme une expansion nominale ou comme une apostrophe secondaire, le « temps de qui dépend

---

<sup>53</sup> G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, op. cit., art. « péroration », p. 267.

<sup>54</sup> A. Régent-Susini, op. cit., p. 469.

<sup>55</sup> B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, 10/18, 1984, art. « apostrophe », p. 66.

<sup>56</sup> G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, op. cit., art. « véhémence », p. 333.

l'éternité » amplifie le tour de phrase en réinvestissant la symbolique manichéenne développée dans le passage liminaire à l'apostrophe.

Fondé sur la coréférence liant l'apostrophe au passage prédicatif, l'échange entre Madame de Pringy et l'entité du temps est d'autant plus intelligible pour les lectrices qui en sont témoins. D'une part se trouve l'écrivaine qui joue le rôle de médiatrice avec l'entité, de l'autre se trouve le temps personnifié par son statut d'allocutaire, dont les caractéristiques ont été préalablement détaillées, et envisagé comme un intermédiaire pour conduire les femmes à Dieu. L'apostrophe met ainsi en valeur cette entité et en souligne l'importance, d'autant plus que le passage prédicatif suscite une alliance de sentiments<sup>57</sup> chez les lectrices, mêlant espoir et crainte. En effet, c'est par le juste emploi que les femmes en font qu'elles peuvent obtenir le salut, sans quoi elles sont condamnées, et plutôt que de représenter un Dieu miséricordieux, Madame de Pringy professe le rôle de l'« intentionnalité dans l'action vertueuse ou vicieuse<sup>58</sup> » comme garantie du salut. Cet argument exhortatif est réitéré dans la deuxième apostrophe rhétorique :

*Zeile d'action, empressement vertueux, dessein de la Providence, occupation qui estes inconnüe aux libertins et negligée par les Sages ; il n'est plus tems de vous connoître quand on ne peut plus vous pratiquer : et l'on ne peut plus vous pratiquer quand il ne reste plus que le tems de vous connoître. On ne vous negligé pas sans danger, puisque l'on ne peut constamment éviter le crime et conserver la vertu que par vôtre secours. Vous estes si necessaires à la vie chrétienne que celles qui veulent se donner à Dieu de bonne foi et renoncer aux maximes du siecle, ne doivent pas vous quitter un moment, il faut que leur vie soit une occupation continuelle et que leur temps soit rempli afin que leur éternité soit heureuse. (Occupation, p. 102-103)*

Introduite par une structure ternaire qui disposent une série de périphrases à valeur prédicative et allocutive, l'apostrophe est établie d'après une axiologie positive, indiquant subjectivité de l'autrice marquée d'un enthousiasme et d'un attachement vif à Dieu. Madame de Pringy invite ainsi ses lectrices à surmonter la crainte que pouvait soulever un « temps de qui dépend l'éternité », s'il venait à être malheureusement

---

<sup>57</sup> B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, op. cit., art. « alliance de sentiments », p. 32 : « En un même personnage se heurtent deux sentiments contraires », B. Dupriez n'associe pas de valeur particulière à ce procédé, certainement en raison de sa plasticité. En revanche, il semble que l'occurrence de notre corpus a une fonction conative, visant à « orienter le comportement du récepteur dans le sens indiqué par l'énoncé », M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 5.

<sup>58</sup> M. Dominicy, « Rhétorique et cognition. Vers une théorie du genre épideictique », art. cit., p. 163.

employé, en insufflant l'espoir d'une réussite dès lors qu'elles sont secondées par la présence « providentielle ». Puis, l'écrivaine poursuit ses adresses dans un simulacre de dialogue qu'elle prend entièrement en charge<sup>59</sup>, dont la particularité réside dans l'effacement du *je* au profit du pronom indéfini *on*. En créant une relation paritaire et de connivence avec ses lectrices, Madame de Pringy favorise ainsi la transition affective allant de la crainte d'une solitude accablante à l'exaltation dans l'effort constant et commun.

## 1.2. Les interrogations oratoires

À l'instar de Bernard Dupriez, nous employons la notion d'« interrogation oratoire<sup>60</sup> » pour décrire un énoncé qui se présente formellement comme une « vraie question<sup>61</sup> », c'est-à-dire une demande d'information provoquée par la situation « du doute, de l'ignorance ou de la curiosité<sup>62</sup> », mais qui s'en distingue par son contenu à valeur d'assertivité. Il s'agit ainsi d'un trope illocutoire visant à détourner le sens littéral d'un énoncé de forme interrogative, puisqu'« avec la négation elle affirme, et que sans négation elle nie », ce dont Fontanier reconnaît « le feu et la force<sup>63</sup> » argumentative. Toutefois, l'interrogation oratoire ne saurait se limiter à ce seul aspect et serait aussi disposée à se faire « le vecteur d'une rhétorique d'amplification<sup>64</sup> », d'une part en énonçant des faits « de la manière la plus positive, la plus absolue » pour viser à « la plus grande persuasion<sup>65</sup> » et de l'autre en fonctionnant comme un « pur intensificateur du *pathos*<sup>66</sup> ». Il nous semble donc pertinent d'analyser le fonctionnement de ce moyen stylistique dans les *Differens Caracteres des femmes* en

---

<sup>59</sup> Nous pourrions le rapprocher du soliloque, à la manière de Fr. Dubor révisant la définition établie par M. Issacharoff dans le genre dramatique. L'universitaire élargit cette notion à la prose puisque « selon la lexicologie historique, “soliloque” ne présente à l'origine aucun rapport avec le théâtre ». Elle conclut que dans ce cadre générique, le soliloque est un discours qui envisage la présence d'un allocutaire muet dont le locuteur est « conscient de l'écoute », voir « Le monologue, définitions », dans *L'Art de parler pour ne rien dire* [En ligne], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, paragr. 15-27. URL : <http://books.openedition.org/pur/30978>, consulté le 16/02/2024.

<sup>60</sup> *Gradus*, p. 371.

<sup>61</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, « L'acte de question et l'acte d'assertion. Opposition discrète ou continuum ? », dans *La Question*, *op. cit.*, p. 99.

<sup>62</sup> *Fontanier*, art. « interrogation », p. 368-369.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 369.

<sup>64</sup> S. Macé, « Les énoncés interrogatifs dans “Le Carême du Louvre” », dans *Littératures classiques*, n° 46, 2002, p. 150.

<sup>65</sup> *Fontanier*, p. 368-369.

<sup>66</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 377.

tant que figure de l'oralité caractérisée par « l'implication systématique de l'allocutaire<sup>67</sup> » ainsi qu'une énonciation « propre à exprimer tous les [...] mouvemens de l'âme<sup>68</sup> » et à « renforce[r] la valeur de vérité<sup>69</sup> » du discours. Sur ce dernier point, une remarque d'Andrée Borillo sur l'usage de la modalité interrogative nous semble particulièrement éclairante afin d'expliquer l'effet que produit cette figure telle qu'elle est investie notre corpus :

[...] la stratégie discursive propre à assurer le bon fonctionnement du dialogue préconise un usage modéré de l'assertion qui peut s'interpréter comme une manifestation d'autorité et produire un effet de blocage. Mieux vaut avoir recours à l'interrogation qui conserve l'apparence formelle d'une sollicitation, d'un appel à autrui, donc d'une dépendance à son égard. En effet, formellement, l'usage du mode interrogatif, même s'il cache une implication pragmatique, suppose que le locuteur ne possède pas les éléments suffisants pour affecter lui-même une valeur à la proposition. Même si son jugement est déjà établi – allant d'une simple présomption à une forte conviction –, à travers son interrogation il exprime le désir d'être conforté dans son opinion par un interlocuteur dont il sollicite théoriquement la réponse<sup>70</sup>.

Cela revient à dire que l'interrogation à valeur assertive permet, à l'inverse de la modalité déclarative, de maintenir une relation à égalité entre Madame de Pringy et ses lectrices en leur soumettant une « conviction ». Nous verrons que cette relation d'apparence paritaire connaît divers degrés, en proportion des trois types d'interrogation oratoire repérés : la question « strictement rhétorique<sup>71</sup> » à laquelle « il n'y a rien à répondre<sup>72</sup> », la question orientée qui est partiellement assertée dans sa formulation et laisse aux lectrices la liberté de contredire la réponse attendue<sup>73</sup>, enfin la subjection par laquelle l'autrice feint l'interrogation pour mieux imposer sa morale<sup>74</sup>.

---

<sup>67</sup> S. Macé, art. cit., p. 141.

<sup>68</sup> Fontanier, p. 370.

<sup>69</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 375.

<sup>70</sup> A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », dans *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Contemporain*, n° 25, 1981, p. 6. URL : <https://doi.org/10.3406/drlav.1981.969>, consulté le 17/02/2024. Nous soulignons.

<sup>71</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 376.

<sup>72</sup> J. Le Gras, *La Rhétorique française ou les préceptes de l'ancienne et vraie éloquence*, Paris, A. de Rafflé, 1671, p. 199.

<sup>73</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, « L'acte de question et l'acte d'assertion. Opposition discrète ou continuum ? », chap. cit., p. 89.

<sup>74</sup> Chr. Plantin, « Questions, argumentations, réponses », dans *La Question*, *op. cit.*, p. 75.

### 1.2.1. Les questions rhétoriques

Il arrive que certaines questions soient purement rhétoriques, en ce qu'elles « constitue[nt] le cas extrême où disparaît toute sollicitation et attente de réponse<sup>75</sup> » à l'égard de l'allocutaire. L'énoncé est ainsi mis en tension vers une assertivité autoritaire, puisque le locuteur contraint l'allocutaire à confirmer sa pensée en le défiant de « pouvoir nier ou même de répondre<sup>76</sup> ». De fait, la question rhétorique semble toute disposée à « traduire – et à communiquer – une émotion violente », en particulier « de l'indignation<sup>77</sup> ».

En revanche, ce mouvement de pensée reste « assez voyant, ostentatoire même<sup>78</sup> » car il « s'accompagne souvent d'affectivité et d'expressivité<sup>79</sup> » à la manière de l'exclamation. De prime abord, la question rhétorique semble donc inadaptée à l'esthétique classique de la conversation, son aspect trop autoritaire pouvant s'apparenter au pédantisme que, rappelons-le, la mondanité méprise alors. Il peut sembler surprenant que ce soit le type d'interrogation auquel Madame de Pringy recourt le plus, en proportion des questions orientées qui sont, quoi qu'il en soit, fortement contraignantes, ou encore des subjections qui déplacent de nouveau ses lectrices à la marge du discours comme espace interactif. Toutefois, la disposition de ces figures semble relever d'un « soin de réserver les questions proprement rhétoriques aux moments les plus intensément émotionnels<sup>80</sup> », lorsque le discours se veut le plus frappant :

On s'étonne aujourd'hui de la coquetterie des femmes, que veut-on qu'elles soient en les élevant comme l'on fait ? (Coquettes, p. 70)

En effet, Madame de Pringy amorce le deuxième paragraphe de son ouvrage avec une force remarquable, adressant ouvertement une objection à la *doxa* mondaine au sujet de la coquetterie, énoncée dans la première proposition par un discours narrativisé. L'écrivaine résume cette pensée commune d'une façon objective avec l'emploi du pronom indéfini *on* et du verbe délocutif *s'étonner*, dont le sens signifie à lui seul

---

<sup>75</sup> A. Borillo, art. cit., p. 6.

<sup>76</sup> Fontanier, p. 368.

<sup>77</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 377.

<sup>78</sup> S. Macé, art. cit., p. 142.

<sup>79</sup> G. Moignet, « Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative », dans *Langages*, n° 3, 1966, p. 64. URL : <https://doi.org/10.3406/lgge.1966.2343>, consulté le 19/02/2024.

<sup>80</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 377.

l'expression verbalisée d'une vive surprise éprouvée à l'égard des coquettes. Puis elle va confronter ce premier énoncé à la réalité de l'institution des filles, sous-entendue dans la deuxième proposition nettement marquée par l'interrogation avec l'inversion de l'ordre sujet-verbe. Le contraste entre le présent du subjonctif « soient », évoquant une cause possible de la coquetterie, et le gérondif « en les élevant », indiquant une cause simultanée au moment de l'énonciation, permet à l'autrice de signifier l'absurdité de cet étonnement partagé lorsque la cause de la coquetterie est concrètement vérifiable. L'association des deux propositions, totalement verrouillées par leur coréférence anaphorique puisque dans le second membre apparaissent de nouveau le pronom indéfini *on* et le pronom sujet *elles* dont l'antécédent est « les femmes », forme ainsi une boucle périodique<sup>81</sup> visant à dénoncer l'injustice des accusations adressées aux coquettes, puisque la cause de leur comportement leur est extérieure. Que Madame de Pringy considère la *doxa* comme l'expression d'une hypocrisie généralisée vis-à-vis d'une éducation répréhensible, ou celle d'une véritable ignorance, aucune réfutation ne semble permise à ses allocutaires et c'est en cela que la forme interrogative relève ici de la rhétorique d'intimidation.

Aussi des questions rhétoriques apparaissent-elles à des passages particulièrement sensibles tels que l'exorde, renforçant en ce cas la présentation d'une thèse sur le point d'être développée. La portée polémique du procédé observé semble alors s'effacer au profit de l'expression du désespoir éprouvé par l'écrivaine face aux mœurs de son temps :

Combien voit-on de celles qui retranchent du nécessaire, qui à force de dépenser peu, se mettent en état de ne dépenser rien, et risquent tout dans l'espérance d'un gros gain. (Economies, p. 92-93)

Malgré l'absence de signe typographique<sup>82</sup> et l'inversion de l'ordre sujet-verbe qui peut se produire dans les phrases exclamatives, il nous semble pertinent d'interpréter l'occurrence des « Economies » en tant que question rhétorique, dans la mesure où l'on

---

<sup>81</sup> Cette forme correspond à ce que la tradition latine appelle *circuitus*, « plutôt utilisable dans le style élevé et dans les passages particulièrement sensibles », voir G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, *op. cit.*, art. « période », p. 266.

<sup>82</sup> Cette ponctuation est valable dans les deux éditions des *DCF* disponibles sur Gallica. Par ailleurs, G. Moignet observe le même fait dans l'extrait d'une fable de La Fontaine, contemporain de Madame de Pringy, sans y accorder trop de crédit. Toutefois, il admet qu'il y a une confusion entre l'interrogation et l'exclamation, voir « Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative », art. cit., p. 61.

trouve un schéma syntaxique similaire dans le corps des chapitres consacrés à la « Pieté » et aux « Joïeuses » :

Que d'ames qui cherchent Jesus Christ, qui le trouvent, et puis qui le laissent et qui le fuyent ? (Pieté, p. 83)

Quel aveuglement, quelles tenebres, les passions répandent dans une ame ? (Joïeuses, p. 99)

Ces énoncés sont introduits par un terme (*combien, que, quel, quelles*) qui est un marqueur commun aux modalités interrogative et exclamative et, de ce fait, qui « orient[e] l'interprétation de l'énoncé vers une valeur [...] qui ne peut être mise en doute<sup>83</sup> ». De plus, leur tendance au renchérissement suggère « une expression plus forte et plus énergique de la passion<sup>84</sup> » qu'elle communique. Cela repose principalement sur la dilatation périodique jusqu'à plus de trois propositions, les allitérations en [k] et les énumérations de relatives prédicatives, introduites par le pronom sujet *qui* en répétition anaphorique dans les deux premiers exemples. On remarque également, dans le cas des « Economes » le soulignement thématique opéré par le parallélisme *dépenser peu/dépenser rien* et *gros gain/risquent tout*, tandis que le verbe *voir* permet aux lectrices de s'imaginer des femmes avares dans une succession d'actions effectivement perceptibles. Le cas de la « Pieté » repose quant à lui sur la rupture de l'énumération par le connecteur « et puis » en relai intermédiaire de la série d'éléments, traduisant par le rythme de la phrase l'éveil spirituel que seul un caractère inconstant anéantit. Par un glissement de la modalité interrogative à l'exclamative, étayé par un martèlement énonciatif, la question rhétorique communique ainsi « le désarroi [...] devant une réalité qui dépasse<sup>85</sup> » l'autrice. En outre, les lectrices sont invitées à partager ce sentiment, comme le signifie une prise à témoin par le biais de l'énallage substituant le *on* inclusif et paritaire contre le *je* d'autorité.

À l'exorde du blâme destiné aux « Plaideuses », l'autrice adopte le point de vue de ces femmes pour mieux souligner l'étendue de leur vice et la facilité qu'il représente par opposition à l'effort que demande le surpassement de cette « inclination » :

Quand une fois le cœur a pris goût dans un interest disputé, et que la difficulté a reveillé le desir, que l'habitude a commencé à fortifier l'inclination, et que

---

<sup>83</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 687.

<sup>84</sup> Fontanier, art. « répétition », p. 329.

<sup>85</sup> A. Régent-Susini, op. cit., p. 378.



l'occasion offre une fortune ou quelque offence qui anime, le moyen de ne pas plaider ? (Plaideuses, p. 103)

L'emploi du passé composé, ou « prétérit indéfini » qui « marque une chose passée [...] dont il reste encôtre quelque partie à écouler<sup>86</sup> », manifeste ainsi du rapport de conséquence entre des événements tels qu'un « interest disputé » et la situation morale des « Plaideuses ». Cet usage de la question rhétorique est utilisé à la même fin dans le caractère des « Joueüses », où l'emploi du conditionnel « seroit » avec l'indicatif « font » signifie de nouveau la confrontation entre une possibilité et la réalité :

*Mais comment l'interêt de sa religion et de son prochain seroit-il capable de la toucher et de guerir sa volonté, puisque des raisons plus sensibles quoique moins fortes ne font aucun effet sur son cœur ? (Joueüses, p. 98)*

Il est important de reconnaître ici la structure concessive hypothétique, introduite par la conjonction d'opposition « mais », qui inclut une subordonnée causale introduite par « puisque ». qui atteste d'une ruse de l'autrice. En feignant un « apparent abandon sur le litige<sup>87</sup> » concernant la façon de corriger ces caractères vicieux, Madame de Pringy maintient une connivence avec ses lectrices pour « en tirer un plus grand avantage<sup>88</sup> » et ainsi les faire adhérer à sa réforme morale. La puissance émotive de la question rhétorique en est d'autant plus renforcée, notamment à la péroraison des « Joüeuses », qui présente une structure concessive et hypothétique introduite par la conjonction *si* :

*Si tous nos instans sont contez, combien les devons nous ménager pour nôtre perfection ? (Joüeuses, p. 100)*

Madame de Pringy exprime ainsi son exaltation réformatrice, qu'il s'agisse d'une formule frappante semblable au *circuitus* achevant avec brièveté le discours sur la nécessité d'utiliser à bon escient chaque « instans », pour mieux fixer la crainte des conséquences d'une vie insouciant, ou bien d'énumérations suggérant l'abattement éprouvé sous l'emprise des multiples passions (*l'intérêt, le désir, l'inclination, l'agitation*).

---

<sup>86</sup> Académie française, art. « Les anciens temps ». URL : <https://www.academie-francaise.fr/les-anciens-temps>, consulté le 24/03/2024.

<sup>87</sup> G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique, op. cit.*, art. « concession », p. 88.

<sup>88</sup> Fontanier, art. « concession », p. 415.

Enfin, parce que la question rhétorique transgresse la condition préliminaire de l'interrogation en ce qu'elle connaît la réponse, il arrive que la réponse attendue apparaisse explicitement dans sa formulation. L'assertion peut alors être indiquée au moyen d'un système corrélatif, où le déterminant complexe à valeur quantitative *rien de plus* garde une valeur positive indéterminée et signifie « quelque chose » :

Est-il rien de plus capable de satisfaire l'esprit que de luy donner les moiens de s'assurer sur ce qu'il pense et de deliberer seurement dans ses opinions ?  
(Science, p. 89)

Soit par l'emploi de la négation exceptive, auquel cas la conjonction *sinon* indique qu'elle exclut de son champ tout ce qui diffère de ce qui la suit :

[...] car un esprit ou un cœur qui se laisse emporter par la violence du penchant qui soumet sa connoissance et sa volonté aux plaisirs de son inclination et qui ne regle ses actions que par les mouvemens du dérèglement, que fait-il par ce desordre universel, *sinon* de communiquer à toutes ses affaires les malheurs de son ame et de se faire une confusion dans laquelle il confond la voie de la verité avec le chemin du mensonge et s'égare de nouveau par le dérèglement d'une reflexion qui l'afflige ? (Regle, p. 96)

### 1.2.2. Les questions orientées

Moins péremptoire que la question rhétorique, ce procédé n'en demeure pas moins frappant. La structure interrogative donne l'illusion d'impliquer l'allocutaire en suggérant que sa réponse est attendue, car « bien que guidée et anticipée, la réponse reste cependant le fait de celui que l'on sollicite<sup>89</sup> ». De fait, le contenu sous-jacent de la question orientée est davantage la « *monstration* d'assertion préalable<sup>90</sup> ». Autrement dit, il y a eu une énonciation préalable d'une affirmation, de façon que cet « argument d'autorité, plutôt que de chercher à établir de lui-même sa légitimité, demande à être reconnu par le destinataire du discours : il ne s'impose pas, mais demande à ce que le destinataire se l'impose à lui-même<sup>91</sup>. » Il s'agit ainsi d'établir une certitude qui « n'est jamais démonstrative, seulement "monstrative", mise en

---

<sup>89</sup> A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », art. cit., p. 6.

<sup>90</sup> La notion d'« assertion préalable » est reprise de Oswald Ducrot dans *Le Dire et le dit*, Paris, 1984, par Olivier Biaggini, « L'argumentation d'autorité : théorie et pratique », dans *Atalaya* [En ligne], vol. 9, 1998, paragr. 14. URL : <https://journals.openedition.org/atalaya/71?gathStatIcon=true>, consulté le 24/03/2024.

<sup>91</sup> O. Biaggini, art. cit., *ibid.*

scène<sup>92</sup> ». Cette perspective est remarquable dans les *Differens Caracteres des femmes*, malgré la rareté de ce procédé. Il apparaît notamment dans le passage où l'autrice utilise l'apostrophe pour s'adresser à l'entité du temps chrétien :

Terme court et inconnu ! moment précieux et funeste, temps de qui dépend l'éternité, serez-vous toujours oublié, toujours négligé et toujours passé sans utilité et sans vertu ? L'intérêt et le plaisir seront-ils sans cesse la cause de toutes les démarches ? n'agira-t'on que pour s'enrichir et pour se satisfaire ? L'avarice et la volupté regneront elles toujours souverainement au fond du cœur ? Passera-t'on sa vie à servir sa fortune ou à perdre son bien et sçauroit-on par un genereux effort separer la volonté du penchant, satisfaire les besoins de la nature sans contenter ses desirs et régler ses momens d'une manière qui les exemte du crime et de l'oisiveté ? (Occupation, p. 102)

Le « regroupement en série » de questions orientées, qui serait significatif de « l'engagement affectif du locuteur » selon Anne-Régent Susini, pourrait avoir pour fonction de « constituer les étapes assertives d'une argumentation<sup>93</sup> ». En revanche, nous ne percevons pas ici de progression logique au fil de ces questions, mais plutôt la marque d'une rhétorique de l'accumulation dont la portée contraignante se révèle à la dernière question. Dès le début, la lectrice est plongée *in medias res* par l'effet lyrique de l'apostrophe est renforcé par une épanaphore consistant à la reproduction de l'adverbe *toujours* en tête de syntagme, systématiquement suivi d'un participe passé adjectivé. Cela introduit un effet de sens d'itération et même d'omnitemporalité, prolongé par l'adverbe de manière *sans cesse* et la négation exceptive formulée à l'aide de *ne... que*. Le discours à valeur de vérité générale qui en résulte est finalement interrompu par une interrogation alternative. Elle restreint d'abord le champ des possibles à deux termes alternatifs, « servir sa fortune ou à perdre son bien », et l'autrice d'aussitôt introduire une troisième alternative correspondant tout bonnement à la réponse attendue.

### 1.2.3. Les subjections

Ce dernier cas d'interrogation oratoire est remarquable en ce qu'il explicite l'importance accordée par Madame de Pringy à la « vivacité de son discours<sup>94</sup> ». En effet, dans son *Art de parler*, le père Bernard Lamy soutient que l'interrogation est une

---

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 387-388.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 391.

figure « propre pour rendre un esprit attentif à la vérité qu'on lui veut faire sentir<sup>95</sup> ». Or, la subjection est singulière en ce qu'elle capte l'attention, avec un premier mouvement interrogatif, avant d'exposer « la vérité » à l'allocataire dans un second temps. Cette technique apparaît de façon particulièrement évidente dans les *Differens Caracteres des femmes*, où la subjection prend la forme de questions que l'autrice prétend recevoir de son lectorat, pour ensuite y répondre. Contrairement aux questions feintes généralement employées dans le cadre de réfutation par *anteoccupatio*, ce qui permettrait à Madame de Pringy d'anticiper des objections, les subjections simulent ici une conversation d'égal à égal, où l'autrice adopte un *ethos* de conseillère, voire de prédicateur-pédagogue<sup>96</sup>. Car à l'instar de ce dernier, la subjection donne à l'autrice l'occasion de développements<sup>97</sup>, dont la « mise en valeur pédagogique<sup>98</sup> » repose sur :

- Des accumulations à valeur causale, indiquées par des formules telles que  $N_0 + \textit{pour} + \textit{circonstancielle de but} + N_1 + \textit{faute de} + \textit{infinitif}$  ou bien  $N_0 + V + N_1$  :

Une fille ne connoît sa religion que par son Cathechisme, les sciences que par le nom, et toutes les bonnes choses qu'en idées. [...] Quelle est la suite de ce premier desordre ? *Une aversion pour les bonnes choses, faute de les connoître, un éloignement pour les choses élevées faute de les sçavoir, et un esprit d'envie et de mépris que donne l'ignorance, [...].* (Coquettes, p. 71)

Combien s'engage-t'elle en se prévenant ? *L'incivilité lui devient naturelle avec ses égaux, l'air de mépris écrase ses inférieurs, et la gloire lui fait éviter ceux dont le rang l'efface, et la retranche à des réflexions qui choquent la modestie, elle s'exclut des obligations que l'honnêteté lui impose, elle oublie les droits du prochain, et la vanité lui cache ceux dont elle est redevable [...].* (Modestie, p. 76)

- Une conglobation, où la juxtaposition d'arguments tend vers la même conclusion, isolée à l'aide de la négation exceptive *ne... que* :

[...] *le moyen de penser par passion, de parler par habitude, d'agir par contenance, et d'être contente de soy-même ? Ce ne peut être que par ignorance et*

---

<sup>95</sup> Lamy, p. 232.

<sup>96</sup> En ce qui concerne la multiplicité des *èthè* du prédicateur, parmi lesquels figure l'*ethos* professoral, voir A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 647-683. L'indication formulée par saint François de Sales sur le double devoir du prédicateur à enseigner et à émouvoir ses auditeurs est également pertinente à cet égard, voir par E. Bury, « Bossuet orateur », dans *Bossuet*, G. Fereyrolles et coll., Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008, p. 209.

<sup>97</sup> Voir M.-F. Berrouard, *Introduction aux homélies de saint Augustin sur l'Évangile de saint Jean*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 2004, p. 11.

<sup>98</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 391.

par aveuglement qu'elles mènent une vie blâmable dont elles sont satisfaites. (Coquettes, p. 72)

- Un parallélisme antithétique témoignant des effets de la « forte impression que fait sur [l'autrice] l'objet de la passion qui [l']anime<sup>99</sup> » et qui correspond ici à l'« erreur de juger de la conduite » :

Quelle erreur de juger de la conduite par une dévotion apparente ? On se trompe bien plus aisément *en justifiant le bigot qu'en condamnant le libertin*. (Bigotes, p. 78)

- Un parallélisme combinant une locution adverbiale de lieu dans le premier membre et une interro-négative dans le second :

*Au fond* d'un cœur dissipé de mille embarras, *au sommet* d'un esprit traversé, entraîné, séduit par cent erreurs, *on ne rencontre point la paix ? Dans* l'engagement d'une âme emportée par son penchant qui se donne sans scrupule à l'attrait d'une passion cachée, *on ne la trouve pas encore ?* son divin repos est opposé aux mouvemens humains qui nous troublent. (Paix, p. 107)

Toutefois, par leur effet « d'insistance et de relance rythmique<sup>100</sup> », ces constructions permettent d'atténuer ce qui pourrait sembler trop didactique au profit d'une « rhétorique de l'empilement<sup>101</sup> » qui agit comme un « symptôme de l'émotivité<sup>102</sup> » de l'écrivaine.

## 2. Faire imaginer

Une fois l'attention des lectrices captée, il est essentiel de leur « imprimer les choses dans l'âme<sup>103</sup> ». C'est ici que le paradigme pictural intervient comme un instrument de représentation pour « faire voir les choses<sup>104</sup> », ajoutant une dimension visuelle à la prédication. Cependant, il ne s'agit pas simplement de présenter une « belle image qui passe devant les yeux<sup>105</sup> », car une telle approche esthétique pourrait

---

<sup>99</sup> Lamy, p. 226.

<sup>100</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 391.

<sup>101</sup> C. Fromilhague, *Les Figures de style*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 26.

<sup>102</sup> M. Bonhomme, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 171.

<sup>103</sup> Fr. de Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, dans *Œuvres, op. cit.*, t. I, p. 36.

<sup>104</sup> Fl. Libral, « Entre similitudes et métaphores. Amplification et optique dans la prédication en France (v. 1600-1670) », *Exercices de rhétorique* [En ligne], vol. 4, 2014, paragr. 6. URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/351>, consulté le 28/03/2024.

<sup>105</sup> Fr. de Fénelon, *op. cit.*, p. 22.

compromettre le véritable objectif du discours religieux. À l'inverse, il s'agit de « produire un effet de présence et [de] communiquer un affect<sup>106</sup> » qui touche profondément la lectrice. Dans ce processus qui sollicite l'imagination, l'*énargéia* est cruciale. Telle qu'elle est perçue à l'époque classique, cette notion implique une « vivacité de l'expression » et une « impression de *choses vues*<sup>107</sup> » qui confèrent de la force au discours. Ce qui en résulte est remarquable : l'image vive *met devant les yeux, frappe les sens*, non pas en créant une illusion théâtrale, mais en « modifi[ant] la réalité de la situation existentielle, concrète<sup>108</sup> » de ses destinataires.

C'est dans cette perspective que Madame de Pringy dépeint des vertus chrétiennes et des figures bibliques *en action* afin de « répandre sur elles un certain éclat<sup>109</sup> ». Pour y parvenir, l'écrivaine personnifie les vices et les vertus à travers des types sociaux ou des personnages bibliques. Elle utilise également l'antonomase, où la simple mention d'une personne suffit à évoquer de façon imagée les vertus qui lui sont associées. Enfin, elle recourt à un schème symbolique qui suggère « les clairs-obscur de la foi<sup>110</sup> », en utilisant les images topiques de la parure et de la lumière.

## 2.1. Les personnifications

La représentation des vertus et des vices comme autant d'être agissants, les unes se faisant guides spirituelles<sup>111</sup> quand les autres seraient de mauvaises fréquentations, est un procédé si récurrent qu'il paraît saturer le texte. Cet usage systématisé n'est pas sans rappeler les *Maximes* de La Rochefoucauld, où « c'est le monde de la vie morale qui est décrit, comme tout, dont on examine des parties agissantes<sup>112</sup> ». La visée est similaire chez Madame de Pringy, puisque la personnification actualise la vie morale par analogie avec la société, où chaque fréquentation est susceptible d'orienter l'esprit

---

<sup>106</sup> J.-Ph. Groperrin, « “Une autre peinture”. Prédication et représentation dans *Le Carême du Louvre* », chap. cit., p. 92.

<sup>107</sup> G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, op. cit., p. 145.

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>110</sup> Fl. Libral, *Le Soleil caché. Rhétorique sacrée et optique au XVII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

<sup>111</sup> Voir *DCF*, p. 74 : « Il est d'heureuses inclinations qui nous font remplir nos devoirs sans peine ; mais ce naturel excellent est plus rare que les autres, et l'on trouve peu de ces âmes où le bien s'imprime sans soin, et qui vont à la vertu sans *guide*. »

<sup>112</sup> Fr. Calas, « Au pays des figures : personnification, prosopopée, allégorie. Quand les choses se mettent à parler », dans *La Personnification du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, M. Demaules (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 302-303.

et le cœur, l'entendement et la volonté ; d'avoir, en somme, une influence sur la conduite d'une femme. Cependant, dans la majorité des occurrences relevées, les « dispositions » (Science, p. 89) de l'esprit et du cœur ne sont pas strictement personnifiées. En effet, l'ouvrage propose un continuum qui va des vertus et vices susceptibles d'être personnifiés en guides spirituels ou mauvaises fréquentations, mais sans caractéristiques humaines explicites, jusqu'à leur incarnation dans des personnages bibliques, en passant par des analogies avec des figures sociales.

Au degré faible, nous observons que les vertus et les vices ne sont pas matérialisés sous les traits d'une personne et ne sont pas agissants à proprement parler, il s'agit plutôt de leviers causant l'action d'une femme. En effet, leur rôle syntaxique se limite à régir :

- des périphrases verbales factitives, introduites par le semi-auxiliaire *faire* suivi d'un infinitif exprimant une action qu'ils ne réalisent pas eux-mêmes :

Il est d'heureuses inclinations qui nous *font remplir* nos devoirs sans peine [...].  
(Modestie, p. 74)

C'est selon le penchant de leur cœur qu'elles *font vivre* ou *mourir* les misérables.  
(Bigotes, p. 79)

- des verbes supports combinés avec des termes prédicatifs dont le schéma actantiel, et en particulier la présence de compléments prépositionnels introduits par *à* ou de pronoms personnels à fonction anaphorique, signifie un rapport de dépendance orientée entre les inclinations naturelles et les femmes :

*Une femme à qui* un mauvais naturel *a donné* cette inclination, *à qui* l'habitude *a fortifié* le penchant et s'en est fait une coutume, n'a point d'autres desirs [...].  
(Joüeuses, p. 97-98)

L'ardeur de la dévotion *leur donne* des mouvemens impetueux que la foiblesse naturelle, l'occasion et le penchant arrètent au milieu de leur course [...].  
(Pieté, p. 83)

- des syntagmes verbaux ou nominaux signifiant l'action, qui pourraient relever d'une « commodité » de langage lorsque le discours prend des abstraits pour

objet<sup>113</sup>, mais qui permettent néanmoins d'entretenir l'image d'une intériorité en mouvement :

On ne suit pas le Seigneur en s'arrêtant, c'est *une course* sans interruption qu'il faut que fasse la volonté, le moindre repos *l'éloigne*, et souvent la négligence fait qu'elle le *perd de vue*, et qu'elle *s'égar*e jusqu'à ne plus pouvoir le retrouver (Pieté, p. 83)

Ce dernier point est également valable à propos des femmes, désignées avec une synecdoque *pars pro toto* :

Que d'*ames* qui *cherchent* Jesus-Christ, qui le *trouvent*, et puis qui le *laissent* et qui le *fuyent* ? (Pieté, p. 83)

De telles tournures apparaissent tout au long du texte, illustrant la constance d'une lutte intérieure, entre des vertus « sages » et des vices « forts » (Regle, p. 96), présente comme des « assemblées criminelles » (Joüieuses, p. 98) empêchant les femmes d'être assez « maîtresses d'elles-mêmes pour se corriger » (Pieté, p. 88, var. 2<sup>e</sup> éd.).

Au degré intermédiaire, la personnification des vertus et des vices à travers des figures sociales conventionnelles réduit leur degré d'abstraction. Pour les vices, cela est aisément identifiable : la construction même de l'ouvrage repose sur l'association d'un « caractère » au vice duquel il dépend. Par exemple, les économes sont la personnification de l'avarice. En revanche, les vertus ne sont personnifiées que dans le corps de l'ouvrage. La civilité, aussitôt substituée par la modestie, ainsi que la paix endossent le rôle de conseillères dans l'espace public et la spiritualité, tandis que la règle exerce celui de gouvernante dans l'espace privé. Cette multiplicité est centralisée dans la figure de la « maîtresse » (Coquette, p. 70), en tant que préceptrice auprès des femmes, touchant à tous les aspects de leur vie. Ainsi dans la péroraison des « Plaideuses » la paix est-elle représentée comme une pédagogue qui « sçait » et « apprend » les moyens pour se prévenir de leur impétuosité :

Il ne faut pas s'étonner des maux qu'il cause, mais il faut les prévenir, les éviter ou les guerir. La paix en a tous les moyens, *c'est elle qui sçait*, qui peut et qui fait le repos du cœur et de l'esprit. Elle *apprend* à conserver son bien sans procès, ou à plaider sans offenser Dieu. (Plaideuses, p. 106)

---

<sup>113</sup> B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, op. cit., p. 345.



Cela est d'autant plus probant que la métaphore est filée sur la totalité de l'ouvrage grâce à l'isotopie de l'instruction : il est ainsi question d'« ordre », de « loix », de « regles », de « devoirs », de « leçons », de « conduite », d'« ordre » et de « perfection », mais aussi d'« inspirer », d'« instruire », de « prescrire », de « demander », de « vouloir », d'« imposer », d'« interdire », de « défendre » et de « condamner ». Nous remarquons à cette même occasion le cas particulier de la providence comme maîtresse du destin. Comme en témoignent les dictionnaires de l'époque, le terme est intimement lié à Dieu, qu'il désigne par contiguïté<sup>114</sup>. La mise en relief repose alors sur une isotopie similaire à celle de l'instruction, quoique plus directive :

C'est pourquoi [une femme] obmet tant de circonstances d'honneur, tant de loüables délicatesses que condamne la modestie, comme [...] la liberté qu'on se donne d'imposer, d'ordonner et de commander à des gens, en des lieux, *sur des choses que la providence n'a point commis à nos soins*. (Modestie, p. 75)

Voilà l'exercice des devotes du temps [...], l'application continuelle à supposer des crimes à ceux qui ont du malheur, et à nourrir de larmes et d'ignominie *ceux que la providence leur envoie* pour les nourrir de pain. (Bigotes, p. 79)

C'étoit une *leçon de providence* pour éclairer ceux qui ont l'autorité, pour protéger ceux qui sont dans l'abandon, et pour corriger ceux qui accusent sans être innocens. (Bigotes, p. 81)

À la différence d'une allégorie qui demanderait aux lectrices de reconstituer, d'après leurs compétences culturelles, le phore de la « maîtresse » tel qu'il est associé au thème pluriel des vertus, l'énoncé métaphorique explicite le rapprochement entre ces éléments et le rend d'autant plus éloquent.

Au-delà du marquage sémantique, deux critères favorisent une lecture personnifiée des vertus, qui sont l'emploi de la majuscule ayant une valeur à la fois de soulignement et de personnification lorsque le contexte s'y prête, et l'attribution de caractéristiques humaines telles que de la parole :

[...] la *Piété* parle un langage bien different de ces maximes, et pour être devote veritablement, il ne faut que la *consulter*. (Bigotes, p. 81)

---

<sup>114</sup> Richelet, art. « providence » : « Dieu, sagesse éternelle. », et Furetière : « Terme de Theologie, qui ne se dit que de Dieu, et de sa conduite sur toutes les choses créées. »

La personnification parlante a la particularité de créer une fiction dialogique, comme nous avons pu l'étudier avec les apostrophes rhétoriques lorsque Madame de Pringy s'adresse à l'occupation qui comble la vie terrestre ou au temps qui la succède. Elle peut également donner lieu à des prosopopées où l'autrice cède la parole à une entité. Comme dans l'exemple précédent où les verbes délocutifs « donn[ent] à voir la voix<sup>115</sup> », les indices de cette faculté de parole sont majoritairement des allusions. Une seule occurrence nous semble susceptible de correspondre à ce procédé, bien qu'aucun marquage typographique et syntaxique ne suggère l'emploi du discours direct. Au mieux, la modestie s'adresserait alors en ces termes :

Point de regards sans mesure, il faut avoir égard au temps et au lieu pour jeter les yeux. Point de rire précipité, il faut que le sujet qui nous l'inspire soit commun dans son effet. Point de contenance aisée, où la commodité nous appelle. Point de façon nouvelle de s'orner. Point de partie de divertissement qu'il n'y ait un chef. Point d'amis qui ne soient sages. Point d'ennemis qui ne soient méchants. Enfin point d'yeux pour ses vertus, et point d'oreilles pour ses loüanges. Voilà le secret de commencer un tissu de jours éclatans et d'en suivre le cours sans peine et sans blâme. (Modestie, p. 75)

La vertu se présenterait donc comme une préceptrice reproduisant les procédés qui s'attachent traditionnellement aux traités d'instruction<sup>116</sup>. De fait, le passage est illustratif de l'interdépendance qui s'opère entre les différentes traditions discursives : l'aspect figuratif de la personnification parlante renforce les enseignements prescrits par l'écrivaine, en créant un écart énonciatif entre elle et le discours. Cela permet de s'éviter la remontrance d'un texte moralisant et ainsi de préserver son statut de comtesse, tout en vantant les mérites d'une éducation « point trop severe, [car] ce qu'elle prescrit est juste et naturel » (Modestie, p. 73).

Parce que la prosopopée attribue une « humanité encore plus complète » à une notion abstraite en la dotant de parole, Patrick Bacry la considère comme « l'aboutissement, le point extrême<sup>117</sup> » de la personnification. Toutefois, nous réservons cette qualification à un dernier cas, remarquable parce qu'il consiste en l'incarnation des vertus et des vices dans des figures bibliques opposées. En effet, Madame de Pringy désigne Jésus-Christ et Satan comme les personnifications ultimes

---

<sup>115</sup> L. Marin, *De la représentation*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 330.

<sup>116</sup> Voir notamment l'effet de liste au chap. 1, 2.2. de notre étude.

<sup>117</sup> P. Bacry, *Les Figures de style*, Paris, Belin, 2017, art. « prosopopée », p. 105-106.

des forces du bien et du mal. C'est donc par le biais d'une intertextualité explicite que l'autrice souhaite convertir son lectorat, cristallisant sa vision manichéenne du monde à travers deux personnages spécifiques et exemplaires dans leur nature fondamentalement vertueuse ou vicieuse.

D'une part, « le démon » incarne l'amour-propre et toutes ses subdivisions. Le syntagme nominal étant toujours constitué d'un article défini – *le* ou *du* lorsqu'il est contracté –, l'effet d'individualisation qui en résulte permet de désigner indirectement le Diable, auquel il est invariablement associé dans les dictionnaires de la fin du siècle. En outre, Madame de Pringy indique ses traits les plus saillants, le présentant successivement comme l'Adversaire qui « s'oppose aux volontez de Dieu<sup>118</sup> » ou le Tentateur qui met à l'épreuve les jeunes femmes :

C'est le secret dont le démon se sert auprès des femmes, il leur fait voir les preceptes de la religion avec des yeux d'indifference, pendant qu'un conseil de l'Écriture les occupera jour et nuit pour le mettre en pratique. (Bigotes, p. 78)

Voilà la règle d'une ame qui cherche vraiment Dieu, un desir brulant de tout faire pour son amour, une impression de sa Divinité qui nous anéantit sans cesse, et qui nous met à l'abri de *la superbe du demon*, si dangereuse aux ames innocentes. (Pieté, p. 82)

D'autre part, Jésus Christ incarne l'idéal de la vertu, étant l'expression même de celle-ci, tout comme le *phronimos* d'Aristote qui, par sa conduite, définit le juste milieu :

La sagesse par excellence et la verité même qui est Jesus Christ, *a condamné* l'affection des habits, lorsqu'il *blâme* les Pharisiens aux robes longues et aux franges modestes. Il n'a pas eu égard à leur accusation sur la femme adultere, il les *a condamnez*, lorsqu'ils venoient pour condamner les autres. (Bigotes, p. 81)

La première proposition établit une équivalence entre les vertus de la sagesse et de la vérité, et Jésus-Christ, révélant ainsi sa double nature divine et humaine. Car ces trois éléments font écho au mystère de la Sainte-Trinité, où la sagesse, la vérité et Jésus-Christ correspondent respectivement au Saint-Esprit, au Père et au Fils. Puis cet idéal vertueux est illustré à travers les actes de Jésus-Christ, notamment sa parole évoquée au moyen des verbes délocutifs *condamner* et *blâmer*, arme ultime pour vaincre l'amour-propre des Pharisiens. Madame de Pringy enrichit alors son ouvrage

---

<sup>118</sup> *Furetière*, art. « Satan ».

par une intertextualité biblique, puisque c'est aussi par la parole que Jésus-Christ triomphe des tentations de Satan<sup>119</sup>.

Enfin, nous pouvons noter que d'une manière similaire à ce type de personnification, l'antonomase revient à donner « une image plus générale pour renvoyer aux qualités de la personne<sup>120</sup> » mentionnée. L'analogie anthropomorphique ne se joue donc plus sur les caractéristiques physiques et se cantonne à la moralité d'un individu suffisamment représentatif. De nouveau, la Bible est une source d'inspiration pour fédérer les imaginations :

C'est alors que l'on voit *cet empressement des Maries* pour chercher Jésus-Christ, *cet amour des Magdelaines* pour le suivre, et *ce soin des Marthes* pour le servir. Ni la parole de l'Ange, ni l'opinion du Pharisien, ni la préférence de Magdelaine ne les arrêtent point. *Le desir, le courage et la force* suivent de près *la foi, l'esperance et la charité* qui les animent, elles courent portées par leur empressement [...]. (Pieté, p. 82)

La saillance figurale réside essentiellement dans la syntaxe, l'usage de l'article indéfini et la pluralisation des noms propres exprimant une logique inductive. De plus, l'emploi de démonstratifs met en relief les caractères de chaque individu, ce que Madame de Pringy n'omet pas de détailler – comme le ferait un moraliste – en révélant leur origine psychique. Ainsi, *l'empressement* exprime le *desir* et la *foi*, tout comme *l'amour* traduit le *courage* et *l'esperance*, et le *soin* reflète la *force* et la *charité*. En outre, le vocabulaire profane utilisé en parallèle du vocabulaire religieux, favorise l'identification des lectrices aux trois figures présentées par l'autrice, les conviant à les prendre pour modèle.

## 2.2. Les images topiques

Une image est reconnue comme telle dès lors qu'un terme figuré conserve, même après interprétation, « un peu de sa valeur spécifique<sup>121</sup> ». L'image est dite topique lorsqu'elle est si courante qu'elle devient une référence culturelle et linguistique, que ce soit par « un appariement automatique<sup>122</sup> » de termes, ce que l'on appelle alors un

---

<sup>119</sup> Voir Mt 4.4, Mt 4.7, Mt 4.10.

<sup>120</sup> J. Faerber et S. Loignon, *Les Procédés littéraires*, op. cit., p. 27.

<sup>121</sup> G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, op. cit., art. « image », p. 169.

<sup>122</sup> M. Jarrety, *Lexique des termes littéraires*, op. cit., p. 84.

cliché, ou par un figement linguistique<sup>123</sup>, que l'on nomme catachrèse. Paradoxalement, en raison de son importante fréquence, le phore d'une image topique perd de sa signifiante, tandis que l'image « évoque immédiatement son signifié », à tel point que « la présence de la figuration n'est plus perceptible<sup>124</sup> ». Car il faut rappeler le principe d'imitation qui règne au XVII<sup>e</sup> siècle, « protég[eant] de toute accusation de banalité<sup>125</sup> » et suspectant la « fantaisie individuelle<sup>126</sup> ». Aussi, Anne Régent-Susini atteste de la simplicité de la clarté des images, empruntées à l'univers commun et familier de la nature ou des activités humaines ; et bien que leur valeur métaphorique soit faible, elles ont le mérite de conférer une légitimité au discours<sup>127</sup>.

Toutefois, il semblerait que toute image topique ne soit pas définitivement déchargée de sa valeur figurative, étant donné que « les textes littéraires ont souvent cherché à remotiver la composition première<sup>128</sup> » d'un syntagme lexicalisé, à partir de sa structure métaphorique ou métonymique originelle. En outre, ces pratiques d'écriture peuvent bénéficier d'une souplesse dans le développement de l'imageant, à condition d'y recourir de façon raisonnée, c'est-à-dire en respectant les limites et la clarté de son contexte. C'est dans cette démarche que s'inscrit Madame de Pringy en intégrant deux images topiques de la prédication dans son ouvrage, présentant divers procédés de figuration lexico-sémantique.

### 2.2.1. La parure

Le thème des « vains ornements<sup>129</sup> » féminins est prégnant dans le discours religieux du XVII<sup>e</sup> siècle. Inspirés de Tertullien qui blâme la luxure<sup>130</sup>, les sermons exploitent le motif du vêtement qui « devient alors une métaphore servant à exposer

---

<sup>123</sup> J. Faerber et S. Loignon, *Les Procédés littéraires*, *op. cit.*, p. 75-77.

<sup>124</sup> G. Mathieu-Castellani, *La Rhétorique des passions*, *op. cit.*, p. 151.

<sup>125</sup> M. Riffaterre, « Fonctions du cliché dans la prose littéraire », dans *Cahiers de l'AIEF*, vol. 16, 1964, p. 86. URL : [https://www.persee.fr/doc/caief\\_0571-5865\\_1964\\_num\\_16\\_1\\_2460](https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1964_num_16_1_2460), consulté le 13/05/2024.

<sup>126</sup> A. Régent-Susini, *op. cit.*, p. 522.

<sup>127</sup> *Ibid.*

<sup>128</sup> M. Jarrety (dir.), *Lexique des termes littéraires*, *op. cit.*, p. 247.

<sup>129</sup> Pour ne citer que lui, voir Jacques-Bénigne Bossuet, « Sermon sur l'intégrité de la pénitence », *op. cit.*, p. 225.

<sup>130</sup> Tertullien, *La Toilette des femmes (De cultu feminarum)*, M. Turcan (éd.), Paris, Éditions du Cerf, 1971.

une théologie morale<sup>131</sup> » : la modestie est recommandée comme acte de pénitence face au vice de la vanité, ce « sentiment d'orgueil », qui est « naturelle à l'homme, et encore plus à la femme<sup>132</sup> ».

Dans le chapitre sur les bigotes, Madame de Pringy ne fait pas autre chose :

Comme la haine qu'elles ont pour toutes les femmes qui ne sont pas *habillées à la mode de l'hypocrisie*, elles ne peuvent les souffrir, surtout quand elles meinent [sic] une vie exemte de blâme. Il semble qu'il y ait un crime à être vestu d'ornemens que la condition permet, et qu'il faille pour être à Dieu commencer par *se couvrir d'un sac*, qui ne sert bien souvent que pour *cacher* plus de crimes *sans découvrir* plus de vertu. L'erreur d'une *modestie de laine* a beau s'augmenter dans le monde ; on sçait que *les grandes manches couvrent moins la main que l'avarice* et que *ce n'est point l'habit de bigotes qui fait la femme de vertu*. Cependant sous cet *habit*, on condamne avec hardiesse, et l'on peche avec impunité ; on est même au-dessus de la censure, et celui qui dit la verité sur ce sujet, court risque de faire dire un mensonge sur le sien ; car *la fausse piété* ne souffre point le blâme sans rendre la calomnie, et c'est la suite de la colere d'une bigote de perdre celui qui l'a blâmée. La sagesse par excellence et la verité même qui est Jesus-Christ a condamné l'affection des habits, lorsqu'il blâme les Pharisiens aux robes longues et aux franges modestes. (Bigotes, p. 80-81)

La locution adverbiale « à la mode » amorce l'isotopie de la parure et englobe la problématique de la vanité : plus que l'ornement féminin, c'est « l'hypocrisie », dont le vêtement est l'instrument, qui fait débat. Parce que le vêtement est capable de *cacher*, de *dé-couvrir*, il permet un parallèle avec à la présomption morale qu'une dame se donne. Mais Madame de Pringy n'est pas dupe et, en moraliste pieuse, elle s'attache à décrypter ce jeu d'apparence ; ainsi, la métonymie « modestie de laine » désigne-t-elle les femmes qui insinuent leur vertu en proportion de la sobriété du tissu qu'elles portent – ce que le « sac », en tant que « morceaux de grosse et forte toile<sup>133</sup> », annonçait déjà. Dès lors, Madame de Pringy revendique une sincère modestie des mœurs, à dissocier de l'apparence.

Car il nous faut rappeler qu'une importante partie du siècle, de 1635 à 1685, observe une prolifération de discours zélés dont les « imaginaires masculins faits de

---

<sup>131</sup> Chr. Thouin-Dieuaide, « De la parure du corps à l'ornement du texte : la vanité dans quelques sermons catholiques et protestants du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Apparence(s)*, vol. 8, 2018, paragr. 2. URL : <http://journals.openedition.org/apparences/1754>, consulté le 27/10/2023.

<sup>132</sup> *Furetière*, art. « vanité ».

<sup>133</sup> *Richelet*, art. « sac ».

refoulements, d'évitements<sup>134</sup> », participent d'une sexualisation du corps féminin et interdisant les ornements tels que le décolleté. Au regard de cette mentalité, sans compter qu'elle s'institutionnalise par le biais de l'Église<sup>135</sup>, on peut supposer que bien des femmes ont tout intérêt à porter une étoffe couvrante, comme une preuve de pudeur physique et morale. Pour autant, comme le dénonce la métaphore « les grandes manches couvrent moins la main que l'avarice », cacher le corps par des vêtements ostensiblement modestes ne préserve pas du vice. Et l'autrice de souligner par un tour proverbial, dont le défigement procède par substitution du terme originel « moine » : « ce n'est point l'habit de bigotes qui fait la femme de vertu ». Du reste, « les éléments sauvegardés convoquent mentalement l'élément substitué<sup>136</sup> » ce qui permet d'enrichir la lecture de l'énoncé, qui est d'abord littérale, par la dimension historique<sup>137</sup> de l'expression figée ainsi retrouvée et activée.

Comme une scansion, le terme « habit » est réitéré ; alors précédé d'un démonstratif, il file la métaphore par une syllepse de sens, désignant à la fois le vêtement et l'hypocrisie qu'il symbolise. Enfin, l'adjectif antéposé dans le syntagme « fausse piété » parachève cette argumentation sur la dévotion civile à la manière d'une condamnation et que la personnification incarnée par Jésus-Christ, que nous avons soulignée précédemment, corrobore en faisant un parallèle avec l'Écriture, ultime discours d'autorité.

Par ailleurs, Madame de Pringy propose un point de vue original sur le sujet, puisque rien ne semble s'opposer à la possibilité pour une femme d'être à la fois une « croyante sincère, pieuse pratiquante » et de « garder le goût du beau et de l'accessoire de mode ». Il est probable que l'autrice s'inspire de la pensée salésienne, développée dans *l'Introduction à la vie dévote* (1609), où bienséance, netteté et propreté sont recommandées lors des apparitions en société<sup>138</sup>, sans prôner l'austérité vestimentaire,

---

<sup>134</sup> N. Oddo, « De la modestie à la mode dévote : des parures équivoques », dans *Apparence(s)*, vol. 8, 2018, paragr. 3. URL : <https://journals.openedition.org/apparences/1604>, consulté le 27/10/2023.

<sup>135</sup> *Ibid.*, paragr. 2 : « [...] le pape Innocent IX promulgue une ordonnance le 30 novembre 1683 : elle commande à “toutes filles & femmes de se couvrir les épaules et le sein jusqu'au col et les bras jusqu'au poing avec quelque étoffe épaisse et non transparente” sous peine d'être excommuniées dans les six jours. »

<sup>136</sup> A. Lecler, « Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ? », dans *Cahiers de praxématique* [En ligne], n° 46, 2006, p. 50. URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/596>, consulté le 10/06/2024.

<sup>137</sup> La dimension historique du proverbe résonne particulièrement, si l'on considère l'hypothèse de son origine qui veut que le pape Grégoire IX, l'aurait employé au sujet des moines hérétiques du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>138</sup> N. Oddo, art. cit., paragr. 12.

afin de concilier devoir de modestie et ancrage social en suivant la mode. Cette approche se perpétue au milieu du siècle par le truchement de Pierre Le Moyne avec *La Dévotion aisée* (1652), où il affirme que « les grands et même les riches doivent entrer avec l'attirail de leur fortune et l'embarras de leur richesse<sup>139</sup> », tout en condamnant « l'excès du luxe vestimentaire<sup>140</sup> ».

### 2.2.2. La lumière

Comme le dit justement Florent Libral, « rien de plus banal que l'imagerie lumineuse dans le christianisme<sup>141</sup> ». En effet, dans le premier XVII<sup>e</sup> siècle, les avancées scientifiques en optique enrichissent les représentations du divin. Pierre de Bérulle, par exemple, s'inspire de la théorie copernicienne pour établir des analogies entre le soleil « au centre du monde » et Jésus-Christ « au centre de la vie intérieure du croyant<sup>142</sup> ». Il y a un enjeu particulier à mobiliser ces savoirs : les jeux optiques passionnent, et les jésuites, attentifs au goût de leurs contemporains, les utilisent « pour canaliser leur curiosité dans un but édifiant<sup>143</sup> ». Cependant, la séparation qui se produit entre la nouvelle science et la théologie au fil des découvertes va bouleverser ces premières conceptions. Dès lors que la foi et la raison ne sont plus assimilables, il faut trouver une alternative aux analogies lumineuses au point que la prédication catholique glisse insensiblement sur la pente de la métaphore et de la thématique nocturne, comme l'illustre les *Differens Caracteres des femmes*.

La lumière, mise en comparaison avec l'ombre, est un élément visuel dont l'impression signifie sur le plan rationnel la connaissance, parfois jusqu'à l'excès, et sur le plan spirituel la révélation spéciale (par laquelle Dieu se révèle par des paroles ou des actes). Dans l'ouvrage de Madame de Pringy, les métaphores lumineuses sont omniprésentes et leur analyse révèle la puissance symbolique de cette thématique. Ainsi, les phrases « elles n'ont pas moins de *lumière* que les hommes » et « une Coquette *éclairée* plaît beaucoup plus » (Coquettes, p. 72) illustrent l'usage de la

---

<sup>139</sup> P. Le Moyne, préface à *La Dévotion aisée*, Paris, Antoine de Sommerville, 1652. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9735149g/f37.item>, consulté le 09/05/2024.

<sup>140</sup> Chr. Thouin-Dieuaide, art. cit., paragr. 18.

<sup>141</sup> Fl. Libral, *Le Soleil caché, Rhétorique sacrée et optique au XVII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, Classiques Garnier, p. 41.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 20



lumière pour signifier la connaissance et la compréhension supérieure. Ici, l'illumination devient synonyme d'intelligence et d'attrait, marquant une préférence pour ceux qui possèdent une compréhension éclairée. De fait, les pratiques d'écriture s'éloignent bien des similitudes lumineuses du début du siècle, se limitant au processus de lexicalisation en proposant le terme de « lumière » comme synonyme de « savoir ».

Malgré cela, la référence aux « lumières de la grâce » (Bigotes, p. 78) souligne l'association entre la lumière et la faveur divine. La lumière représente alors la guidance spirituelle et la présence divine qui illumine et guide les fidèles, renforçant l'idée de la lumière comme symbole de la révélation divine. Plus tard, la structure comparative « [la foi] ne se contente pas de la soumission de nos lumières, elle veut encore des œuvres d'une charité agissante, et que le bras seconde le cœur » (Piété, p. 84), opère une illustration de ce qu'est « la soumission de nos lumières » en mettant en perspective le comparé « charité agissante » et le comparant « bras [qui] seconde le cœur ». La valeur imagée de la comparaison permet ainsi de transformer l'action tangible de la foi à travers des actes concrets de charité, ce qui la rend plus perceptible.

Plus loin, l'oxymore « les lumières aveuglent » (Spirituelles, p. 85) joue sur la contradiction intrinsèque entre lumière et aveuglement. Ici, la connaissance excessive mène à l'ignorance, suggérant que trop de raison peut éclipser la foi. Cette tension entre lumière et obscurité met en évidence les limites de la raison humaine face aux mystères divins. De plus, l'expolition dans « quel aveuglement, quelles ténèbres, les passions répandent dans une âme ? » (Joïeuses, p. 99) accentue l'idée de l'aveuglement spirituel causé par les passions. La répétition et la contiguïté entre les passions et l'aveuglement, ainsi que la personnification des passions comme une force active, amplifient le pouvoir destructeur de ces émotions sur la clarté spirituelle.

Enfin, tout au long de l'ouvrage, le champ lexical de la lumière est richement exploré, avec dix-huit occurrences du terme « lumières » contre une seule de « ténèbres ». Ce contraste souligne l'importance de la lumière dans la symbolique chrétienne telle que la perçoit Madame de Pringy, tout en reconnaissant les dangers de son excès. Le champ lexical de la lumière s'élargit également à des termes comme l'éclat :

Voilà le secret de commencer un tissu de jours éclatants et d'en suivre le cours sans peine et sans blâme [...]. (Modestie, p. 75)

L'indigence et la pauvreté effacent dans les esprits simples l'avantage de la naissance, l'éclat du mérite et la beauté de la vertu [...]. (Bigotes, p. 79)

[II] faut beaucoup de peine et de temps caché pour acquérir un mérite éclatant et approuvé [...]. (Spirituelles, p. 86)

Quelquefois ils trouvent ces mêmes plaisirs dans des dehors pompeux d'un éclat imaginaire. (Regle, p. 96-97).

Ces exemples montrent que l'éclat, tout comme la lumière, est un indicateur de mérite, de vertu et de valeur perçue. Cependant, l'éclat imaginaire met en garde contre les illusions superficielles qui peuvent éblouir mais ne reposent pas sur des valeurs solides. Ainsi, la lumière et ses dérivés continuent de servir de puissantes métaphores pour explorer les thèmes de la connaissance, de la vertu et de la foi tout au long de l'ouvrage.

## Conclusion

L'étude du traité de morale des *Differens Caracteres des femmes* de Madame de Pringy nous permet de révéler les principes d'une expérimentation didactique reposant sur l'hybridation de trois traditions discursives prédominantes à l'époque classique, participant ainsi à l'élaboration d'une rhétorique spécifique à l'épidictique parénétiq ue, visant à provoquer une confession de culpabilité devant Dieu et un aveu de criminalité auprès des hommes (Pieté, p. 84-85). Par la description et l'explication des traits distinctifs d'un état psychologique, l'énonciation explicitement prescriptive, les nécessaires variations de la forme discursive, les dispositifs dialogiques et les *topoi* catholiques à même de toucher le cœur de ses lectrices, Madame de Pringy exerce une *praxis* rhétorique et stylistique pour garantir le mépris des vices et l'amendement de chacune.

La presse littéraire de l'époque ne nous fournit pas de réponse définitive quant à la réussite de cette entreprise morale. Cependant, la correspondance de l'autrice nous apporte des éléments de satisfaction. À l'occasion de la publication du roman satirique *L'Amour à la mode*, qui illustre les propos avancés dans les *Differens caracteres des femmes*, une lettre de remerciement adressée à Madame de Pringy précède le récit<sup>401</sup>, témoignant de la pertinence des réflexions morales de l'écrivaine. L'auteur de cette lettre, M. l'Abbé de..., atteste de la réussite des stratégies persuasives employées dans le traité de morale. Il remarque ainsi les différents tours de l'ouvrage : « la vivacité et le feu », la « force » des expressions, le développement des « replis du cœur » afin de « le présenter tel qu'il est », proposant un portrait dans lequel se reconnaissent les femmes, enfin, la capacité à « faire trouver bon ce qui ne flattait pas ». Madame de Pringy a ainsi fourni au prédicateur des moyens de convertir, en sorte qu'il lui sa « première conversion » d'une fausse dévote.

En plus de ce que cette lettre nous apprend sur les capacités persuasives de l'écrivaine, l'avis du libraire au lecteur<sup>402</sup> nous offre deux formules pertinentes pour analyser le cas de Madame de Pringy dans la perspective du champ littéraire des *minores*. Non seulement il est fait mention des « applaudissements que l'Auteur reçoit

---

<sup>401</sup> Voir Annexe 2 « Lettre de remerciement à propos des *Differens Caracteres des femmes*, p. 116-118.

<sup>402</sup> Voir Annexe 1 « Le Libraire au Lecteur », p. 113-115.

tous les jours sur son Livre du caractère des femmes de ce siècle », mais que Madame de Pringy « vouloit ensevelir dans un éternel oubli » cette lettre élogieuse. Preuve d’humilité conforme au devoir de modestie que s’impose l’autrice, lorsque M. l’Abbé de... l’érige en modèle vertueux ?

On voit bien madame qu’ayant voulu comprendre la plupart des femmes dans les six caracteres qui sont les votre livre, vous vous etes, sans y penser, comprise vous-même dans les vertus qui y sont opposées car il faut les posséder parfaitement pour les décrire aussi bien que vous le faites<sup>403</sup>.

Cela nous porterait à croire que l’autrice entreprend une auto-minorisation, un phénomène que Philippe Hourcade associe, en ce qui concerne les autrices, à la longue tendance d’« une totale insouciance à l’égard de la gloire littéraire, mais aussi une résistance, voire une répugnance à se voir publiée, lue, c’est-à-dire dévoilée par le tout-venant<sup>404</sup> ». Comment expliquer dans ce cas la publication de trois ouvrages moraux après ses *Differens Caracteres des femmes* ? Si l’on veut pousser l’investigation, alors il y faudrait y voir une obligation morale que s’impose l’autrice à une période où l’édifice moral conservateur s’effrite. En effet, les femmes s’émancipent dans la voie culturelle et notamment par l’écriture de romans, de sorte qu’entre 1687 et 1699, 33 % des romans publiés en France sont produits par des femmes, avec 47 % de participation à la production annuelle de 1695<sup>405</sup>. Les publications de Madame de Pringy se justifieraient alors comme une entorse nécessaire au devoir de modestie face à l’urgence de lutter contre ce qu’elle considère comme une « débauche », un « désordre universel ». Enfin, l’autrice n’aurait jamais eu le désir d’obtenir la « gloire littéraire » et il ne s’agirait ici que d’ouvrages pensés pour être précisément *mineurs* car il ne conviendrait pas de vanter ses mérites en de telles circonstances. De fait, comme le soulignent Philippe Hourcade, ainsi que Annette Deschamps et Guilhem Armand, il ne s’agit pas d’en demeurer « au stade de la curiosité érudite<sup>406</sup> » ou de « revaloriser à l’excès<sup>407</sup> » une autrice déjà considérée comme mineure à son époque.

---

<sup>403</sup> Annexe 2.

<sup>404</sup> Ph. Hourcade, « Présentation », *Littératures classiques*, n° 31 « Les “mineures” », automne 1997, p. 10. URL : [https://www.persee.fr/doc/licla\\_0992-5279\\_1997\\_num\\_31\\_1\\_2632](https://www.persee.fr/doc/licla_0992-5279_1997_num_31_1_2632), consulté le 03/11/2023.

<sup>405</sup> J. DeJean, chap. VI « La plus grandes des générations ? », dans *Femmes et littérature*, t. I, M. Reid (dir.), Paris, Gallimard, 2020, p. 607.

<sup>406</sup> Ph. Hourcade, art. cit., p. 11.

<sup>407</sup> A. Deschamps et G. Armand, « Introduction », dans *Tropics*, n° 14, 2023. URL : <https://tropics.univreunion.fr/2737>, consulté le 08 juillet 2024.

En revanche cette étude des *Differens Caracteres des femmes* peut appeler d'autres réflexions en regard de l'éducation des femmes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, pour comprendre les enjeux et les attentes sociales dans cette phase de basculement idéologique<sup>408</sup>, du phénomène d'ampleur des « petit(e)s moralistes » qui ont tenté de codifier les comportements humains dans une perspective littéraire, voire morale<sup>409</sup>, et qui nous interroge sur nos pratiques de hiérarchisation entre les *majores* et les *minores*<sup>410</sup>, enfin, la pratique polygraphique<sup>411</sup>, où divers auteurs se sont distingué par la variété de leurs genres et des thèmes abordés, et qui s'emparent des questions éducatives et morales.

---

<sup>408</sup> Voir les travaux de L. Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, op. cit. ; d'A. Vizier, « Présentation » dans Fr. de Grenaille, *L'Honnête Fille, où dans le premier livre il est traité de l'esprit des filles*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 7-107 ; de M. Sonnet, « Une fille à éduquer », dans *Histoire des femmes en Occident* [1991], G. Duby et M. Perrot (dir.), t. III « XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », N. Zemon Davis et A. Farge (dir.), Paris, Perrin, 2002, p. 111-139.

<sup>409</sup> Voir les travaux de H. Coulet, « Qu'est-ce qu'un petit moraliste ? », dans *La Morale des moralistes*, J. Dajen (dir.), Paris, Honoré Champion, 1999, p. 220-234 ; de M. Bouvier, « Les *minores* », dans *Les Moralistes. Nouvelles tendances de la recherche*, vol. 1, n° 51, 1999, p. 21-26.

<sup>410</sup> Voir P.-F. Moreau, « Relire Perrens. Sur la construction des catégories », *Dix-septième siècle*, n° 283, 2019, p. 343-361. URL : <https://doi.org/10.3917/dss.192.0343>, consulté le 08/07/2024.

<sup>411</sup> Voir les articles de Bernard Beugnot, « Le polygraphe, le savoir et la page » et d'Emmanuel Bury, « L'univers des polygraphes : du cabinet savant à la République des Lettres », dans *Littératures classiques*, n° 49 « De la polygraphie au XVII<sup>e</sup> siècle », automne 2003, p. 33-46 et p. 47-58 ; ainsi que les travaux de R. Zuber, *Les « Belles infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, Albin Michel, 1968.

## Annexes

### **Annexe 1. « Le Libraire au Lecteur » dans *L'Amour à la mode, satire historique* (1695)**

Est reproduit ici l'avis du libraire au lecteur de *L'Amour à la mode, satire historique*, Paris, chez la Veuve Coignard, 1695. L'original provient de la bibliothèque municipale de Lyon et a été numérisé le 2 décembre 2011. Disponible en ligne sur Google Books : [https://books.google.fr/books/about/L\\_Amour\\_a\\_la\\_mode\\_Satyre\\_historique\\_par.html?id=u3PYZbgjQCYC&redir\\_esc=y](https://books.google.fr/books/about/L_Amour_a_la_mode_Satyre_historique_par.html?id=u3PYZbgjQCYC&redir_esc=y), consulté le 15/05/2023.

*Le Libraire*



*LE  
LIBRAIRE  
AU  
LECTEUR.*

**L**E dessein de l'Auteur dans cet Ouvrage est de bien faire sentir le ridicule des Caractères qu'il

y

*au Lecteur*

y dépeint , afin de corriger en divertissant , & de donner de la confusion à ceux qui s'y reconnoîtront , pour les obliger à changer cet usage si peu conforme à la raison. Mais ceux que d'heureuses dispositions naturelles ont conservez exempts de ces maximes gâtées , s'applaudiront sans doute de ne les avoir pas suivies. Le plaisir que le Lecteur trouvera à la maniere toute réjouissante , dont cela est traité , lui fera bien penser de l'intention de l'auteur , qui

*Le Libraire*

qui n'a prétendu taxer personne en particulier ; mais en general de peindre l'Amour tel qu'il se pratique aujourd'hui , pour rectifier , s'il se peut , la galanterie , qui n'a presque plus d'autre nom que celui de la débauche , & qui loin d'être uncommerce agréable, où l'on remarque plus de bienséance que de liberté , est devenue un-amusement plein de manieres aussi choquantes que criminelles. La description qu'en fait l'Auteur , aura sans doute son effet , & don-

\* 6 nera

*au Lecteur*

nera du dégoût pour ce déreglement ; si répandu dans toutes les societez. C'est l'utilité qu'on s'est proposée, en donnant ce livre au public , auquel j'ai crû devoir ajouter quelques-uns des applaudissemens que l'Auteur reçoit tous les jours sur son Livre du caractère des femmes de ce siècle. C'est ce que le Lecteur verra dans la Lettre qui suit , de M. l'Abbé de . . . à l'Auteur du Caractère des femmes de ce siècle. J'espere que le public me sçaura bon gré de  
lui

*Le Libraire*

lui donner une Lettre , que Madame de Pl. vouloit enfevelir dans un éternel oubli.





## Annexe 2. Lettre de remerciement à propos des *Differens Caracteres des femmes*

Est reproduite ici une lettre adressée par un abbé à Madame de Pringy pour son précédent ouvrage, *Les Differens Caracteres des femmes* (1694), intégrée à l'épître de *L'Amour à la mode*.



Lettre de M. L'Abbé de...  
à l'Auteur du Caractère  
des femmes de ce siècle.

MADAME,

Vous pouvez toutes choses,  
après les effets de vôtre  
Li-

### LETTRE.

Li-  
vre du caractère des femmes de ce siècle. Il faut que je vous avouë l'usage que j'en ay fait. Je suis devenu le Predicateur de vos productions. Trop heureux, Madame, de pouvoir dire, ce que vous sçavez penser. J'ai prêché ce que vous avez écrit mais j'ignorois jusqu'où pouvoit aller la vertu de vos Ouvrages. Je n'étois pas accoutumé de toucher le cœur si facilement, & je sens bien que je vous dois la première conversion que j'aye faite. Aurois-je pu esperer de reduire  
une

### LETTRE.

une Bigotte, si vous ne m'en eussiez donné les moyens? Que de vivacité & de feu, quand vous condamnez l'hypocrite? Il semble qu'elle fuye quand vous en parlez, & l'on ne se promet pas moins, que de la confondre, quand vos paroles servent d'Armes pour la poursuivre. Je viens, Madame, de l'experimenter. Une Bigotte, dont je n'esperois plus rien s'est rendue à la force de vos expressions. Son obstination à bout par vos raisons, a cédé à la verité. Elle est venue me trouver, pour  
ma-

## LETTRE.

m'avoir que rien ne l'avoit si vivement touché que mon discours ; qu'elle s'étoit enfin reconnue , pour se haïr, dans le portrait que j'en avois fait. Jugez, Madame, de votre Triomphe , après une semblable Victoire. Si j'ai jamais occasion de condamner les autres Caractères que vous dépeignez si parfaitement , je m'en promets une défaite assurée ; puisque celui-là n'a pas tenu contre l'éloquente vérité que l'on trouve dans tout votre Livre. Et je ne connois que trop tard , qu'il faut dé-

développer

## LETTRE.

développer les replis du cœur, & le présenter tel qu'il est à l'attention des auditeurs , pour le toucher jusqu'au point de se reconnoître. Il n'y a que vous Madame , qui sachiez tirer la vérité de ce cahos d'erreur, dont on l'enveloppe pour la présenter aux yeux mêmes de ceux qui la blessent , & en tirer tout le fruit qu'on en peut attendre , & l'on peut dire qu'il faut être bien attaché aux vices que vous condamnez , pour ne pas se rendre aux vertus qui les combattent, & je ne crois pas , malgré l'exac-

de

## LETTRE.

de de votre morale , & la corruption du siècle que vous ayez autant d'envieux que d'admirateurs.

J'ai trouvé des femmes , qui, quoi qu'elles fussent encore très coquettes , ne refusoient point de blâmer leur Caractère , n'osant blâmer votre livre ; & confessoient avec une rare sincérité , que jamais la vérité , qui les condamne , n'avoit eu accès auprès d'elles , que depuis que vous la leur aviez présenté.

Elles ont même avoué qu'elles vous croyoient la femme du

monde

## LETTRE.

monde la plus habile ; puis-  
que vous avez pu faire trou-  
ver bon ce qui ne flattoit pas ;  
enfin, Madame, puisque la cri-  
tique toujours envieuse n'a pu  
vous rendre toutes les femmes  
contraires : je ne desespere pas  
que le goût qu'elles ont eu à  
vous approuver, ne leur don-  
ne de l'émulation à vous sui-  
vre. On voit bien, Madame,  
qu'ayant voulu comprendre la  
pluspart des femmes dans les  
six Caractères qui sont dans  
votre Livre, vous vous êtes,  
sans y penser, comprise vous-  
même dans les vertus qui y  
sont

## LETTRE.

sont opposées ; car il faut les  
posséder parfaitement pour les  
décrire aussi bien que vous les  
faites. Et si vous avez mis  
tant d'éloquence dans la des-  
cription de ces défauts, qu'il  
semble que vous prêtiez quel-  
que beauté aux plus mauvais  
Caractères : On peut dire  
aussi que chaque vertu y pa-  
roit avec un nouvel éclat, qui  
la fait aimer souverainement,  
& que vous ne sçauriez la  
peindre avec de si vives cou-  
leurs que vous n'ayez des sen-  
timens qui y répondent ; &  
que vous ne soyez vous mê-  
me

## LETTRE.

me la condamnation du déve-  
glement & de la foiblesse du  
Sexe. Je suis,

MADAME,

Votre tres-humble, &  
tres-obéissant serviteur  
de \*\*



# Bibliographie

## 1. *Les Différens Caracteres des femmes* de Madame de Pringy

### 1.1. Bibliographie primaire

- **Édition de référence**

PRINGY, Madame de, *Les Différens Caracteres des femmes du siècle avec la description de l'amour propre* [1694], Constant VENESOEN (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2002, réimpression de 2022.

- **Éditions consultées**

PRINGY, Jeanne-Michelle de, *Les Différens Caracteres des femmes du siècle, avec la description de l'amour propre*, Paris, Cellier, 1694. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k840464d>, consulté le 22/05/23.

PRINGY, Jeanne-Michelle de, *Les Différens Caractères des femmes du siècle, avec la description de l'amour propre, contenant six caractères et six perfections*, Paris, Brunet, 2<sup>e</sup> éd., 1699. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k83755j>, consulté le 22/05/23.

### 1.2. Bibliographie secondaire

- **Ouvrages**

STIKER-METRAL, Charles-Olivier, *Narcisse contrarié. L'amour propre dans le discours moral en France (1650-1715)* [2005], Paris, Honoré Champion, 2007.

TIMMERMANS, Linda, *L'Accès des femmes à la culture (1598-1715). Un débat d'idées de saint François de Sales à la marquise de Lambert* [1991], Paris, Honoré Champion, 1993.

- **Chapitres d'ouvrages**

SERVOIS, Gustave, « 4<sup>o</sup> Ouvrages composés à l'imitation des "Caractères" », dans *Œuvres de La Bruyère*, Paris, Librairie Hachette, 1878, t. III, p. 179-191. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5184p/f187.item>, consulté le 22/05/23.

WINN, Colette, « Madame de Pringy », dans *Protestations et revendications féminines. Textes oubliés et inédits sur l'éducation féminine (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2002, réimpression de 2022, p. 217-230.

### • Articles

QUERARD, Jean-Marie, *La France littéraire, ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France*, t. VII, Paris, Firmin Didot Frères, 1835, p. 348. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5803143z>, consulté le 22/05/23.

SANTOS DA SILVA, Karen, « Pringy's *Les Differens Caracteres des femmes*: The Difficult Case of Female Salvation », dans *Cahiers du Dix-septième*, n° 15, 2013, t. I, p. 46-71. URL : <https://earlymodernfrance.org/journal/pringy%E2%80%99s-differens-caracteres-femmes-difficult-case-female-salvation>, consulté le 22/05/23.

TOINET, Raymond, « Les écrivains moralistes au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 23<sup>e</sup> année, n°s 3-4, 1916, p. 570-610. URL : <https://www.jstor.org/stable/40518003>, consulté le 22/05/23.

## 2. Culture et société

### 2.1. Bibliographie primaire

#### • Ouvrages

BARDIN, Pierre, *Le Lycée du Sr. Bardin, où en plusieurs promenades il est traité des connaissances, des actions et des plaisirs d'un honneste homme*, Paris, J. Camusat, 1632. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62463p>, consulté le 08/06/23.

BOILEAU, Nicolas, *Dialogue ou Satire X du sieur D\*\*\**, Paris, D. Thierry, 1694. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5526312v>, consulté le 22/05/23.

CHARRON, Pierre, *De la sagesse*, Bordeaux, S. Millanges, 1601. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86262368>, consulté le 08/06/23.

DONNEAU DE VIZÉ, Jean et coll., *Le Mercure galant*, Palais de Paris, 1672-1695. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62789392>, consulté le 09/05/23.

POULLAIN DE LA BARRE, François, *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, Paris, J. Du Puis, 1675. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k499818/f2.item>, consulté le 22/10/2023.

SALES, François de, *Introduction à la vie dévote* [1609], Paris, Imprimerie royale du Louvre, 1641. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1041711s>, consulté le 08/06/23.

—, *Œuvres*, t. XI, Monastère de la Visitation (éd.), Annecy, F. Abry, 1905.

TERTULLIEN, *La Toilette des femmes (De cultu feminarum)*, Marie TURCAN (éd.), Paris, Éditions du Cerf, 1971.

## 2.2. Bibliographie secondaire

### • Ouvrages

AUBENQUE, Pierre, *La Prudence chez Aristote*, Paris, Presses universitaires de France, 2014.

BURY, Emmanuel, *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

DELPHY, Christine, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique, 2008.

ELIAS, Norbert, *La Civilisation des mœurs* [1969], Paris, Agora, 1976.

— *La Société de cour* [1<sup>re</sup> éd. 1974], Paris, Flammarion, 1985.

GAY, Jean-Pascal et Charles-Olivier STIKER-METRAL (dir.), *Les Métamorphoses de la théologie. Théologie, littérature, discours religieux au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2012.

GOYET, François, *Les Audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009.

GUIBERT, Joseph de, *La Spiritualité de la Compagnie de Jésus. Esquisse historique*, Rome, Institutum Historicum S. I., 1953.

GUILLERMOU, Alain, *Les Jésuites*, Paris, Presses universitaires de France, 1992. URL : <https://doi-org.sid2nomade-2.grenet.fr/10.3917/puf.guill.1992.01>, consulté le 22/05/23.

HADOT, Pierre, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, 1995.

MAGENDIE, Maurice, *La Politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1925.

## • Chapitres d'ouvrages

DAINVILLE, François de, « Géographie et sociologie scolaire. Collèges et fréquentation scolaire au dix-septième siècle », dans *L'Éducation des Jésuites (XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions de Minuit, 1978, p. 119-149.

FORESTIER, Georges et Emmanuel BURY, « XVII<sup>e</sup> siècle », dans *La Littérature française. Dynamique et histoire*, Jean-Yves TADIE (dir.), Paris, Gallimard, 2007, t. I.

## • Article

DUFOUR-MAITRE, Myriam, « Les précieuses, de la guerre des sexes aux querelles du Parnasse : jalons d'une polémique empêchée », dans *Littératures classiques*, n° 59, 2006, p. 251-263. URL : <https://doi.org/10.3917/licla.059.0251>, consulté le 15/03/2023.

MANZINI, Frédéric, « La philosophie d'Aristote dans le second XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Philosophie antique*, vol. 11, 2011.

## 3. Traditions discursives de l'âge classique

### 3.1. Bibliographie primaire

#### • Ouvrages

BOSSUET, Jacques-Bénigne, *Sermons. Le Carême du Louvre*, Constance CAGNAT-DEBŒUF (éd.), Paris, Gallimard, 2001.

BOURDALOUE, Louis, *Œuvres complètes de Bourdaloue publiées par des Prêtres de l'Immaculée-Conception de Saint-Dizier*, Bar-le-Duc, L. Guérin, 1864. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96281457>, consulté le 08/06/23.

CAUSSIN, Nicolas, *Cour Sainte*, Paris, D. Bechet, 1653. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96281457>, consulté le 08/06/23.

DU BOSC, Jacques, *L'Honneste Femme*, Paris, A. Courbé, 1636. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8519591>, consulté le 08/06/23.

FARET, Nicolas, *L'Honneste Homme, ou l'art de plaire à la cour*, Paris, T. du Bray, 1630. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1097398>, consulté le 08/06/23.

FENELON, François de, *De l'éducation des filles* [1687], Charles DEFODON (éd.), Paris, Librairie Hachette, 1909. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5496987b>, consulté le 22/05/23.

FLEURY, Claude, *Traité du choix et de la méthode des études*, Paris, P. Aubouin et coll., 1686. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62605677>, consulté le 08/06/23.

GRENAILLE, François de, *L'Honnête Fille, où dans le premier livre il est traité de l'esprit des filles*, Alain VIZIER (éd.), Paris, Honoré Champion, 2003.

LA BRUYERE, Jean de, *Les Caractères*, Emmanuel BURY (éd.), Paris, Librairie Générale Française, 1995.

LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Maximes*, Jacques TRUCHET (éd.), Paris, Garnier, 3<sup>e</sup> éd., 1983.

MONTAIGNE, Michel Eyquem de, *Essais*, Marie-Madeleine FRAGONARD (éd.), Paris, Pocket, 2009.

PASCAL, Blaise, *Pensées*, Philippe SELLIER (éd.), Paris, Librairie Générale Française, 2000.

### **3.2. Bibliographie secondaire**

#### **• Ouvrages**

BERROUARD, Marie-François, *Introduction aux homélies de saint Augustin sur l'évangile de saint Jean*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 2004.

CHADUC, Pauline, *Fénelon, direction spirituelle et littérature*, Paris, Honoré Champion, 2015.

GAUTHIER, Manon, *Scandale et indignation dans les sermons de Bossuet, Bourdaloue et Massillon*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2017. URL : <https://www.theses.fr/2017USPCC093/document>, consulté le 22/05/23.

MONGENOT, Christine et Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL (dir.), *Madame de Maintenon. Une femme de lettres ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012. URL : <https://books.openedition.org/pur/56662>, consulté le 15/06/2024.

PARMENTIER, Bérengère, *Le Siècle des moralistes*, Paris, Seuil, 2000.

PLANTIE, Jacqueline, *La Mode du portrait littéraire en France (1641-1681)*, Paris, Honoré Champion, 1994.

ROUKHOMOVSKY, Bernard, *L'Esthétique de La Bruyère*, Paris, Sedes, 1997.

—, *Lire les formes brèves*, Paris, Nathan, 2001.

—, *Lire La Bruyère*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.



TRUCHET, Jacques, *La Prédication de Bossuet. Étude des thèmes*, t. I-II, Paris, Le Cerf, 1960.

VAN DELFT, Louis, *Le Moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, Droz, 1982.

—, *Littérature et Anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.

VENESOEN, Constant, *Madame de Maintenon, sans retouches*, Tübingen, Narr, 2012.

### • Chapitres d'ouvrages

BURY, Emmanuel, « Bossuet orateur », dans *Bossuet*, Gérard FERREYROLLES, Béatrice GUION et Jean-Louis QUANTIN (dir.), Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008, p. 199-249. URL : <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.14375/NP.9782840505815>, consulté le 03/01/23.

NIES, Fritz, « L'imaginaire optique dans le système des genres littéraires : optique des moralistes ? », dans *L'Optique des moralistes de Montaigne à Chamfort : actes du colloque international de Grenoble, Université Stendhal, 27-29 mars 2003*, Bernard ROUKHOMOVSKY (dir.), Paris, Honoré Champion, 2005, p. 361-372.

ROUKHOMOVSKY, Bernard, « Portrait du moraliste en opticien », dans *L'Optique des moralistes de Montaigne à Chamfort*, Bernard ROUKHOMOVSKY (dir.), Paris, Honoré Champion, 2005, p. IX-XIX.

VAN DELFT, Louis, « L'optique des moralistes : perspective cavalière », dans *L'Optique des moralistes de Montaigne à Chamfort*, Bernard ROUKHOMOVSKY (dir.), Paris, Honoré Champion, 2005, p. 3-26.

### • Articles

BURY, Emmanuel, « La Bruyère et la tradition des "Caractères" », dans *Littératures classiques*, supplément au n° 13, 1991, p. 7-23. URL : [https://www.persee.fr/doc/licla\\_0999-1573\\_1991\\_num\\_13\\_1\\_1258](https://www.persee.fr/doc/licla_0999-1573_1991_num_13_1_1258), consulté le 22/05/23.

GROSPERRIN, Jean-Philippe, « "Une autre peinture". Prédication et représentation dans *Le Carême du Louvre* », dans *Littératures classiques*, n° 46, 2002. URL : [https://www.persee.fr/doc/licla\\_0992-5279\\_2002\\_num\\_46\\_1\\_1880](https://www.persee.fr/doc/licla_0992-5279_2002_num_46_1_1880), consulté le 04/03/2024.

HAASE-DUBOSC, Danielle, « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 13, 2001, p. 43-67. URL : <https://journals.openedition.org/clio/133>, consulté le 03/01/23.

- LENCQUESAING, Marion de, « Confisquer l'exceptionnel féminin : Jeanne de Chantal et la femme forte », dans *Littératures classiques*, vol. 90, n° 2, 2016, p. 133-148. URL : <https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques-2016-2-page-133.htm>, consulté le 14/06/23.
- ODDO, Nancy, « De la modestie à la mode dévote : des parures équivoques », dans *Apparence(s)*, vol. 8, 2018. URL : <https://journals.openedition.org/apparences/1604>, consulté le 27/10/2023.
- REGENT-SUSINI, Anne, « Le “grand style” dans le Carême du Louvre », dans *Lectures de Bossuet : le Carême du Louvre*, Guillaume PEUREUX (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.
- STISTRUP-JENSEN, Merete, « La notion de nature dans les théories de l'écriture féminine », dans *Clio*, n° 11, 2000. URL : <https://doi.org/10.4000/clio.218>, consulté le 13/11/2022.
- THOUIN-DIEUAIDE, Christabelle, « De la parure du corps à l'ornement du texte : la vanité dans quelques sermons catholiques et protestants du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Apparence(s)*, vol. 8, 2018. URL : <http://journals.openedition.org/apparences/1754>, consulté le 27/10/2023.
- TRUCHET, Jacques, « Prédication classique et séparation des genres », *L'Information littéraire*, n° 4, 1955, p. 127-133.
- VAN DELFT, Louis, « La Rochefoucauld et “l'anatomie de tous les replis du cœur” », dans *Littératures classiques*, n° 35, 1999, p. 37-62. URL : [https://www.persee.fr/doc/licla\\_0992-5279\\_1999\\_num\\_35\\_1\\_1380](https://www.persee.fr/doc/licla_0992-5279_1999_num_35_1_1380), consulté le 08/06/23.

## 4. Langue

### 4.1. Grammaire

#### 4.1.1. Bibliographie primaire

##### • Dictionnaires

- ACADEMIE FRANÇAISE, *Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, Claude BLUM (éd.), Paris, 1694 [1<sup>re</sup> éd.].
- FURETIERE, Antoine, *Le Dictionnaire universel*, Claude BLUM (éd.), La Haye et Rotterdam, 1690.
- REY, Alain, *Le Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2006.

RICHELET, Pierre, *Le Dictionnaire françois*, Claude BLUM (éd.), Genève, 1680.

*Trésor de la Langue Française informatisé*, dans *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/>, consulté le 13/10/2022.

#### 4.1.2. Bibliographie secondaire

##### • Ouvrages

BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. III : « La formation de la langue classique (1600-1660) », Paris, Armand Colin, 1909.  
URL : <https://archive.org/details/histoiredelalango4brunuoft/page/n5/mode/2up>,  
13/05/2023.

—, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. IV : « La langue classique (1660-1715) », Paris, Armand Colin, 1913. URL : <https://archive.org/details/histoiredelalango3brunuoft/page/n7/mode/2up>,  
consulté le 13/05/2023.

GARAGNON, Anne-Marie et Frédéric CALAS, *La Phrase complexe : de l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, Hachette, 2002.

MOREL, Mary-Annick, *La Concession en français*, Paris, Orphys, 1995.

RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 8<sup>e</sup> éd., 2021.

SANCIER-CHATEAU, Anne, *Introduction à la langue du XVII<sup>e</sup> siècle*, t. I-II, Paris, Nathan, 1995.

#### 4.2. Linguistique

##### • Ouvrages

ADAM, Jean-Michel, *Les Textes, types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue* [1997], Paris, Nathan, 2005.

DUCROT, Oswald, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2009.

— (dir.), *La Question*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991.

MARIN, Louis, *De la représentation*, Paris, Le Seuil, 1994.

### • Chapitres d'ouvrages

DUBOR, Françoise, « Le monologue, définitions », dans *L'Art de parler pour ne rien dire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 119-160. URL : <http://books.openedition.org/pur/30978>, consulté le 16/02/2024.

LANDY-HOUILLOIN, Isabelle, « Le féminin vu par les hommes. L'exemple des "Treize lettres amoureuses" de Boursault », dans *Entre philologie et linguistique. Approches de la langue classique*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 307-320.

### • Articles

ADAM, Jean-Michel et Françoise REVAZ, « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », dans *Langue française*, n° 81, 1989. URL : [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_00238368\\_1989\\_num\\_81\\_1\\_4769](https://www.persee.fr/doc/lfr_00238368_1989_num_81_1_4769), consulté le 20/06/2024.

BESSON, Marie-Josèphe, « Les valeurs du présent dans le discours expositif », dans *Langue française*, n° 97, 1993, p. 43-59. URL : [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1993\\_num\\_97\\_1\\_5825](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1993_num_97_1_5825), consulté le 25/06/2024.

BIAGGINI, Olivier, « L'argumentation d'autorité : théorie et pratique », dans *Atalaya*, vol. 9, 1998, p. 159-176. URL : <https://journals.openedition.org/atalaya/71?gathStatIcon=true>, consulté le 24/03/2024.

BORILLO, Andrée, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », dans *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Contemporain*, n° 25, 1981, p. 1-33. URL : <https://doi.org/10.3406/drlav.1981.969>, consulté le 17/02/2024.

KOCH, Peter et Wulf OESTERREICHER, « Langage parlé et langage écrit », dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 1, n° 2, Tübingen, Niemeyer, 2001, p. 584-627. URL : <https://publikationen.uni-tuebingen.de/xmlui/handle/10900/79014>, consulté le 08/06/2023.

LECLER, Aude, « Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ? », dans *Cahiers de praxématique*, n° 46, 2006, p. 43-60. URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/596>, consulté le 10/06/2024.

LOISEAU, Sylvain, « La notion de tradition discursive : une perspective diachronique sur les genres textuels et sur les phénomènes de fréquence textuelle », dans *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, n<sup>os</sup> 157-158, 2013, p. 91-104. URL : <https://journals.openedition.org/pratiques/3731>, consulté le 08/06/2023.

MOIGNET, Gérard, « Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative », dans *Langages*, n<sup>o</sup> 3, 1966, p. 49-66. URL : <https://doi.org/10.3406/lgge.1966.2343>, consulté le 19/02/2024.

RABATEL, Alain, « Valeurs énonciatives et représentatives des “présentatifs” C'EST, IL Y A, VOICI/VOILÀ : effet de point de vue et argumentativité indirecte du récit », dans *Revue de sémantique et de pragmatique*, 2001, n<sup>os</sup> 9-10, p. 111-144. URL : <https://shs.hal.science/halshs-00433041>, consulté le 13/06/2024.

VANDERVEKEN, Daniel, « La Théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation », dans *Cahiers de linguistique française*, vol. 13, 1992, p. 9-61. URL : [https://www.unige.ch/clf/fichiers/pdf/02-Vanderveken\\_nclf13.pdf](https://www.unige.ch/clf/fichiers/pdf/02-Vanderveken_nclf13.pdf), consulté le 13/05/2024.

## 5. Rhétorique

### 5.1.1. Bibliographie primaire

#### • Traités de rhétorique antiques

ARISTOTE, *Œuvres. Éthiques, politique, rhétorique, poétique, métaphysique*, Richard BODEÛS (éd.), Paris, Gallimard, 2014.

QUINTILIEN, *Institution oratoire*, t. IV, Jean COUSIN (éd. et trad.), Paris, Les Belles-Lettres, 1977. URL : <https://archive.org/details/delinstitutionor0004quin/page/40/mode/2up>, consulté le 16/05/2023.

#### • Traités de rhétorique modernes

ALBERT, Antoine, *Nouvelles observations sur les différentes méthodes de prêcher*, Lyon, Pierre Bruyset Ponthus, 1757.

BARY, René, *La Rhétorique française, où pour principale augmentation l'on trouve les secrets de notre langue* [1653], Paris, chez Pierre Le Petit, 1665. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k504274/f506.item>, consulté le 28/06/2023.

- BOUHOURS, Dominique, *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1687. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k113387k>, consulté le 21/05/2023.
- CHAPELAIN, Jean, « Lettre ou Discours en forme de préface à l'Adonis du chevalier Marino », dans *Opuscules critiques*, Alfred C. HUNTER et Anne DUPRAT (éd.), Genève, Droz, 2007.
- DUBOIS, Étienne, abbé de BRETTEVILLE, *L'Éloquence de la chaire et du barreau selon les principes les plus solides de la rhétorique sacrée et profane*, Paris, D. Thierry, 1689. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k504750>, consulté le 30/03/2023.
- DUMAS, Félix, *Le Triomphe de l'académie chretienne sur la prophane*, Bordeaux, Guillaume Millanges, 1641. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96063376.texteImage>, consulté le 30/03/2023.
- DU PORT, Gilles, *L'Art de prêcher*, Paris, Robert de Ninville, 1682.
- FOIX, Marc-Antoine de, *L'Art de prêcher la parole de Dieu contenant les regles de l'eloquence chrétienne*, Paris, André Pralard, 1687.
- FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours [1821-1830]*, Gérard GENETTE (éd.), Paris, Flammarion, 1977.
- GRENADE, Louis de, *La Rhétorique de l'Église ou l'éloquence des prédicateurs*, Nicolas Joseph BINET (trad.), Paris, Jean Villette, 1698.
- LAMY, Bernard, *La Rhétorique ou l'art de parler [1665]*, Christine NOILLE-CLAUZADE (éd.), Paris, Honoré Champion, 1998.
- LE GRAS, Jacques, *La Rhétorique française ou les préceptes de l'ancienne et vraie éloquence*, Paris, A. de Rafflé, 1671. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k507556>, consulté le 08/03/2023.
- PARIS, Albert de, *La Véritable Manière de Prêcher selon l'Esprit de l'Évangile*, Paris, Jean Couterot et Louis Guérin, 1691. URL : [https://books.google.fr/books/about/La\\_v%C3%A9ritable\\_mani%C3%A8re\\_d\\_e\\_pr%C3%Aacher\\_selon.html?id=lpeRK4XzquEC&redir\\_esc=y](https://books.google.fr/books/about/La_v%C3%A9ritable_mani%C3%A8re_d_e_pr%C3%Aacher_selon.html?id=lpeRK4XzquEC&redir_esc=y), consulté le 08/03/2023.
- RAPIN, René, *Les Réflexions sur la poétique de ce temps*, Paris, 1675.

RICHESOURCE, Jean Oudart de, *L'Éloquence de la chaire ou la rhétorique des prédicateurs*, Paris, L'Académie des orateurs, 1665.

### 5.1.2. Bibliographie secondaire

#### • Ouvrages

DOMINICY, Marc et Madeleine FREDERIC (dir.), *La Mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2001.

FUMAROLI, Marc, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et res literaria, de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 2002.

JARRETY, Michel (dir.), *Lexique des termes littéraires*, Paris, Librairie Générale Française, 2001.

KIBEDI VARGA, Áron, *Rhétorique et littérature. Études de structures classiques [1970]*, Paris, Klincksieck, 2002.

—, *Les Poétiques du classicisme*, Paris, Aux amateurs de livres, 1990.

MAINGUENEAU, Dominique, *Sémantique de la polémique : Discours religieux et ruptures idéologiques au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1983.

MOLINIE, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie Générale Française, 1992.

REGENT-SUSINI, Anne, *L'Éloquence de la chaire. Les sermons de saint Augustin à nos jours*, Paris, Seuil, 2009.

—, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, Paris, Honoré Champion, 2011.

— et Nicolas LAURENT, *Sermons de Bossuet : le Carême du Louvre*, Paris, Atlande, coll. « Clefs concours », 2002.

ROBRIEUX, Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, 2015.

SOUTET, Olivier, *La Concession en français des origines au XVI<sup>e</sup> siècle. Problèmes généraux. Les tours prépositionnels*, Genève, Droz, 1990.

#### • Chapitre d'ouvrage

BURY, Emmanuel, « Rhétorique et philosophie morale : du prescriptif au descriptif », dans *Il Prisma dei moralisti per il tricentenario de La Bruyère : Atti del convegno dell'Università della Tuscia e delle Libera università Maria*

SS. Assunta, 22-25 maggio 1996, Benedetta PAPASOGLI (dir.), Sa Salerno, 1997, p. 407-427.

### • Articles

CHARLES, Lise et Suzanne DUVAL, « La narration, par Majoragius (1569) et Caussin (1619). Introduction, transcription, traduction et notes », dans *Exercices de rhétorique*, n° 18, 2022. URL : <https://journals.openedition.org/rhetorique/1306>, consulté le 08/06/2023.

DANBLON, Emmanuelle, « La construction de l'autorité en rhétorique », dans *Semen*, n° 21, 2006. URL : <https://journals.openedition.org/semen/1983>, consulté le 03/01/23.

DOMINICY, Marc, « Rhétorique et cognition. Vers une théorie du genre épideictique », dans *Logique et Analyse*, vol. 38, nos 150-152, 1995. URL : <https://www.jstor.org/stable/44084541>, consulté le 22/05/23.

—, « L'éloge, le blâme et la représentation discursive des choix éthiques », dans *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio*, n° 1, 2015. URL : <http://www.rifl.unical.it/index.php/rifl/article/view/252>, consulté le 22/05/23.

GENETTE, Gérard, « Enseignement et rhétorique au XX<sup>e</sup> siècle », dans *Annales Économies Sociétés Civilisations*, vol. 21, n° 2, 1966. URL : [https://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1966\\_num\\_21\\_2\\_421370](https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1966_num_21_2_421370), consulté le 03/01/23.

JEANGENE VILMER, Jean-Baptiste, « Argumentation cartésienne : logos, ethos, pathos », dans *Revue Philosophique de Louvain*, vol. 106, n° 3, 2008, p. 459-494. URL : [https://www.persee.fr/doc/phlou\\_0035-3841\\_2008\\_num\\_106\\_3\\_7787](https://www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_2008_num_106_3_7787), consulté le 03/01/23.

KAPP, Volker, « Éloge et instruction dans le "Télémaque" », dans *Littératures classiques*, vol. 70, n° 3, 2009, paragr. 37. URL : <https://doi.org/10.3917/licla.070.0087>, consulté le 15/06/2024.

LIGNEREUX, Cécile, « L'Art épistolaire de l'âge classique comme champ d'application du savoir rhétorique », dans *Exercices de rhétorique*, n° 6, 2016. URL : <https://journals.openedition.org/rhetorique/441>, consulté le 22/05/23.

MACE, Stéphane, « L'amplification, ou l'âme de la rhétorique. Présentation générale », dans *Exercices de rhétorique*, vol. 4, 2014. URL : <https://journals.openedition.org/rhetorique/364>, consulté le 28/12/2023.



## 6. Stylistique

### • Ouvrages

BACRY, Pierre, *Les Figures de style*, Paris, Belin, 2017.

BONHOMME, Marc, *Les Figures clés du discours*, Paris, Seuil, 1998.

—, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion, 2014.

DUPRIEZ, Bernard, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, 10/18, 1984.

FAERBER, Johan et Sylvie LOIGNON, *Les Procédés littéraires*, Paris, Armand Colin, 2018.

FROMILHAGUE, Catherine, *Les Figures de style*, Paris, Nathan, 1995.

HACHE, Sophie, *La Langue du ciel. Le sublime en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2000.

MOLINIE, Georges, *La Stylistique* [1993], Paris, Presses universitaires de France, 2001.

### • Chapitres d'ouvrages

BERMANN, Mathieu, « Concession et polyphonie dans les *Pensées* de Pascal », dans *Styles, genres, auteurs. 15*, Karine GERMONI et Christine SILVI (dir.), Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2015, p. 67-88.

BEUGNOT, Bernard, « La précellence du style moyen. 1625-1650 », dans *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Marc FUMAROLI (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 539-599.

CALAS, Frédéric, « Au pays des figures : personnification, prosopopée, allégorie. Quand les choses se mettent à parler », dans *La Personnification du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mireille DEMAULES (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 301-317.

FUMAROLI, Marc, « Le grand style », dans *Qu'est-ce que le style ?*, Georges MOLINIE (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 1994.

### • Articles

LIBRAL, Florent, « Entre similitudes et métaphores. Amplification et optique dans la prédication en France (v. 1600-1670) », dans *Exercices de rhétorique*, vol. 4, 2014. URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/351>, consulté le 28/03/2024.

MACE, Stéphane, « Les énoncés interrogatifs dans *Le Carême du Louvre* », dans *Littératures classiques*, n° 46, 2002. URL : [https://www.persee.fr/doc/licla\\_0992-5279\\_2002\\_num\\_46\\_1\\_1882](https://www.persee.fr/doc/licla_0992-5279_2002_num_46_1_1882), consulté le 05/04/2024.

RIFFATERRE, Michael, « Fonctions du cliché dans la prose littéraire », dans *Cahiers de l'AIEF*, vol. 16, 1964, p. 81-95. URL : [https://www.persee.fr/doc/caief\\_05715865\\_1964\\_num\\_16\\_1\\_2460](https://www.persee.fr/doc/caief_05715865_1964_num_16_1_2460), consulté le 13/05/2024.

VERINE, Bertrand, « La parole hyperbolique en interaction : une figuralité entre soi-même et même », dans *Langue française*, vol. 160, n° 4, 2008. URL : <https://doi.org/10.3917/lf.160.0117>, consulté le 13/06/2024.

**MOTS-CLEFS :** *Les Differens Caracteres des femmes du siecle*, Madame de Pringy, rhétorique, morale, discours épideictique, conseil.

## RÉSUMÉ

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les petits moralistes se distinguent par des réflexions prenant la forme de portraits de types sociaux ou de remarques incisives, leur permettant ainsi de critiquer les mœurs de leur époque. Cette pratique rhétorique, imprégnée des codes classiques, vise à éduquer le lectorat tout en le poussant à abandonner ses vices. Bien que Madame de Pringy ait peu retenu l'attention des critiques en tant qu'auteurice mineure, son ouvrage *Les Differens Caracteres des femmes du siecle* (1694) reste un précieux témoignage de la pensée conservatrice de l'époque. Par ailleurs, elle se distingue par la relative innovation de sa forme antithétique, opposant un vice à une vertu rédemptrice, et l'expérimentation d'une hybridation de trois traditions discursives : pédagogique, moraliste et prédicative. Ce travail s'attache à analyser les faits de style et les procédés rhétoriques qui traversent l'œuvre, en les distinguant selon la tradition discursive à laquelle Madame de Pringy les attache au regard des principes du *docere*, du *placere* et du *movere*. Les stylèmes propres à chaque tradition sont examinés à la lumière des traités de rhétorique de l'Ancien Régime et l'état de la recherche moderne, selon une approche rhétorique, stylistique et pragmatique.